



 Terre des hommes

aide à l'enfance | Kinderhilfe  
aiuto all'infanzia | child relief | [www.tdh.ch](http://www.tdh.ch)

# Protection des enfants

## Manuel d'intervention en situation de crise humanitaire

Edition actualisée 2008  
Avec références au Manuel de Formation [ ]





Terre des hommes

aide à l'enfance | Kinderhilfe  
aiuto all'infanzia | child relief | [www.tdh.ch](http://www.tdh.ch)

# Protection des enfants

## Manuel d'intervention en situation de crise humanitaire

Edition actualisée 2008

Avec références au Manuel de Formation [ ]

Terre des hommes -aide à l'enfance (Tdh) est une organisation suisse qui agit avec ténacité et efficacité pour les enfants vulnérables. Nous sommes présents dans la réalité et la complexité du terrain où nous nous engageons dans la durée afin de réaliser des résultats concrets qui contribuent à améliorer la vie des enfants et à construire leur avenir. Pour cette raison nous sommes compétents dans nos domaines d'actions, et innovateurs dans nos approches.

Pour réaliser des changements, nous nous lions avec d'autres organisations compétentes (au Nord et au Sud) en lien direct ainsi qu'en réseau. La légitimité de l'action se base sur le respect de droits des enfants et sur l'ancrage des actions dans les cultures et la vie des communautés.

Des processus participatifs (y compris les enfants) et un travail en commun sont la base de notre méthode de travail. Dans ce processus nous renforçons aussi le pouvoir et la capacité d'associations communautaires et d'individus d'influencer leur vie quotidienne.

Nous assurons que la réalité de la situation des enfants soit connue par le public et les autorités. Nous nous concentrons sur des sujets importants que nous analysons et travaillons en profondeur.

Nous sommes ancrés dans la population Suisse et rendons compte, de façon transparente, de notre action et de notre gestion.

# Préface

Depuis sa création par Edmond Kaiser en 1960, Terre des hommes (Tdh) est engagée aujourd'hui dans plus de 100 projets et programmes dans 32 pays du monde entier. Les projets apportent aide et soutien, non seulement lors des grandes catastrophes soulignées par les médias, mais aussi lors de désastres moins médiatisés ou déjà oubliés. Les projets et actions sont toujours coordonnés afin de répondre aux besoins des enfants affectés par ces crises.

A ce jour, la protection chez Tdh s'applique à deux niveaux: 1/ en tant que mandat global de l'organisation, de part sa charte, pour garantir la protection des droits des enfants et 2/ à travers les domaines d'intervention prioritaires tels que le trafic des enfants, la justice des mineurs et les programmes destinés aux enfants en situation de rue.

Suite à la capitalisation des projets et après consultation avec le personnel sur le terrain et au siège, il est devenu clair qu'il y avait un besoin de référence théorique et d'outils pratiques pour protéger les enfants en situations de crises humanitaires; lors d'un conflit ou après une catastrophe naturelle.

En 2005 un projet a été mis en place avec les axes suivants:

- Axe 1:** Méthodologique – Rassembler les meilleures pratiques dans un manuel professionnel.
- Axe 2:** Standards – Développer des standards pour mettre en œuvre des projets.
- Axe 3:** Ressources humaines – Renforcer les compétences aux niveaux du siège et du terrain.
- Axe 4:** Opérationnel – Améliorer les mesures de protection dans 10 pays.
- Axe 5:** Dissémination – Encourager les décisionnaires et bailleurs de fonds à agir.

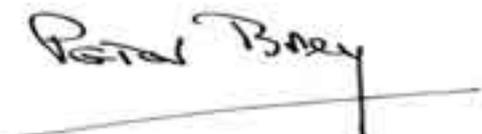
Dans le cadre de l'axe 1: le Manuel est un moyen de créer une cohérence au sein des activités internationales de protection de Tdh. Face à de nouvelles crises humanitaires, il sert d'outil de référence pour concevoir de nouveaux projets. En fournissant des directives et outils, il permettra le développement de projets innovateurs et efficaces. Le Manuel n'est pas un manuel d'exercices. Le personnel n'y trouvera pas des activités détaillées ni de réponses universelles aux défis locaux et quotidiens. S'il ne donne aucune instruction sur la manière de réagir dans une situation donnée, il constitue un outil important pour donner une idée des pratiques existantes.

Le fait d'intervenir simplement dans un contexte humanitaire ne suffit pas. La formation du personnel est essentielle dans le cadre des programmes de protection. Les professionnels doivent être formés – à l'écoute, au suivi et à la réintégration durable avec la participation de la famille et la communauté – afin d'assurer des services de protection des enfants. Afin de répondre à cette demande, un Manuel de Formation a été développé pour accompagner celui-ci. Les références au Manuel de Formation seront signalées par le symbole suivant: [□]

Le Manuel sur la protection des enfants donne au personnel une direction précieuse. Il ne s'agit pas d'un document impératif mais est censé/visé à inspirer les analyses afin de rendre les programmes le plus effectif possible.

Peter Brey  
Secrétaire Général, Tdh

Ignacio Packer  
Responsable du Département programmes, Tdh



Rédigé par: Sabine Rakotomalala

En collaboration avec: Mireille Ansermet, Juanita Arrango, Maria Bray, Philippe Buchs, Maria Christoffel, Yann Colliou, Françoise Correvon, Girma Deressu, Patrick Durisch, Jean-Pierre Heiniger, Waqar Hussain, Corinne Lorin, Leonora Mallias, Michèle Meuwly, Claudio Mochi, Ruth O'Connell, Patrick O'Leary, John Orlando, Ignacio Packer, Pierre Philippe, Jason Squire, Mael Steiner, Imad Tmaiza, Colin Tucker, Marc Weil, Jessica Xavier.  
Conception graphique & illustration: Olivia Wermus,  
Mise en page: Anne-Laure Dorbec, [www.perlipopette.net](http://www.perlipopette.net)

Photo de couverture: ©Tdh / Pascal Bessaoud, Brésil 2003

Nous aimerions remercier nos équipes sur le terrain pour leurs efforts continus dans la protection des enfants ainsi que les enfants autour du monde qui nous encouragent à produire du travail de qualité.

**Remerciements aussi aux collègues, notamment des zones Asie et Afrique, pour les commentaires pragmatiques et les suggestions pour la seconde édition du manuel.**

©2008, Terre des hommes – Aide à l'enfance.

Tous droits réservés. Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications Tdh doivent être envoyées à [info@tdh.ch](mailto:info@tdh.ch).

# Sommaire

PRÉFACE	5
INTRODUCTION	9
GLOSSAIRE TDH	11
<b>Section A: Cadre référentiel</b>	<b>11</b>
CHAPITRE 1. PROTECTION DES ENFANTS	13
1.1. La protection des enfants dans les contextes humanitaires	13
1.1.1. Définition des contextes humanitaires	13
1.1.2. Définir la protection des enfants	14
1.2. Concepts théoriques sur le développement de l'enfant	15
1.2.1. Développement de l'enfant	15
1.2.2. Impact des conflits et des catastrophes naturelles	16
CHAPITRE 2. INTERVENTION DE TDH	19
2.1. Principes de programmation Tdh	19
2.2. Tdh dans les contextes d'urgence	21
2.3. Finalité	21
2.4. Groupe cible	22
2.5. Mise en place de l'intervention	23
2.5.1. Préparation d'urgence - cas de catastrophe naturelle	24
2.5.2. Analyse de situation	24
2.5.3. Planification/Programmation	24
2.5.4. Suivi/Evaluation	25
2.6. Mise en application/Mode d'action	26
<b>Section B: Ressources humaines</b>	<b>29</b>
CHAPITRE 3. RECRUTEMENT ET POSTES SUR LE TERRAIN	31
CHAPITRE 4. POLITIQUE DE PROTECTION DES ENFANTS	34
CHAPITRE 5. STRESS SUR LE TERRAIN ET GESTION DES INCIDENTS	35
<b>Section C: Modules pratiques</b>	<b>37</b>
I. Analyse de situation	39
II. Mobilisation communautaire	53
III. Activités récréatives	63
IV. Travail social	81



# Introduction

En 2004, le tsunami a tué 300'000 personnes, laissant des milliers d'enfants déplacés ou orphelins. Deux ans auparavant, la guerre civile au Darfour a déplacé environ 1,5 millions de personnes. Au Moyen-Orient, que ce soit au Liban, en Palestine ou en Israël, la guerre a des effets dévastateurs sur les enfants.

En situations de crises humanitaires, y compris les désastres naturels ou causés par l'homme, adultes et enfants doivent avoir accès aux besoins essentiels comme la nourriture, l'eau, un toit et des mesures sanitaires. Alors que la communauté humanitaire sait répondre à ces besoins de base<sup>1</sup>, peu d'attention est payée à la protection des enfants et à leur soutien psychosocial.

Suite à une évaluation complète et pratique des interventions en cours, le Manuel vise à:

1. Présenter la vision de Tdh et développer un langage commun en termes de protection des enfants
2. Faciliter la mise en œuvre de projets sur la protection des enfants grâce à des modules pratiques

Le public cible du Manuel comprend:

- Les délégués Tdh sur le terrain, notamment ceux qui sont nouvellement arrivés dans l'organisation
- Les partenaires engagés dans la protection des enfants
- Le personnel du siège Tdh

## Comment le Manuel a été développé

Le Manuel capitalise sur la littérature existante et l'expérience institutionnelle des dernières années. En 2006, Tdh a organisé une consultation avec des experts de 15 pays afin de discuter la structure et partager les bonnes pratiques. Ce manuel tente de souligner les principes-clef et les bonnes pratiques afin d'améliorer la qualité de nos interventions.

## Structure du Manuel

Le Manuel se divise en trois sections. La première section sert de cadre théorique pour la protection. La deuxième section se concentre sur les équipes qui interviennent sur le terrain. Qui devrait travailler sur le terrain? Quelles précautions prendre? Suite à une forte demande du terrain, la troisième section s'articule autour de modules pratiques qui peuvent être utilisés pour mettre en œuvre un projet sur la protection des enfants.

Afin de présenter une réponse cohérente et efficace dans les contextes humanitaires, Tdh se repose sur des documents institutionnels existants tels que le soutien psychosocial, le trafic des enfants, la justice des mineurs et les enfants en situation de rue<sup>2</sup>. À des fins complémentaires, le Manuel utilise ces ressources en tant que références croisées. Il se peut qu'il y ait des recoupements dans les thèmes bien que le Manuel tente de minimiser les répétitions.

<sup>1</sup> Voir Sphere Project, Oxfam Publishing, 2000 ([www.sphereproject.org](http://www.sphereproject.org))

<sup>2</sup> Les documents de référence de Tdh se trouvent dans la bibliothèque interne (KIT)



# Glossaire Tdh

## Protection

Terre des hommes comprend la notion de protection selon 4 niveaux:

1. Au niveau général: la protection de l'enfance englobe l'ensemble des mesures interdisciplinaires mises en œuvre pour permettre à l'enfant une survie et un développement acceptable, dans le strict respect du cadre légal. Il s'agit non seulement de protéger l'enfant mais aussi de protéger ses droits.
2. Au niveau opérationnel: la protection se traduit à travers la mise en œuvre de mesures appropriées et spécifiques dans divers programmes, par exemple dans le domaine de la justice juvénile, ou de la lutte contre l'exploitation et le trafic.
3. Au niveau concret: la protection englobe des activités tel que les activités récréatives, l'identification d'enfants vulnérables, leur enregistrement et le suivi de leur réinsertion sociale, familiale ou professionnelle, les entretiens de plaidoyer au niveau institutionnel ou autre.
4. Au niveau institutionnel: la protection, autant à l'interne qu'à l'externe de Terre des hommes, signifie un strict respect de la Politique de Protection de l'Enfance (ou Politique pour la Prévention des Abus dans les Institutions), code de conduite utilisé avec les partenaires qui collaborent à nos programmes.

## Urgence

Tdh définit l'urgence comme étant une crise humanitaire dans un pays, une région ou une société où il existe un effondrement total ou considérable de l'autorité à la suite d'un conflit interne ou externe, ou d'une catastrophe naturelle, et qui nécessite une réaction internationale qui va au delà de l'autorité ou de la capacité d'une simple agence et/ou du programme pays de l'ONU en cours.

La cellule d'urgence intervient dans les 24 premiers mois suivant « l'effondrement considérable de l'autorité » soit en créant une nouvelle délégation soit en soutenant une délégation Tdh déjà en place. A la suite de cette période de 24 mois, le projet est soit absorbé en tant qu'entité nationale ou transféré à un représentant national Tdh déjà en place.



A woman is drawing on a piece of paper with a white marker, while a young child sits beside her, looking on. The scene is set against a warm, orange-toned background. The woman's hands are visible, holding the marker and the paper. The child's head and hands are also visible, showing their engagement in the activity.

# A

## Cadre référentiel

Le cadre référentiel fournit des définitions et des concepts théoriques en matière de protection des enfants. Il présente également le cadre de travail actuel sous lequel Tdh opère, définit et cible les bénéficiaires, et finalement, valorise certains éléments de gestion de cycle de projet afin de mettre en œuvre un projet Tdh de protection des enfants.



# Protection des enfants

# 1

*Le premier chapitre propose une vue d'ensemble des concepts clés en matière de protection. Un ensemble de définitions permettra de mieux comprendre les interventions de Tdh.*

## 1.1. La protection des enfants dans les contextes humanitaires

### 1.1.1. Définition des contextes humanitaires

Les contextes humanitaires peuvent être identifiés comme suit<sup>3</sup>:

#### **1. Conflit armé**

– Un conflit armé, international ou non international, dans lequel la population civile souffre de violations et d'abus délibérés en plus des conséquences terribles mais involontaires de la guerre.

#### **2. Situations post-conflit**

– La paix a été conclue mais la séparation constitutionnelle effective de la justice et du pouvoir n'est pas encore atteinte, ainsi les violations et les abus persistent et les conditions de vie restent souvent dangereuses et personnellement dégradantes.

#### **3. Désastres naturels**

– Un désastre naturel engendre pauvreté et vulnérabilité sociale ce qui met les personnes matériellement, personnellement et socialement, en danger.

#### **4. Famine**

– Sécheresse, discrimination, mauvaise gestion politique et/ou famine délibérée entraînent de graves pénuries alimentaires et le dénuement ainsi qu'un risque économique, social et personnel majeur.

#### **5. Conflit social prolongé**

– Conflit civil ou oppression politique à la limite du conflit armé officiel mais qui, néanmoins, met en cause une crise dans laquelle discrimination, violence, exploitation et appauvrissement sont des risques constants.

Tdh définit l'urgence comme étant une crise humanitaire dans un pays, une région ou une société où il existe un effondrement total ou considérable de l'autorité à la suite d'un conflit interne ou externe, ou d'une catastrophe naturelle, et qui nécessite une réaction internationale qui va au delà de l'autorité ou de la capacité d'une simple agence et/ou du programme pays de l'ONU en cours<sup>4</sup>.

A la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit, certains pays peuvent être à même de protéger leurs civils alors que d'autres ne le peuvent pas. Certains gouvernements peuvent être à même de reprendre le contrôle en l'espace d'un mois alors que d'autres ont besoin de 6 à 12 mois. La capacité d'un pays ou d'une communauté à démarrer le processus de réhabilitation dépendra de l'infrastructure du gouvernement avant les crises ainsi que des ressources à sa disposition.

<sup>3</sup> Protection, an ALNAP Guide for humanitarian intervention, 2005. ([www.publications.oxfam.org.uk](http://www.publications.oxfam.org.uk))

<sup>4</sup> Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR).

A la suite du Tsunami qui a frappé l'Asie du sud est en 2005, le gouvernement indonésien a pu maintenir le contrôle. Au Sri Lanka, par contre, du fait du conflit existant, le gouvernement a demandé un soutien continu de la part de la communauté internationale.

Le Soudan comme la Palestine souffrent de troubles civils comme définis dans la catégorie une. Le type d'intervention sera déterminé en fonction de la nature historique du conflit, de la présence des autorités du gouvernement et des ressources à leur disposition.

### 1.1.2. Définir la protection des enfants

La protection des enfants englobe l'ensemble des mesures interdisciplinaires mises en œuvre pour permettre à l'enfant une survie et un développement acceptable dans le strict respect de ses droits. Tdh ne considère pas la protection comme une action uniquement préventive mais comme une action axée aussi sur la mise à disposition de services jusqu'à ce que l'enfant ne soit plus en danger.

Les principes/éléments fondamentaux à garder en tête sur la protection sont:

#### **La protection basée sur les droits [□]**

La Convention sur les droits des enfants (CRC), ratifiée et signée par presque tous les pays du monde, est une déclaration des droits accordés aux personnes de moins de 18 ans. Ces droits internationaux sont en accord total avec la plupart des besoins essentiels des enfants. Le but de la CRC est de garantir que les besoins de base des enfants soient assurés et de garantir que les enfants puissent atteindre pleinement leur potentiel.

#### **La protection en tant que responsabilité de l'État**

La protection représente la plus grande responsabilité d'un État envers ses citoyens. Ce n'est que lorsqu'il ne peut pas prendre en charge cette responsabilité que l'État doit permettre la mise en place d'une action humanitaire par des organisations impartiales.

#### **La protection en vertu des principes humanitaires**

Née du désir de porter assistance sans discrimination (...) l'essence de l'aide humanitaire est de protéger la vie et la santé et de garantir le respect des êtres humains<sup>5</sup>.

#### **La protection en tant que**

##### **« Empowerment »**

La protection est fondamentalement axée sur les personnes. C'est une erreur de penser que les États, autorités et agences sont les seuls acteurs dans la protection des populations en danger. Même en cas de crise humanitaire et d'un État faible, les communautés possèdent leurs propres mécanismes de protection des enfants et développent des mécanismes d'adaptation mais beaucoup d'enfants n'en bénéficient pas. Une intervention basée sur la communauté devrait prendre en compte ces mécanismes afin de les renforcer et de les mettre à la disposition de tous les enfants. Les personnes sont toujours des acteurs clés dans leur propre protection.

Un mois après le tremblement de terre, malgré les efforts importants entrepris par l'armée et le gouvernement pakistanais, les besoins étaient incontestables. Même si la reconstruction était en cours, les contraintes logistiques étaient énormes dans les zones montagneuses. Une course contre la montre avait démarré avec l'arrivée de l'hiver. Il était évident que les efforts des secours resteraient essentiels pendant de nombreux mois. Tdh Pakistan.

<sup>5</sup> Les Principes Fondamentaux de la Croix Rouge: commentaires. Genève: Institut Henry Dunant, Pictet, Jean, 1979. Il existe un certain nombre de conventions concernant la protection des enfants: 1/ La Convention sur les droits des enfants (articles, 1,5,12), 2/ Les Conventions de Genève sur le droit humanitaire international (1949) et leurs protocoles annexes (1977) 3/ La Convention internationale sur le travail 138 et 182 (1973, 1999) 4/ Le protocole de prévention, suppression et punition du trafic des personnes. 5/ La Charte africaine sur les droits et le bien être des enfants de l'Organisation de l'unité africaine (à présent union africaine) de 1990.

## 1.2. Concepts théoriques sur le développement de l'enfant

Alors qu'il existe de nombreuses théories sur le développement de l'enfant, Tdh identifie quelques concepts pour comprendre le problème de la protection des enfants dans le monde et agir en conséquence.

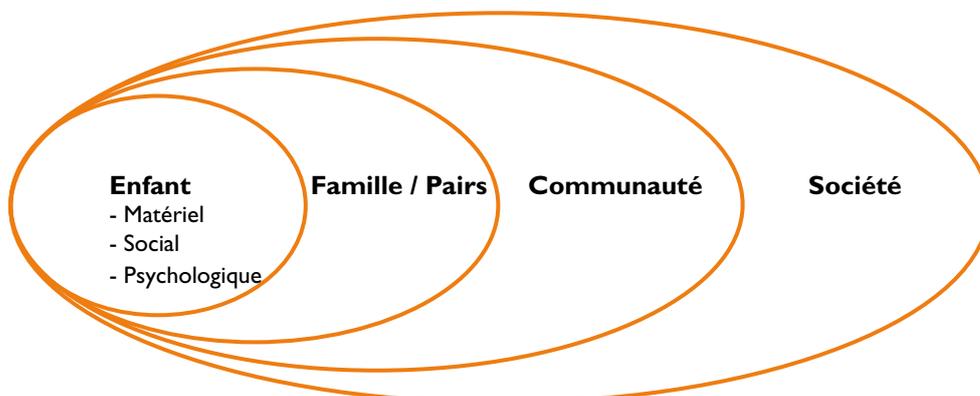
### 1.2.1. Le développement de l'enfant [α]

Le développement de l'enfant constitue un phénomène complexe ancré dans l'interaction entre l'enfant, sa famille, la communauté et des éléments de la société. Les facteurs personnels expliquant le comportement d'un enfant comprennent: blessures, manque de soins de base et de nourriture, insécurité physique et impulsivité. Le deuxième niveau explore la manière dont des relations sociales endommagées peuvent accroître le risque de troubles comportementaux. Ces facteurs peuvent inclure la séparation du protecteur, la perte d'un membre de la famille, être victime de violence domestique et les relations avec l'entourage. Troisièmement, en ce qui concerne les structures de la communauté, les études ont montré que la destruction des écoles, des lieux de travail, du voisinage ainsi que le déplacement forcé loin du domicile et des communautés contribuent fortement à la vulnérabilité d'un enfant. Enfin, le quatrième niveau examine les grands facteurs sociaux qui influencent le comportement d'un enfant; les normes culturelles, les normes liées au genre, les attitudes envers la protection des enfants et les politiques liées à l'éducation, la santé, l'économie et le bien-être social qui peuvent maintenir des niveaux d'inégalité ou d'attention.

A la suite du tremblement de terre, la perte d'autorité parentale a été renforcée par le fait que les parents ne pouvaient plus répondre aux besoins de leurs enfants. Ils ont perdu la légitimité de leur rôle de gardien, ce qui a accentué la crise familiale. D'autres facteurs qui ont contribué à cette crise sont: la promiscuité sous la tente, de nouvelles influences telles que l'alcool et les drogues et les pères de famille au chômage. Tdh Algérie.

Le lien qui existe entre les parents et l'enfant est une des variables essentielles pour déterminer l'évolution du développement durant l'enfance. Le type de soins que les bébés et les enfants reçoivent de leur premier protecteur détermine de manière significative le type d'attachement qu'ils forment. Des bébés bien traités, c'est à dire des bébés ayant un attachement solide, sont capables de développer une image positive d'eux-mêmes et une confiance en eux, la capacité à socialiser, la volonté d'explorer et la capacité à affronter les problèmes lorsqu'ils se produisent. Les bébés ayant un attachement solide exploreront le monde de manière confiante car ils s'aventurent à partir « d'une base de sécurité<sup>6</sup>. »

Alors qu'une base de sécurité est fondamentale à un développement normal, les enfants ont aussi d'autres besoins auxquels il faut constamment répondre<sup>7</sup>:



<sup>6</sup> Comportements d'attachement et de coping chez l'individu résilient, Vinay, A., ESPARBES-PISTRE, S. et TAP, P., 2005.

<sup>7</sup> Handbook for teachers, AVSI, 2003. (www.avsi.org)

**Des besoins matériels** (par ex. nourriture, logement, vêtements, soins médicaux, sécurité, argent)

**Des besoins sociaux** (par ex. famille, amis, école, religion, culture, communauté, activités)

**Des besoins psychologiques** (par ex. amour, attention, valeurs, croyance spirituelle, sens d'appartenance, reconnaissance, indépendance)

Afin de mieux comprendre l'impact d'un événement amenant au souci de protection, nous pouvons analyser plus en détail la notion de traumatisme et de deuil<sup>8</sup>.

Un événement traumatique se caractérise de la manière suivante:

- Soudain et inattendu
- Anormal ou étranger aux expériences quotidiennes normales et acceptables
- Menaçant la vie d'une personne
- Une cause de peur, d'impuissance ou d'horreur chez une personne
- Attaque des sens (audition, vue, odorat et goût)

Les symptômes traumatiques peuvent inclure les retours en arrière, souvenirs, énorésie et ressuscitation de l'expérience. Alors que le traumatisme est une conséquence naturelle d'une expérience douloureuse, le processus de **deuil** permet à une personne de redécouvrir la «base de sécurité» et d'envisager une reconstruction de l'avenir. La notion de deuil aide à comprendre les comportements et sentiments qui sont des réactions normales aux événements difficiles de la vie.

Nous avons vu que certains enfants sont capables de surmonter des situations de stress plus facilement que d'autres. **La résilience** peut se définir par la capacité à réagir à un événement traumatisant en puisant dans ses propres ressources. Des études ont montré que les enfants résilients possèdent des caractéristiques telles qu'une intelligence développée, une capacité à être efficace, une estime de soi solide, des capacités sociales développées, la capacité d'anticiper et de faire des projets (prévoir) et ce sont des enfants qui ont un bon sens de l'humour et qui sont optimistes. Comme mentionné dans la discussion ci-dessus, afin de comprendre la résilience, il est essentiel

d'identifier les facteurs protecteurs qui amortissent les effets des facteurs de risques.

Les Facteurs protecteurs qui contribuent à la résilience peuvent être classés dans deux catégories<sup>9</sup>:

#### Facteurs externes

- Avoir accès aux écoles
- Avoir accès aux opportunités économiques
- Avoir accès à un abri et à l'hygiène
- Participer aux pratiques communautaires
- Avoir des repères religieux

#### Facteurs internes

- Avoir un lien proche avec un parent (consistant et compétent)
- Avoir un lien proche avec un membre bienveillant compétent hors de la famille
- Bénéficier d'une bonne santé

**Les projets de protection** encouragent les enfants à activer ses ressources internes et externes. Tdh encourage le personnel à établir une relation avec les enfants. Sans un bon rapport, aucun travail à court terme ne peut être accompli. Sur le long terme, c'est souvent l'existence d'une relation avec un adulte bienveillant et attentif qui fait la plus grande différence dans la santé émotionnelle de l'enfant<sup>10</sup>. Idéalement, grâce à l'interaction constante avec sa famille et sa communauté, un enfant peut acquérir des ressources, développer une résilience et acquérir un meilleur état de bien-être.

## 1.2.2. L'impact des conflits et des catastrophes naturelles [α]

L'impact des conflits et des catastrophes naturelles sur les enfants est substantiel et a d'importantes répercussions sur le bien-être d'un enfant<sup>11</sup>. En plus des décès et des blessures, toutes les activités quotidiennes, et ce qu'elles apportent, sont bouleversées. Les personnes sont souvent relogées dans des habitations temporaires, loin des réseaux de soutien tels que les écoles, églises, cliniques ou programmes de loisirs, et les emplois sont affectés du fait du manque de transport, de la perte d'outils ou de l'in-

<sup>8</sup> Décrit dans *Le cercle de la vie, Handbook for teachers*, AVSI, 2003. ([www.avsi.org](http://www.avsi.org))

<sup>9</sup> *Evaluation Tdh Iran et Sri Lanka, Center for Humanitarian Psychology*, 2006. (KIT)

<sup>10</sup> *Working with children, an introduction to psychosocial support*, Cris Ratiner, 2006.

<sup>11</sup> Le bien-être est défini par l'Organisation mondiale de la santé comme étant: un état de total bien-être physique, mental et social et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité. Tdh n'a pas pour objectif de réduire les pathologies mais d'accroître le bien-être général des personnes.

capacité des employés à se concentrer. En plus de perdre leur famille, amis, meubles et vêtements, les victimes perdent leurs références géographiques (par ex les rues) et leurs possessions symboliques (par ex les photographies), qui servent de repères importants dans leur vie, identité et culture.

Bien qu'il soit clair que les catastrophes et les guerres ont un énorme impact, la recherche a montré que tous les enfants ne sont pas affectés de la même façon. Les enfants affichent des différences individuelles de tempérament, sources de soutien social, âge, capacité cognitive, moyens de réaction, stress pré existant et expériences passées. Alors que certains enfants sont très résistants, d'autres sont plus vulnérables. La sensibilité des enfants et le besoin d'intervention sont illustrés par le schéma ci-dessous<sup>12</sup>.

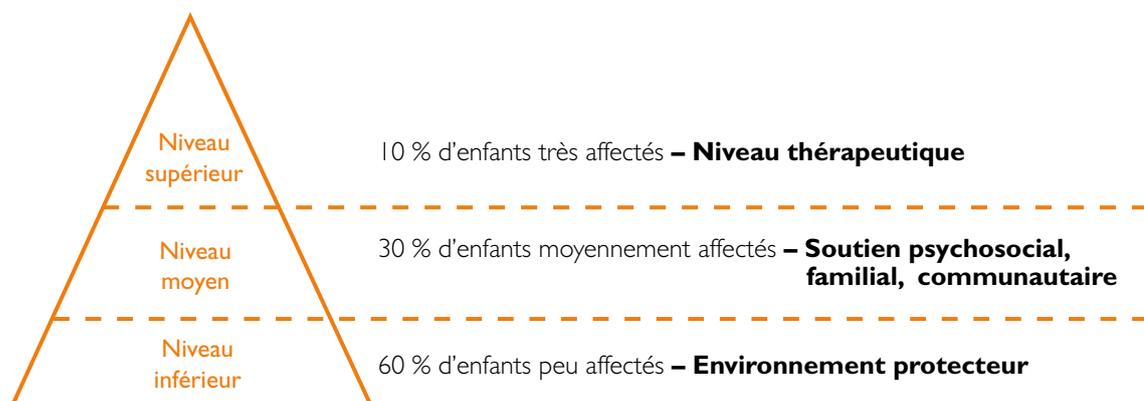
Le niveau inférieur, le groupe le plus important (environ 60%), concerne les enfants qui ont réagi à l'impact par le choc, le deuil et d'autres formes de stress émotionnel mais qui sont relativement résistants, fonctionnent normalement et bénéficieront d'activités destinées à rétablir une normalité dans leur vie, développer des compétences sociales et permettre aux communautés de répondre à leurs besoins fondamentaux.

Le niveau moyen de la pyramide concerne un groupe plus petit d'enfants (environ 30%) qui restent relativement fonctionnels mais qui ont été affectés; leur situation risque d'empirer s'ils ne reçoivent pas de soutien; ils bénéficieront d'interventions basées sur la communauté. Ce niveau moyen comprend fréquemment des enfants vulnérables tels que ceux séparés de leurs parents, les handicapés, les survivants aux violences sexuelles et ceux qui sont en situation de trafic ou de travail forcé, ou qui courent le risque de l'être.

Interrogés sur leurs besoins psychosociaux fondamentaux, 56% des enfants ont besoin de se sentir en sécurité, 72% de plus d'activités de loisirs et 39% de jouets, d'activités sportives et de zones de jeux. **Ministère des affaires sociales, Palestine.**

Le niveau supérieur de la pyramide regroupe une minorité d'enfants (environ 10%) qui ont été sévèrement affectés. Ils affichent des signes de traumatismes, dépression ou autres formes de maladies mentales; ils sont dysfonctionnels et ont sûrement besoin de soins psychiatriques ou d'autres formes d'interventions ciblées. Ce groupe exige une attention intensive car ces enfants sont incapables de gérer leur situation; ils ont besoin d'une attention individuelle afin de soigner les troubles les plus importants.

Afin de mieux comprendre le niveau thérapeutique d'intervention (niveau supérieur), nous pouvons observer la différence entre développement normal et la psychopathologie. Le PTSD (Etat de Stress Post-traumatique) est un terme clinique diagnostiqué par un psychologue ou psychiatre qualifié. Ce terme a tendance à être trop utilisé et devrait être évité en dehors d'un contexte médical. Le PTSD est généralement diagnostiqué par l'intermédiaire d'une liste de symptômes appelée DSM-IV (Manuel diagnostique et statistiques des troubles mentaux). Dans le DSM-IV, une personne est diagnostiquée comme souffrant de PTSD si elle a vécu un événement traumatique impliquant la mort, la menace de mort ou une blessure sérieuse et si la personne concernée a réagi avec une peur intense, un sentiment d'impuissance ou avec horreur. L'événement traumatique est constamment revécu et la personne montre de nombreux symptômes sur une période de plus d'un mois.



<sup>12</sup> Pyramid IASC Task Force on Mental Health and Psychosocial Support (www.who.int).



# L'Intervention de Tdh

# 2

Le chapitre 2 illustre le cadre de travail général de Tdh en matière d'intervention. Il commence par représenter les principes des programmes de protection des enfants puis décrit les activités menées dans un contexte d'urgence ainsi que les objectifs et groupes cibles de ces activités. La dernière section donne un aperçu sur la manière de mettre en place des activités de protection des enfants dans des contextes d'urgence.

## 2.1. Principes de programmation Tdh

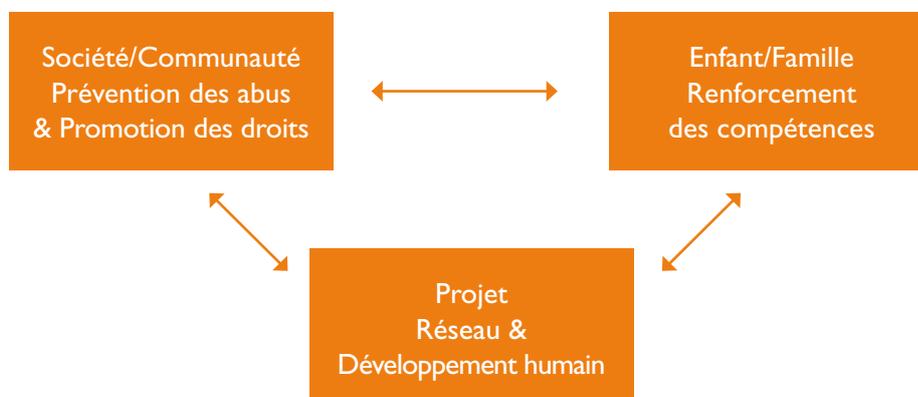
En plus des valeurs globales d'action de Tdh<sup>13</sup>, les principes des programmes liés à la protection des enfants comprennent:

### L'utilisation de la charte de Terre des hommes

La Fondation vise à rétablir la vie d'un enfant en accord avec ses droits. Tdh réalise cet objectif en: (a) apportant une aide directe aux enfants et familles souffrant des pires formes de détresse et (b) en servant d'ambassadeur auprès des structures gouvernementales ou de la communauté qui affectent leur existence.

Opérant continuellement main dans la main, apporter une assistance de survie n'aurait aucun sens si

elle n'avait pas d'impact sur les structures sociales et celles-ci ne se développeraient pas si elles n'étaient pas renforcées par les personnes. Tdh aide l'enfant à développer ses ressources personnelles afin d'accroître l'utilisation des opportunités à sa disposition (par ex. emploi, services, loisirs etc.). Afin d'accroître l'accès à ces opportunités et leur flexibilité, Tdh travaille sur la promotion des droits à travers les structures communautaires et gouvernementales<sup>14</sup>.



<sup>13</sup> Plan stratégique de Tdh 2005-2009.

<sup>14</sup> Plan stratégique de Tdh Enfants en situation de rue, Daniel Stoecklin, 2005.

Après avoir travaillé à découvrir l'enfant, Terre des hommes le sauvera sous la forme et à l'aide des moyens les plus étroitement appropriés à sa détresse (...) L'enfant sera donc nourri, soigné, pourvu d'une famille, ramené dans une vie digne de ses droits d'enfant, assuré d'une assistance permanente, tendre et compétente. Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes, 1960.

### L'utilisation d'une approche systémique

Le développement de l'enfant est considéré comme un phénomène complexe ancré dans les interactions constantes entre des éléments liés à la personne, la famille, la communauté et la société, au sein d'un contexte spécifique. Puisque ces éléments s'influencent constamment, l'intervention vise à créer un environnement dans lequel les personnes sont responsabilisées à agir sur le système qui les entoure.

### L'utilisation d'une approche genre [□]

L'utilisation d'une approche sensible, basée sur le genre, prend en compte la situation, les dynamiques et les besoins de chaque membre de la communauté – hommes, femmes, garçons et filles – afin d'atteindre au mieux les objectifs du programme lors de la phase initiale de sélection des groupes cibles et d'utiliser la manière la plus appropriée pour influencer le changement.

### Considérer l'enfant en tant qu'acteur [□]

Bien que la notion d'une approche « centrée sur l'enfant » soit très répandue, les enfants ne sont pratiquement jamais consultés et entendus. Chaque enfant possède des ressources personnelles et sociales qu'il emploie à différents moments de sa vie. Les interventions se focalisent sur l'identification de ressources internes et externes afin que l'enfant développe des mécanismes de protection pour son propre bien-être.

### Travailler avec les familles

Le bien-être psychosocial des adultes, surtout des parents et des encadreurs, a un impact direct sur celui des enfants et devrait donc être pris en compte par l'intermédiaire d'interventions parallèles ciblées sur les parents.

### Assurer consultation et participation [□]

Au milieu d'une catastrophe, on peut considérer qu'environ 25% de la population est susceptible de fonctionner suffisamment bien pour prendre en charge l'organisation de quelques tâches et que peut-être 50% de plus peuvent aider pour des tâches très concrètes<sup>15</sup>. Alors que ceci peut être réalisé avec différents niveaux d'implication et de réussite, être consulté et impliqué dans ce qui concerne les populations est un droit indéniable et une preuve de respect envers elles.

### Assurer coordination et partenariats

Dans n'importe quel contexte de crise, l'efficacité des efforts de secours dépend considérablement de bons mécanismes de coordination entre tous les acteurs. Un environnement de travail pluridisciplinaire comprend des représentants d'organismes gouvernementaux (éducation, santé, judiciaire, police et services sociaux), d'institutions Onusiennes, d'ONG, d'institutions religieuses et de la société civile. L'objectif principal est de garantir qu'il n'y ait pas de chevauchement et que les manques soient identifiés et comblés.

### Un environnement protecteur

Tdh, avec Unicef et d'autres acteurs dans le domaine, plaide en faveur de la création d'un environnement protecteur pour les enfants, en partenariat avec des gouvernements, des organismes nationaux, internationaux et la société civile. L'environnement protecteur est composé de 8 éléments: 1/ Engager les gouvernements 2/ Faciliter un dialogue entre acteurs clés 3/ Elaborer et mettre en œuvre des législations 4/ Comprendre et adaptés les traditions et pratiques 5/ Travailler avec les familles et communautés 6/ Travailler avec les enfants 7/ Surveiller les cas d'abus de droits 8/ Renforcer l'accès aux services.



<sup>15</sup> Action for the Rights of Children, Community mobilization, Save the Children, 2002.

<sup>16</sup> Strengthening protection in war, ICRC, 2001.

L'intervention en Colombie a évolué au fil du temps. Cette évolution régulière a été possible grâce à la responsabilisation constante des acteurs locaux (bénéficiaires, chefs des communautés et ONG locales). Le projet a éliminé l'approche « d'apport d'assistance » (comme dans les années 80) et s'est engagé dans des actions visant la durabilité. Tdh Colombie.

## 2.2. Tdh dans les contextes d'urgence

Depuis sa création, Tdh a toujours agi dans les contextes d'urgence (par ex au Bangladesh, Biafra, Kosovo, et Rwanda). De plus, de nombreuses délégations sont basées dans des pays ayant un contexte d'urgence (par ex. Colombie, Burundi, Haïti et Palestine).

En 2003, une cellule d'urgence a été créée avec la formation d'un pool de ressources flexible et disponible (experts et opérationnel) afin d'améliorer la qualité et la capacité d'intervention<sup>17</sup>. La cellule d'urgence intervient dans les 24 premiers mois suivant « l'effondrement total de l'autorité » (voir section I.1) soit en créant une nouvelle délégation soit en soutenant une délégation Tdh déjà en place. A la suite de cette période de 24 mois, le projet est soit absorbé en tant qu'entité nationale ou transféré à un représentant national Tdh déjà en place.

Tous les projets de Tdh liés à la protection des enfants ont la même finalité.

## 2.3. Finalité

La finalité<sup>18</sup> du travail de protection de Tdh est que: les enfants bénéficient de mesures de protection concrètes dans les contextes humanitaires du monde entier.

Suite à une catastrophe naturelle, l'objectif pourrait être le suivant: «Les enfants victimes de la catastrophe mènent une vie normalisée. Ils sont réunis avec leurs familles, amis et voisins. Leurs compé-

tences sont restaurées, ainsi que le contrôle sur leurs vies. Ils sont résilients.

En se basant sur cette finalité, chaque projet définira les objectifs, résultats et stratégies en fonction des différents problèmes et d'une évaluation spécifique du contexte. (Voir 2.4).

Jusqu'à présent, au cours des 24 premiers mois d'une intervention, les activités qui se sont révélées efficaces incluent:

- La sensibilisation sur des sujets d'inquiétudes au sein de la communauté.
- La mobilisation communautaire à travers la participation et la formation des membres de la communauté.
- Le travail en réseau et le plaidoyer lorsque les gouvernements ne peuvent pas assurer leurs devoirs.
- Les activités récréatives, encourager le bien-être physique, mental, et social.
- Le travail social, assurer le suivi individuel des enfants.
- Le soutien aux familles tel qu'un soutien émotionnel, social et matériel.
- Le soutien à l'éducation, garantir l'accès aux écoles et à l'enseignement informel.
- La promotion de santé et hygiène par l'intermédiaire de leçons sur les maladies et l'hygiène.

En plus de fournir l'eau, l'abri et les latrines, Tdh a apporté des activités récréatives aux enfants âgés de 3 à 9 ans. Environ 850 enfants par jour ont participé aux activités du centre. Les enfants avaient le choix entre plusieurs activités (dessin, contes, artisanat, jeux individuels ou collectifs, théâtre, chant et danse) avec une attention particulière portée au milieu traditionnel des enfants. Du fait qu'il n'y avait que peu d'opportunités d'accès à une aide spécialisée (ex. écoles, docteurs etc.), seul un soutien psychosocial limité pouvait être dispensés et aucune prise en charge thérapeutique n'était disponible pour les enfants les plus vulnérables. Tdh Soudan.

<sup>17</sup> Tdh Policy in Emergency Situations / La politique de Tdh en matière d'urgences, 2006 in intranet (KIT).

<sup>18</sup> Une finalité désigne l'état futur positif, à un niveau élevé, auquel contribue notre intervention. C'est notre aspiration suprême, le but ultime de notre action.

## 2.4. Groupe cible

Étant donné l'étendue des interventions, les bénéficiaires incluent des acteurs locaux allant des enfants et des familles aux leaders communautaires et autorités gouvernementales.

### Enfants

Selon la Convention sur les droits des enfants (CRC), le terme enfant comprend toute personne de moins de 18 ans. L'expérience sur le terrain a montré que les groupes d'âges (et les besoins) varient énormément selon les cultures. Alors qu'un grand nombre de programmes aident les enfants âgés de 6 à 12 ans, les enfants plus jeunes et les adolescents sont souvent négligés. Pour Tdh, les bénéficiaires directs peuvent inclure les enfants en bas âge (0 à 5 ans), les enfants (6 à 12 ans), les adolescents (13 à 18 ans) et/ou les jeunes adultes (19 à 25 ans). Afin d'identifier les interventions appropriées, une évaluation doit être faite sur des facteurs culturels, des représentations de l'enfance, des besoins des enfants et des soins dispensés aux enfants. Une attention particulière doit être apportée à ce qui peut être attendu d'un enfant, aux façons culturellement appropriées de s'occuper des enfants et à ce qui peut être perçu comme des signes possibles de détresse. Alors qu'un grand nombre d'enfants seront à risque/en danger à la suite d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle, une attention et des ressources particulières doivent être réservées aux catégories suivantes:

- Les enfants non accompagnés et séparés
- Les enfants déplacés
- Les enfants handicapés (mentalement ou physiquement)
- Les enfants vivant avec des parents très vulnérables
- Les enfants malades ou blessés
- Les ex enfants soldats
- Les enfants en situation de rue
- Les enfants chefs de famille
- Les enfants victimes ou témoins d'abus ou de violence
- Les enfants sévèrement affectés psychologiquement
- Les adolescents

Shoba, 15 ans, et son jeune frère Govinda, 13 ans, vivent seuls à Musikot et s'entraident pour survivre. Leur mère a été invalidée par une balle des forces

de sécurité et leur père est décédé peu de temps après. Tdh Nepal, témoignages.

### Familles/parents ou protecteurs

Seuls quelques programmes apportent un soutien psychosocial aux adultes. Les parents peuvent être bénéficiaires des actions de Tdh car aider un enfant exige souvent d'aider les parents ou la famille. Les difficultés sévères auxquels les parents (un ou les deux) doivent faire face dans des situations d'urgence entraînent généralement des problèmes au sein de la structure familiale. La réponse doit être systémique. En tant qu'acteurs clés dans le bien-être de l'enfant, les parents ou les protecteurs ont besoin d'un soutien spécifique afin de garantir les soins et l'attention appropriés à leurs enfants. Les actions entreprises pour et avec les adultes peuvent être sous forme de soutien individuel, de soutien à la famille ou au moyen d'activités de groupe à grande échelle (par ex. sensibilisation, éducation, santé, hygiène etc.). En fonction des différents contextes et besoins, les groupes cibles incluront les mères, les pères ou les deux.

### Communautés/acteurs clés parmi les OG ou les ONG

Travailler par l'intermédiaire de la communauté est un principe fondamental à Tdh. Dans la plupart des crises, l'engagement et le soutien des membres clés de la communauté (par ex. leaders de la communauté ou religieux, enseignants, travailleurs sociaux, personnel de santé etc.) sont essentiels à l'organisation et l'appropriation de l'intervention. De plus, la communauté peut être ciblée directement par le programme. L'autonomisation des structures existantes peut se faire par exemple par des campagnes de sensibilisation, un soutien matériel, de la formation et la dissémination d'informations sur les activités de Tdh.

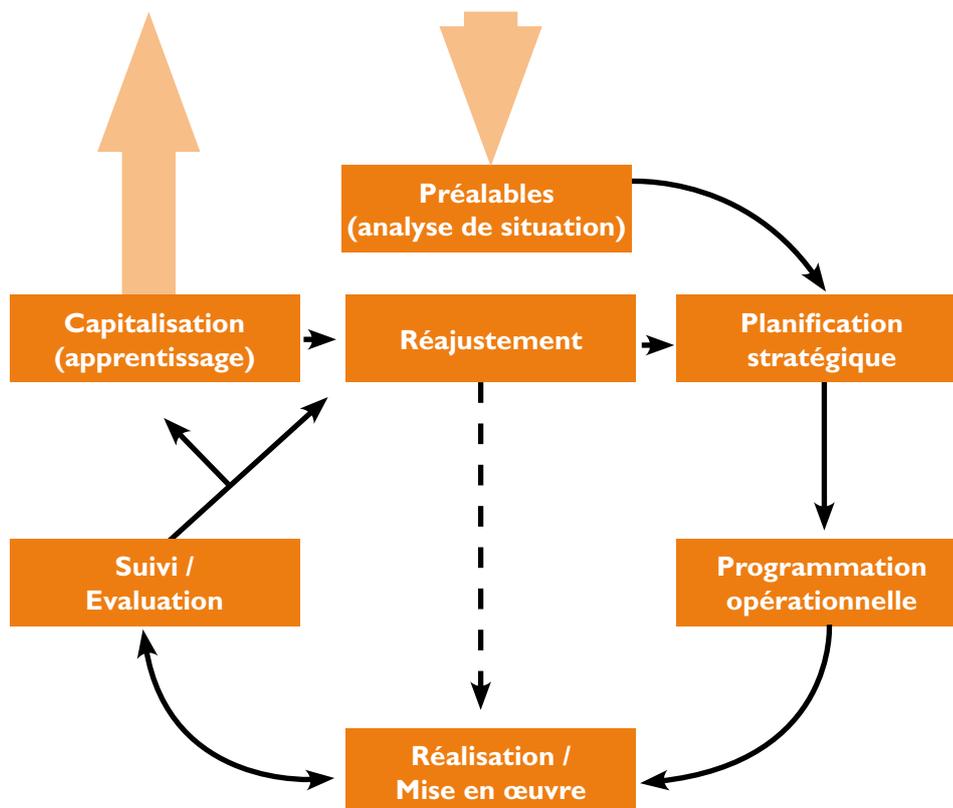
En 1996, le Parti communiste du Népal (maoïste) déclara la « guerre du peuple » contre le gouvernement du Népal. Aujourd'hui, le conflit armé affecte l'ensemble des 75 districts du pays et a fait plus de 13 000 victimes. Le nombre de personnes déplacées par le conflit est inconnu mais dépasse probablement les 150 000 à 200 000 personnes. Trois profils de personnes déplacées sont: a/ les fonctionnaires du gouvernement, les membres du parti local et les propriétaires terriens importants b/ « les victimes collatérales » du conflit armé, principalement les pauvres villageois c/ les jeunes, surtout des jeunes garçons et jeunes hommes de plus de 12 ans qui ont fui devant le danger

d'enlèvement et de recrutement par les forces maoïstes ou par peur de harcèlement et de violence exercés par les maoïstes ou les forces de sécurité (ou les deux). Tdh Népal, *Research Study Asylum of Exploitation*, 2006.

## 2.5. Mise en place de l'intervention [x]

Prenant en compte les besoins spécifiques d'aide humanitaire du pays (voir section 1.1.), les activités de Tdh visent une action réactive, curative et constructive sur l'environnement<sup>19</sup>. Il est important que chaque projet fonctionne sur la base de durabilité. Souvent, bien que d'importantes ressources (financières et humaines) soient injectées dans un pays durant une courte période, Tdh part du principe qu'un investissement à long terme, tel que la mobilisation des communautés et des institutions gouvernementales aura un impact de long-terme sur la communauté d'intervention.

Suite à une décision d'intervenir<sup>20</sup>, chaque projet de Tdh peut être divisé en phases successives. Selon le cycle de projet de Tdh<sup>21</sup>, un projet s'articule autour de sept phases qui constitue le cycle du projet: (1) phase préalable (analyse de situation), (2) planification stratégique, (3) programmation opérationnelle, (4) mise en œuvre/exécution, (5) suivi/évaluation, (6) capitalisation, (7) réajustement ou retrait. Ce chapitre donne un aperçu des éléments essentiels à la gestion de cycle de projet, lié spécifiquement à la préparation, l'évaluation, la planification et le suivi en cas d'urgence. La dernière section donne un aperçu du mode d'action de Tdh.



<sup>19</sup> ICRC *Strengthening Protection in War*, ICRC, 2001.

<sup>20</sup> Tdh *Policy in Emergency Situations / La politique de Tdh en matière d'urgences*.

<sup>21</sup> Tdh *Project Cycle Handbook / Manuel Gestion de Cycle de Projet*, 2002. (KIT)

### 2.5.1. Préparation en cas d'urgence – cas de catastrophe naturelle

Avant de donner davantage de détails sur les différentes phases du projet, nous examinons brièvement la phase avant l'intervention; la préparation en cas d'urgence. Dans le cadre de son mandat, la cellule d'urgence de Tdh peut prendre la responsabilité d'identifier et de développer un plan de réaction aux catastrophes naturelles qui pourraient affecter un pays. Grâce à un pré-positionnement, Tdh peut:

- Apporter un soutien à l'équipe Tdh du pays ou au gouvernement dans un cadre spécifique d'intervention
- Répondre à une demande du gouvernement
- Mettre en place un réseau et/ou des équipes de travail en cas de catastrophe
- S'installer dans une région spécifique

Les sources d'informations pour préparer les efforts d'urgence en cas de catastrophes naturelles sont:

- Le site web *Humanitarian Early Warning Service* ([www.HEWSweb.org](http://www.HEWSweb.org))
- Les analyses effectuées par des recherches internes ou des visites dans le pays peuvent inclure: histoire des catastrophes antérieures, géographie et topographie, réaction locale et nationale à la catastrophe et capacité de gestion, existence d'un premier avertissement ou autre système d'alerte précoce, existence d'agences de secours ainsi que des lois locales, des coutumes et d'autres informations concernant des dangers réguliers ou possibles.

L'objectif global est de rendre la communauté consciente de ses ressources et d'identifier les risques afin d'améliorer la qualité de la préparation à des questions de protection des enfants suite à une catastrophe naturelle.

### 2.5.2. Analyse de situation

Le principal objectif d'une analyse de situation est de dresser une liste générale des besoins de la communauté, des ressources et des parties prenantes présentes (formelles ou informelles). Les analyses de situation sont effectuées à divers niveaux. Initialement, une analyse rapide sera effectuée au cours des premiers jours. Lorsque la situation se stabilise, une analyse de suivi sera réalisée. Alors que de nombreux outils ont été développés et évalués, le Module Analyse de Situation donne un résumé des principes fondamentaux de Tdh et offre quelques outils pratiques.

Après le Tsunami, l'analyse de situation initiale était basée sur plusieurs entretiens avec les victimes (hommes, femmes et enfants). Les communautés n'ont pas participé directement à l'analyse de situation mais étaient consultés de manière intensive. Aujourd'hui, elles participent très activement au programme par l'intermédiaire de centres communautaires pour enfants qui fonctionnent notamment grâce à des bénévoles issus des communautés. **Tdh Sri Lanka.**

Au Darfour, les populations déplacées ont fréquemment démontré une méfiance à l'égard des organisations internationales, les soupçonnant de collaborer avec le gouvernement. Lors de l'analyse de situation il était souvent impossible de récolter des informations de base. **Tdh, Soudan.**

### 2.5.3. Planification/ Programmation

Alors que davantage d'informations sont disponibles dans le manuel de cycle de projet de Tdh, cette section apporte certains éléments clés en matière de planification stratégique et opérationnelle.

La planification stratégique et participative est axée sur l'objectif et la conception du projet. Elle devrait regrouper toutes les parties prenantes. Le cadre logique (aussi appelé «matrice de suivi») résume la logique d'intervention et s'articule autour des éléments suivants:

- Finalité
- Objectif
- Résultats
- Indicateurs
- Moyens de vérification
- Hypothèses

**Il est important de se rappeler que la finalité des projets de protection est que: les enfants bénéficient de mesures de protection concrètes. En se basant sur cette finalité, les objectifs, résultats et stratégies seront définies en fonction des différents problèmes et du contexte spécifique du projet.**

La validation du plan stratégique, aussi appelé cadre logique, varie selon s'il s'agit d'un projet partenaire ou d'un projet Tdh. La validation finale repose toujours sur le responsable de programme au Siège, à la suite d'une consultation obligatoire avec les personnes ressources appropriées et le responsable de département. Dans le cas d'un partenariat, l'accord – duquel le plan stratégique est une partie intégrale – est signé par le responsable de département correspondant.

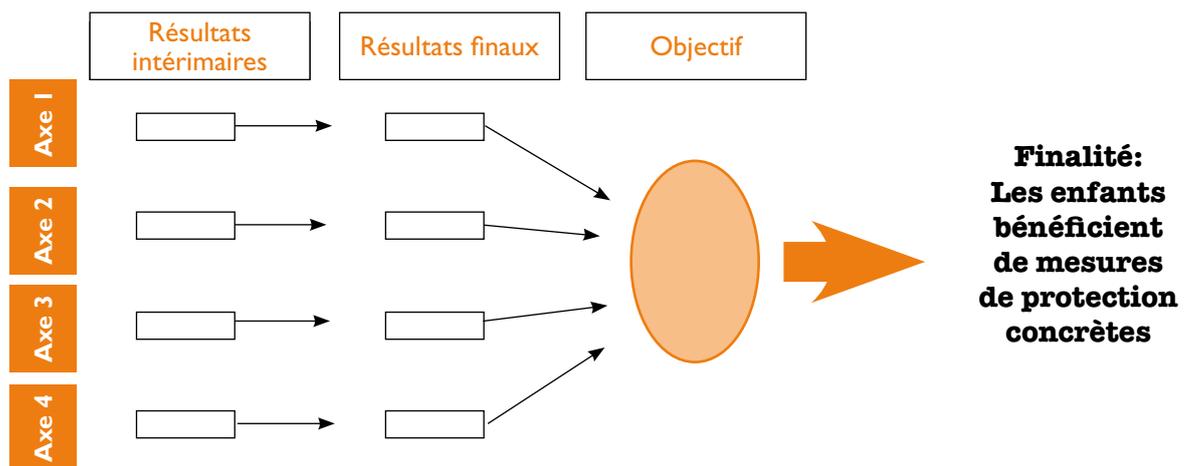
La programmation opérationnelle, la troisième étape du cycle de projet, permet d'organiser les moyens à disposition, ainsi que ceux qui doivent être trouvés afin de mettre en œuvre les actions

identifiées dans la stratégie d'intervention. Le fruit de cet exercice est le plan opérationnel annuel qui inclut le budget. Il est essentiel que toutes les parties prenantes participent, notamment les bénéficiaires, en cherchant les méthodes les plus appropriées en fonction de chaque cas.

### 2.5.4. Suivi/Évaluation

Le cadre logique sert de structure générale à la planification et au suivi de la mise en œuvre. La tâche suivante est de développer des outils qui permettront 1/ l'évaluation de l'intervention et 2/ le suivi régulier des enfants.

La liste ci-dessous, développée par le Groupe de travail Psychosocial (PWG)<sup>22</sup>, donne quelques exemples d'objectifs et d'indicateurs pour évaluer une intervention. Les indicateurs se classent dans deux catégories. Les indicateurs quantitatifs peuvent être mesurés par des nombres et des pourcentages qui peuvent être comparés au cours des différentes étapes de la mise en œuvre. Les indicateurs qualitatifs reposent sur des observations, des entretiens et des perceptions de ceux qui sont impliqués dans la programmation. De plus amples informations concernant les résultats et les indicateurs attendus se trouvent dans les modules relatifs aux différents axes du projet (par ex. activités récréatives, travail social et mobilisation communautaire).



<sup>22</sup> Un consortium de professionnels (ONG) et d'institutions académiques dont le secrétariat se trouve à Oxford University Refugee Studies Programme/ Queen Margaret University College, Edimbourg, financé par la Mellon Foundation.

### Objectif 1

Un meilleur environnement en termes de protection des enfants et d'intégration sociale est atteint grâce à une sensibilisation accrue auprès des autorités locales, des ONG, des communautés et des chefs communautaires impliqués dans les principes et les droits de protection, des risques et des mesures psychosociales appropriées pour les enfants orphelins ou séparés.

### Indicateurs 1

- Changement du nombre de groupes de protection, de droits et de pression officiellement enregistrés dans les communautés.
- Changement du pourcentage des personnes informées et sensibilisées (autorités, ONG et chefs communautaires) en matière de principe de protection, de droits et de risques encourus par les enfants.
- Changement du nombre de mécanismes de réponse (par ex. plans d'action au niveau de la communauté, interventions, partage d'informations) afin de résoudre les problèmes de protection, de droits et des questions de risques, initiés par les autorités locales, les ONG ou les groupes communautaires.
- Changement du nombre d'enfants se sentant en sécurité.

### Objectif 2

Amélioration du bien-être social des enfants séparés ou orphelins tel que défini par un comportement sociable, un fonctionnement cognitif/émotionnel et une capacité à rebondir positivement.

### Indicateurs 2

- Changement dans la proportion d'enfants affectés affichant un comportement sociables dépendant de leur culture.
- Changement de proportion d'enfants affectés capable d'exprimer leurs inquiétudes et de rechercher le contact d'autrui durant les périodes de stress.
- Changement dans la proportion d'enfants affectés utilisant des stratégies positives de prise en charge.

Alors que le suivi du projet est utilisé afin de suivre les résultats du projet, il demeure important d'assurer le suivi individuel des enfants. Axé sur la catégorie pertinente (par ex l'estime de soi, les relations familiales, la santé etc.) le suivi qualitatif est effectué par le biais de discussions régulières avec les bénéficiaires et des rapports écrits sur chacun d'entre eux. Un suivi individuel, effectué par les animateurs et travailleurs sociaux, permettra de mesurer le progrès de l'enfant et l'impact

du personnel impliqué. L'enfant doit participer et être consulté régulièrement sur le suivi de son développement!

## 2.6. Mise en œuvre/ Mode d'action

Le "Modèle de l'oeuf" est le modèle le plus couramment utilisé pour la protection humanitaire. Un élément essentiel pour le succès de ce modèle consiste à reconnaître qu'aucune organisation ne peut, à elle seule, protéger toutes les personnes déplacées. Le gouvernement et les organisations doivent coopérer dans leur travail de protection et trouver qui est le mieux placé pour agir à un moment donné et sur une question donnée.

### • Action réaction:

Ces activités ont un sens de réelle urgence et visent à atteindre un groupe particulier de civils subissant les horreurs immédiates d'une violation (ex. démobilisation d'enfants soldats.)

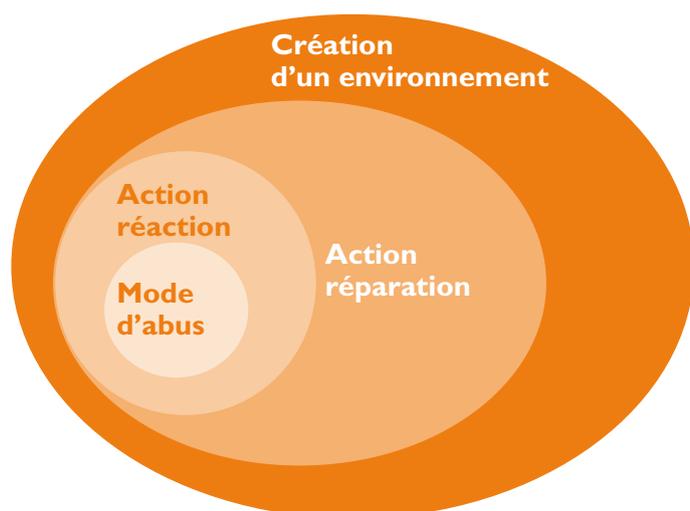
### • Action réparation:

C'est un processus à plus long terme que l'action réaction, comme le rétablissement de la santé, les recherches de la famille, le soutien aux moyens de subsistance, le logement, l'éducation, les enquêtes et les recours judiciaires (ex. éducation des enfants après leur démobilisation.)

### • Création d'un environnement:

C'est un processus plus profond qui a de fortes chances d'impliquer l'amélioration des lois, la formation des forces de sécurité, le développement d'une culture politique non violente.(ex., plaider pour la ratification par le gouvernement du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la participation des enfants à des conflits armés).

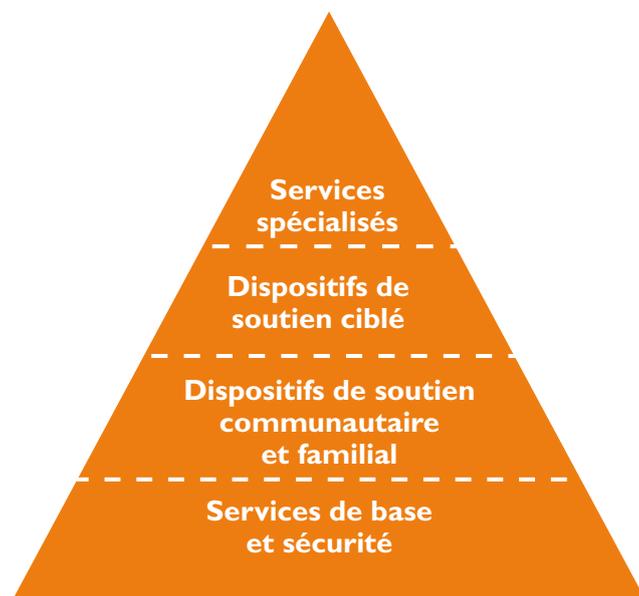
La création d'un l'environnement protecteur sera considéré à tout moment de l'intervention, notamment durant l'analyse de situation, la mise en œuvre, et la sortie (voir 2.1). Dans le cadre des actions «réaction» et «réparation» Tdh se concentre sur les activités suivantes:



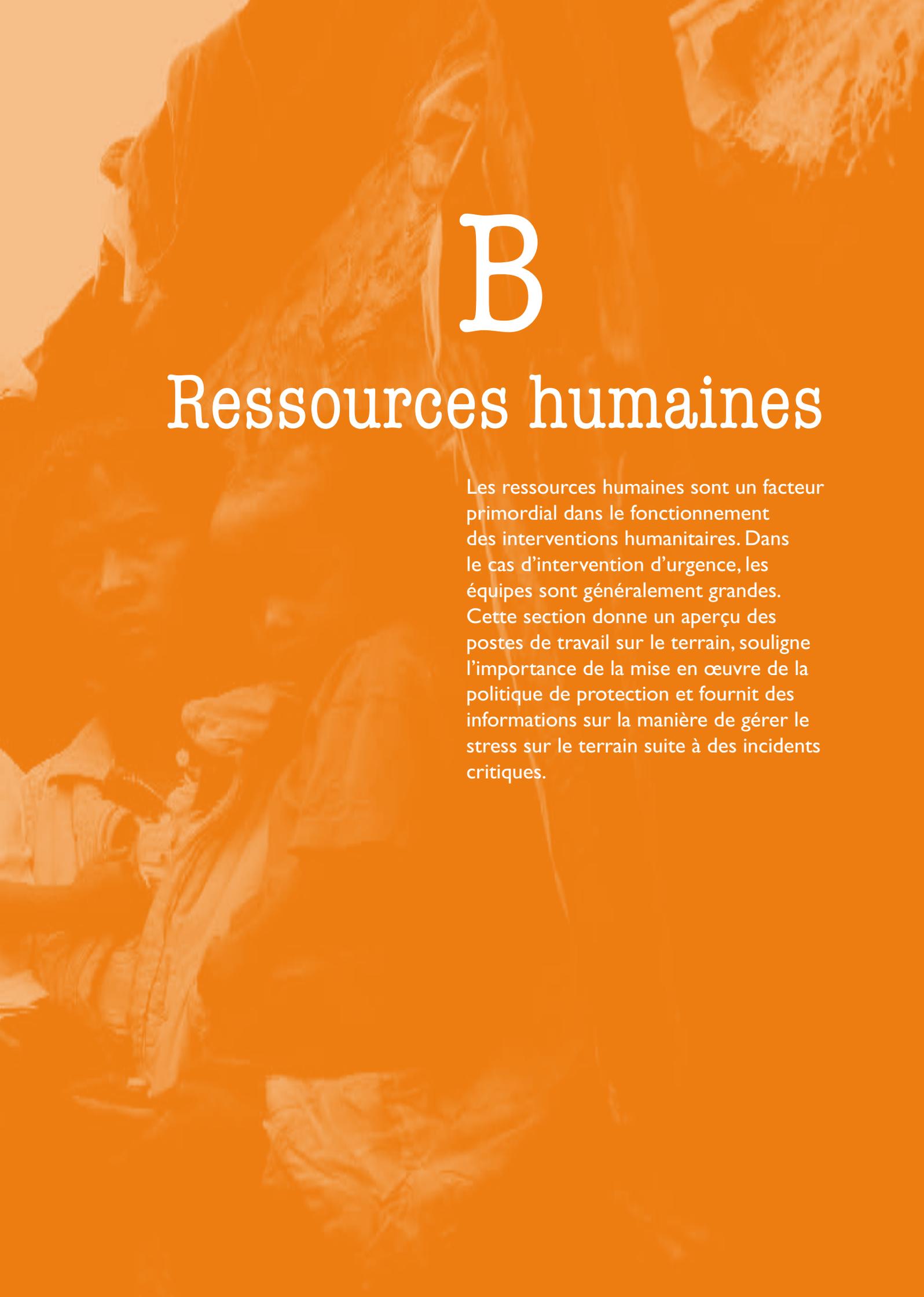
- Premièrement, Tdh tente de faciliter l'accès aux services de base ainsi qu'à la sécurité. Ceci inclut la couverture des besoins de base (nourriture, abris, information) et le début de contacts avec les enfants et leurs familles à travers des visites familiales et activités communautaires.
- Parallèlement et aussi longtemps que nécessaire, Tdh offre un refuge sécurisé aux enfants. A travers sa portée active dans les écoles et les familles, Tdh offre un soutien à la famille et la communauté sous la forme d'activités communautaires et récréatives et le partage d'informations.
- Une fois la confiance établie au sein de la communauté et avec les enfants, les cas les plus vulnérables sont identifiés, accompagnés par les travailleurs sociaux et, si nécessaire, recommandés auprès d'institutions locales. Les réseaux de références sont établis en tenant compte des limites des ressources à disposition.

En plus d'agir comme une ressource importante où les enfants peuvent concentrer leur énergie de manière positive, les «centres d'activités récréatives» peuvent être utilisées comme un outil d'identification et de suivi des enfants les plus vulnérables qui peuvent ensuite être recommandés auprès du système de santé mentale de la région. (...) Un tel programme compense également le manque d'écoles juste après un désastre, qui, dans le cas présent, avaient été réduites en ruines. Les «centres d'activités récréatives» font office de point de repère intermédiaire dans le processus de reconstruction du système éducatif.

Tdh Iran, Recherche effectuée par le Centre de Psychologie Humanitaire sur l'intervention à Bam, 2004.





The background of the page is a photograph of a tented camp, likely for displaced persons, with a strong orange color overlay. The tents are made of light-colored fabric and are pitched in rows. The overall scene is somewhat dimly lit, suggesting an outdoor setting.

# B

## Ressources humaines

Les ressources humaines sont un facteur primordial dans le fonctionnement des interventions humanitaires. Dans le cas d'intervention d'urgence, les équipes sont généralement grandes. Cette section donne un aperçu des postes de travail sur le terrain, souligne l'importance de la mise en œuvre de la politique de protection et fournit des informations sur la manière de gérer le stress sur le terrain suite à des incidents critiques.

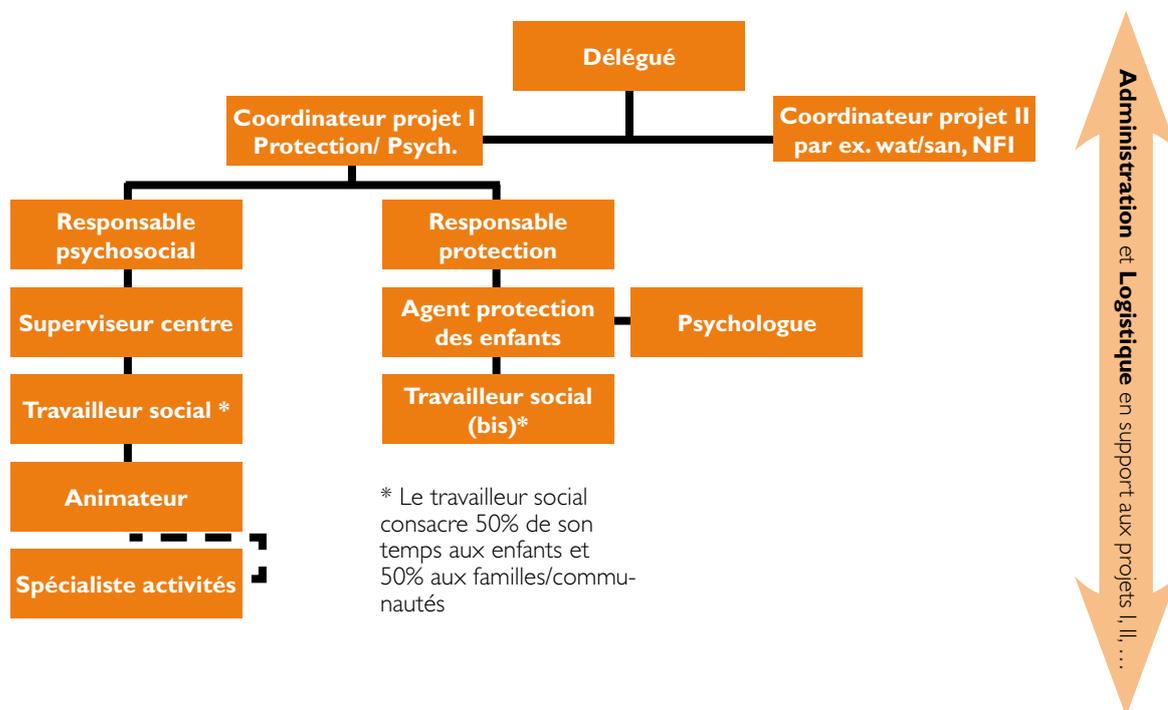


# Recrutement et postes sur le terrain

# 3

**[α]** Tandis que la composition des équipes (expatriés et locaux) va dépendre de la nature du projet et des ressources existantes, un organigramme peut être conçu à partir des mêmes éléments. En général, les postes de délégué et coordinateur sont assurés par le personnel expatrié. Les postes exigeant un contact direct avec les enfants et les familles sont assurés par le personnel local. Les salaires sont appliqués en fonction du nombre d'années d'expérience et des normes nationales. La participation de bénévoles, en tant qu'animateurs ou agents communautaires, est un élément essentiel pour renforcer les capacités locales et garantir la durabilité du projet. Il est important de souligner qu'au sein de petits projets, plusieurs postes peuvent être assurés par la même personne (par ex. responsable de la protection / agent de la protection des enfants).

## Organigramme axé sur les postes protection/psychosocial<sup>24</sup>



<sup>24</sup> L'organigramme est fonctionnel et non hiérarchique en termes de direction et de salaires.

### **Animateur /agent communautaire**

Les animateurs sont le cœur du projet car ils sont en contact direct et quotidien avec l'enfant. Ils sont supervisés par le responsable du centre. De plus, ils reçoivent un soutien sous forme de conseils et d'assistance technique des travailleurs sociaux et du responsable pédagogique. Afin de garantir la qualité du projet, on compte un nombre maximal de 25 enfants par animateur. Au delà de ça, l'animateur ne peut pas garantir le bon déroulement des activités et apporter l'attention nécessaire aux enfants.

Dans de nombreux projets, les animateurs ne sont pas des professionnels. Ils ont peut-être bénéficié d'une éducation limitée et souffrent d'incertitude quant à leur avenir. Un système de rémunération est impératif afin que le personnel puisse couvrir ses besoins essentiels. Il peut être sous forme de ressources matérielles ou financières. La question de rémunération est problématique dans beaucoup de zones et il est essentiel de travailler en partenariat avec les autres ONG afin de prendre en compte les normes économiques locales. En ce qui concerne les heures de travail, il est important de se souvenir que travailler avec des enfants est très fatigant, surtout lorsqu'on vit dans des conditions difficiles. Dans la majorité des zones d'urgence, les animateurs bénévoles ne travaillent qu'un nombre limité d'heures par jour.

Les animateurs dévoués et motivés resteront et se développeront avec le projet. Ils ont besoin de se sentir au cœur du projet et, autant que possible, être impliqués dans le processus de prise de décision. Afin de maintenir leur motivation, une attention constante doit être portée au développement de leurs compétences par le biais de formations et ateliers.

### **Spécialiste activités**

Spécialiste des activités n'est pas un poste qui existe dans tous les projets. Son rôle est de renforcer les compétences des animateurs dans un domaine spécifique. Ce travail est particulièrement important dans les zones où il existe de nombreux centres, éloignés les uns des autres. Du fait qu'il est assez difficile de trouver des personnes avec ce profil, il est essentiel d'apporter le soutien et la formation nécessaires.

### **Travailleur social**

Le travailleur social constitue un lien important entre l'enfant, la famille et l'animateur. Il/elle propose une approche personnelle à un groupe collectif en identifiant et assurant le suivi des cas les plus vulnérables. Il/elle a un contact régulier avec les équipes (animateurs), les responsables des centres et la famille, afin de partager les expériences de l'enfant au centre et vice versa. Le travail est souvent effectué par une équipe d'hommes et de femmes afin de prendre en compte les questions liées à la personne, au genre et à la sécurité.

### **Superviseur des centres**

Le superviseur des centres assure la coordination et le contrôle de qualité entre les différents centres. Son rôle est d'encourager les animateurs et d'être responsable de la programmation et de la mise en œuvre des activités. Il/elle a pour tâche de trouver les informations qualitatives et quantitatives, d'identifier les besoins (professionnels et matériels) et de mettre en œuvre les activités spéciales (par ex. l'organisation d'événements).

### **Agent de protection des enfants**

L'agent de protection des enfants travaille dans le bureau avec le responsable de protection et les travailleurs sociaux. Il/elle garantit une action de protection appropriée pour les enfants les plus vulnérables en rassemblant les informations auprès des travailleurs sociaux, écrivant les rapports et en apportant des conseils sur les actions de suivi.

### **Psychologue**

Le psychologue est essentiel notamment lorsque le projet cible une population qui a été sévèrement affectée (cf. la Palestine). Cette aide psychologique ne pourra être apportée que si des compétences locales existent. L'intervention psychologique de Tdh se fera toujours en harmonie avec les principes de Tdh tels que le soutien familial et l'approche systémique.

### **Responsables**

Les responsables assureront la planification et la mise en œuvre des activités de protection et psychosociales en fonction du plan stratégique. Ils garantiront une bonne compréhension des problèmes ainsi que la coordination aux niveaux

local, national et international.

### **Coordinateur**

Le coordinateur est en contact avec le délégué et les responsables. Du fait qu'il/elle a peu de contact avec les enfants et les familles, sa responsabilité est de coordonner le développement du projet. Ses tâches comprennent l'analyse de situation, la diffusion d'informations au sein du projet, l'expansion du projet, le recrutement du personnel, la mise en œuvre des activités et l'évaluation.

### **Délégué**

Le délégué possède une vision stratégique du projet dans son ensemble. Il/elle est en contact avec les coordinateurs des différents domaines du projet (par ex. nutrition, eau/assainissement, protection, etc.). Le délégué représente Tdh auprès des parties externes. Ses tâches comprennent la création du projet, la coordination des divers domaines du projet et le contact régulier avec le siège.

### **Responsable pédagogique**

Le poste de responsable pédagogique peut être attribué en cas de nécessité et si les ressources sont disponibles. Sa tâche principale est de soutenir et dispenser des conseils et des formations tout au long du programme. Bien que ce rôle puisse être au départ rempli par un expatrié, un professionnel local devrait, au fil du temps, prendre la relève.

**Références:** Cahiers des charges



# Politique de protection des enfants

# 4

La Fondation Terre des hommes reconnaît que des actes de maltraitance sont perpétrés sur des enfants dans toutes les sociétés, toutes les cultures et historiquement dans de nombreuses organisations. Les employés et partenaires sont susceptibles d'être confrontés à des problèmes de maltraitance à un moment ou un autre. Après des incidents critiques au sein de l'organisation, la politique de Tdh a été mise en place afin de prévenir la maltraitance des enfants sous toutes ses formes; négligence, physique, émotionnelle et sexuelle. Cette politique a pour objectif de:

- Eveiller les consciences au sein de la Fondation sur la maltraitance envers les enfants
- Fournir des conseils sur la prévention, la promotion, le signalement et les réactions concernant la maltraitance des enfants
- Réduire le risque de maltraitance des enfants par le recrutement et la sélection d'employés et autres
- Réduire le risque de maltraitance des enfants en élaborant une culture de direction ouverte et informée au sein de l'organisation

Pour des raisons évidentes, les projets liés à la protection des enfants doivent apporter une attention particulière à la mise en œuvre de la politique de protection des enfants. La direction de Tdh doit:

- Nommer un délégué ou un responsable hiérarchique chargé de la mise en œuvre de la politique.
- Organiser des formations et des briefings formels pour tous les employés et les partenaires.
- Développer des procédures de signalement des inquiétudes (par ex. signer le code de conduite, qui signale à qui).
- Mettre l'accent sur le fait que le signalement est obligatoire pour tous les employés et partenaires.
- Évaluer le risque des postes en fonction du niveau de contact avec les enfants.
- Mettre à jour et améliorer les procédures de recrutement et de sélection.

Comment la Politique de Protection des Enfants peut être appliquée aux situations d'urgences. Utilisez le tableau ci-après pour vous aider.

Child Protection Policy Standards		
1	<b>A written policy to keep children safe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Is the policy relevant/useful for responding in an emergency?</li> <li>- Are the principles applicable in emergency response scenarios and are they informed by international humanitarian codes?</li> <li>- If you have already responded in an emergency, how relevant was the policy, what did you learn?</li> </ul>
2	<b>Putting the policy into practice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- What would need to change in your current procedures and systems in order to keep children safe in an emergency? How will this be decided and explained to staff?</li> <li>- Have you 'mapped' local resources, who could help you and how you can work together to develop a reporting structure and a complaints procedure? Who would develop it and how would it be implemented?</li> <li>- How would you ensure staff, volunteers, children and the community know about the procedures?</li> <li>- How would information in a child protection investigation be kept confidential in, for example, a camp?</li> </ul>
3	<b>Preventing harm to children – safe recruitment</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- How could the speed of recruitment be increased but remain safe?</li> <li>- How would you ensure new staff understand the policy and procedures?</li> <li>- If hiring at the location of the emergency, do staff know what is required?</li> </ul>
3	<b>Preventing harm to children – abuse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Do you have child-safe places?</li> <li>- Are there child-safe areas in the layout of camps (UNHCR, SPHERE etc)</li> </ul>
4	<b>Written guidelines on behaviour towards children</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Do the guidelines apply effectively in emergency situations?</li> <li>- How would they be publicised in an emergency so children and adults would know what to expect?</li> <li>- Do media protocols and guidelines (contact with press and images of children) address protection in emergencies?</li> </ul>
5	<b>Meeting the standards in different locations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Have you considered the implications of different cultural contexts in your scenario/building?</li> <li>- Do you and/or potential partners understand the different risks present in an emergency and how they can be reduced?</li> </ul>

Child Protection Policy Standards		
6	<b>Equal rights of all children to protection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Do data collection systems have information on particularly vulnerable groups such as disabled, minority ethnic groups, girls, child headed households?</li> <li>- Have you considered integrating child protection in all your assessment activities to ensure equal distribution of food rations and non-food relief items?</li> </ul>
7	<b>Communicating the 'keep children safe' message</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- How will children know about your child protection policy and what they can expect from your staff?</li> <li>- How will adults and children know what your reporting system is and where there are child-safe places?</li> <li>- Have you got named, designated persons to act as focus/contact points to whom children and adults can report concerns?</li> </ul>
8	<b>Education and training to keep children safe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Are systems identified to enable newly recruited or relocated staff to be trained in the onset of an emergency?</li> <li>- Is there a focal person who has responsibility for understanding particular protection risks identified in the scenario building?</li> </ul>
9	<b>Access to advice and support</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Have you discussed with other agencies their child protection response in emergencies and whether resources can be shared e.g. focal points?</li> <li>- Have you identified external psychological support and resources for staff working in an emergency?</li> </ul>
10	<b>Implementing and monitoring</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- How you will assess child protection in your emergency response?</li> <li>- What did you learn about your child protection response from your last emergency response?</li> </ul>
11	<b>Working with partners (to meet the standards)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- What essential child protection measures would you require of new partners in an emergency?</li> <li>- Do you have alternatives if it is not possible to implement these measures?</li> </ul>

### Références

- Modèle de mise en œuvre de la politique de protection des enfants au Soudan.
- Procédures de Tdh en matière de protection des enfants et documents de références (disponible sur KIT).
- Keeping Children Safe ([www.keepingchildrensafe.org.uk](http://www.keepingchildrensafe.org.uk))



# Stress sur le terrain et gestion des incidents

# 5

Le personnel travaillant dans des contextes humanitaires a tendance à faire de nombreuses heures dans des situations de stress extrême ; pression et conditions sécuritaires difficiles. L'action minimum entreprise par les responsables devrait inclure les éléments ci-dessous<sup>25</sup>:

- Assurer la disponibilité des plans pour protéger et favoriser le bien-être en pleine urgence
- Préparer le personnel à leurs travaux et au contexte
- Faciliter un environnement de travail sain et des plages de repos et de récupération
- Résoudre les facteurs de stress potentiels liés au travail
- Garantir l'accès aux services de soutien si nécessaire

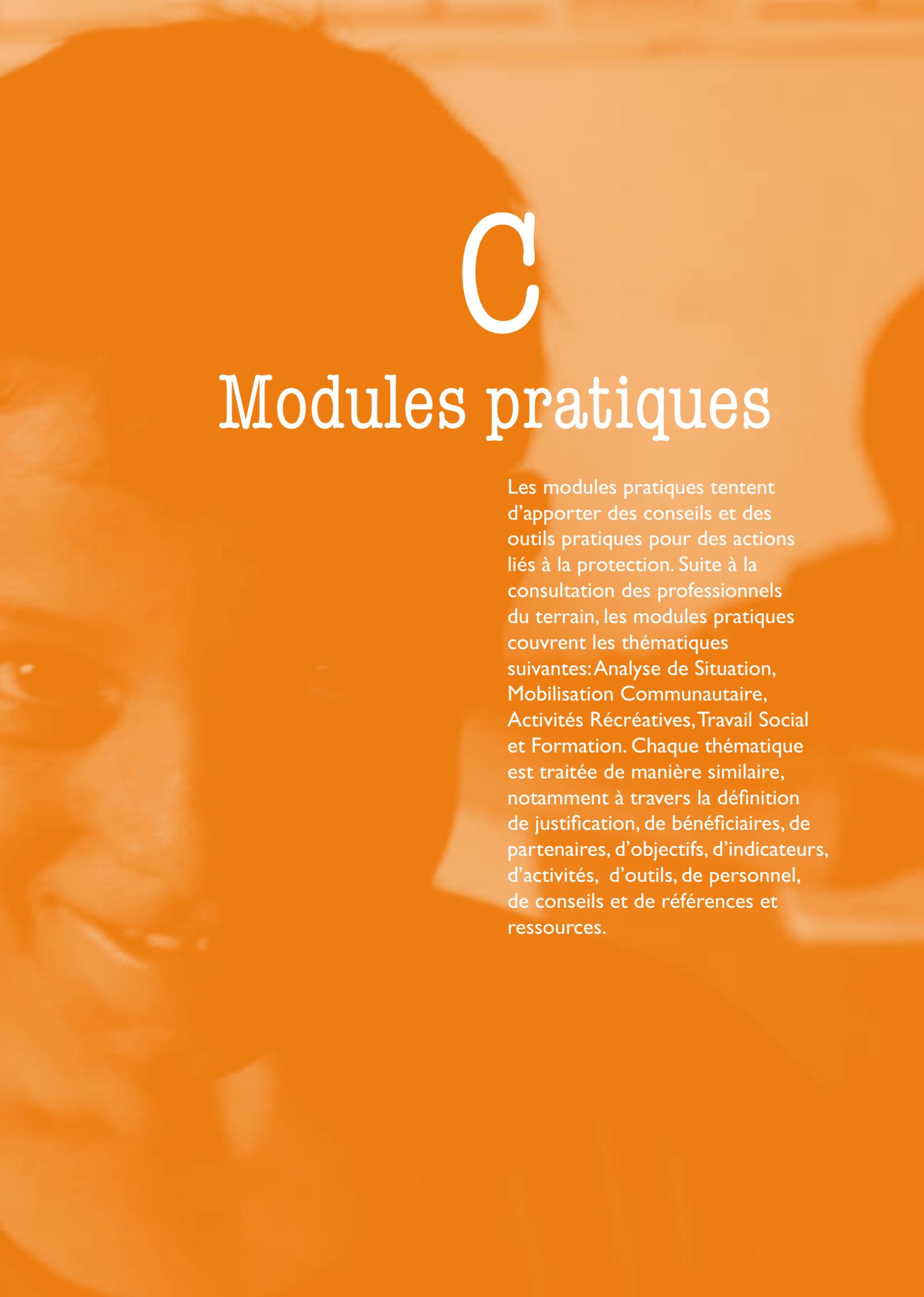
Un incident critique ou traumatique, vécu personnellement ou dont on est témoin, est un événement qui implique la mort, une blessure sévère ou une menace vis à vis de sa sécurité personnelle, et entraîne des réactions de peur intense, de vulnérabilité ou d'horreur et qui submerge les mécanismes de défense de la personne. Réagir au stress est normal. Rechercher un soutien de la part des collègues et des conseillers professionnels est le premier pas dans la gestion du stress. Certaines actions qui peuvent être entreprises à la suite d'un incident critique sont listées ci-dessous<sup>26</sup>:

- Désamorcer ce qui vient de se produire en tenant une réunion de groupe avec les membres du personnel qui a vécu l'incident critique ou en a été témoin. Discutez ensemble de l'expérience et prenez en compte les réactions et sentiments du groupe qui en découlent. Limitez le déversement d'émotions négatives ou de colère et assurez-vous que la réunion serve en tant qu'action de soutien.
- Si un incident critique était sévère et que de nombreux membres du personnel ont été affectés, apportez votre soutien et organisez un débriefing par un professionnel formé aux situations de stress traumatique pour tout le personnel affecté, immédiatement après l'événement et dans un environnement sûr et paisible.
- Toutes les informations partagées doivent rester confidentielles.
- Signaler tous les incidents critiques au siège de Tdh.

<sup>25</sup> IASC Task Force on Mental Health and Psychosocial Support, 2007. ([www.who.int](http://www.who.int))

<sup>26</sup> Emergency Field Handbook, UNICEF, 2005.



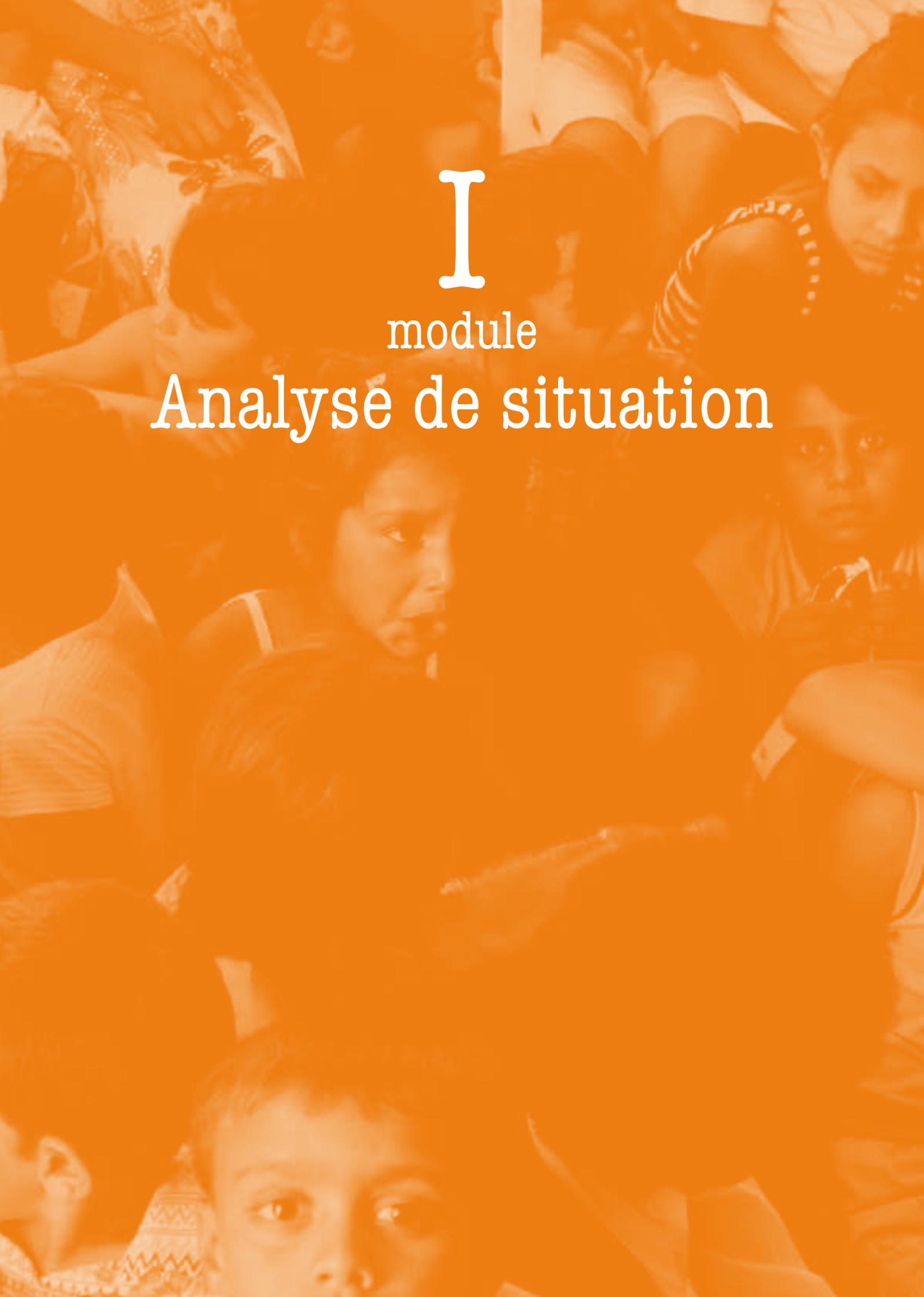


# C

## Modules pratiques

Les modules pratiques tentent d'apporter des conseils et des outils pratiques pour des actions liés à la protection. Suite à la consultation des professionnels du terrain, les modules pratiques couvrent les thématiques suivantes: Analyse de Situation, Mobilisation Communautaire, Activités Récréatives, Travail Social et Formation. Chaque thématique est traitée de manière similaire, notamment à travers la définition de justification, de bénéficiaires, de partenaires, d'objectifs, d'indicateurs, d'activités, d'outils, de personnel, de conseils et de références et ressources.





I

module

Analyse de situation

## ✓ Justification

Ce module s'articule autour des principes fondamentaux, de la méthodologie et des informations nécessaires pour réaliser une analyse de situation. Il décrit la première analyse de fond à effectuer avant de débiter un projet dans une situation d'urgence; des analyses de situation supplémentaires peuvent être effectuées par la suite à d'autres moments durant la mise en œuvre d'un projet.

Une analyse de situation, aussi appelée évaluation initiale, est un processus de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives, afin de comprendre une situation à un moment donné<sup>1</sup>. Elle permet une vue d'ensemble qui facilite l'identification des besoins, des parties prenantes, des ressources disponibles et des contraintes.

### **Analyse de situation initiale**

Une analyse de situation initiale devrait être effectuée dans les 5 à 15 premiers jours suivant une situation d'urgence telle qu'une catastrophe naturelle ou le début d'un conflit. Elle sert de base quant à la manière d'agir pour répondre aux besoins urgents de la population et pour développer une proposition de financement. Sur la base de cette analyse de situation, Terre des hommes (Tdh) décide d'intervenir ou non et détermine la conception générale du projet.

### **Analyse de situation en profondeur**

Une analyse de situation en profondeur s'effectue sur une plus longue période (1 à 2 mois) lorsque les actions de secours d'urgence initiales ont déjà commencé. Elle aide à définir un cadre logique – plans stratégiques et opérationnels – et un modèle d'action (modalités d'intervention).

### **Suivi**

Le suivi consiste en un ensemble de tâches à effectuer à différents moments au cours du projet. Un suivi stratégique et opérationnel permet, respectivement, d'évaluer les objectifs, et d'évaluer et d'ajuster les activités et ressources afin de garantir que le projet est toujours sur la bonne voie.

### **Evaluation**

L'évaluation vise à déterminer a) si le projet a atteint ses objectifs; b) les conséquences du projet sur le bien être des enfants; et c) l'impact du projet à long terme.

## Chapitres pertinents dans le manuel du cycle de projet de Tdh (1)

- VII. Analyse de problème
  - 7.1. Première étape de l'analyse de problème: identifier le problème principal
  - 7.2. Deuxième étape de l'analyse de problème: confronter les points de vue
  - 7.3. Placer une situation dans son contexte
  - 7.4. Placer une situation dans son contexte historique
- VIII. Identification des parties prenantes et analyse
  - 8.1. Liste des parties prenantes principales
  - 8.2. Analyse des parties prenantes principales
- IX. Forces favorables: ressources et potentialités
- X. Forces défavorables: limitations, obstacles et risques
  - 10.1. Limitations
  - 10.2. Obstacles et risques
  - 10.3. Exemple

<sup>1</sup> Une « analyse de situation » diffère du concept plus étroit d'« évaluation des besoins » du fait que a) elle est plus générale et porte sur un contexte plus large d'une situation, et b) elle identifie non seulement les besoins et les problèmes mais aussi les capacités et les ressources.

## Principes fondamentaux

### **Participation des populations affectées**

Baser l'analyse de situation sur les consultations avec les populations concernées pour motiver l'identification des problèmes et l'action nécessaire, et pour encourager la participation de la communauté dans le projet. Afin d'aider la communauté à restaurer sa capacité à prendre des décisions et à entreprendre des activités, mettre l'accent sur ses forces et ses moyens préexistants de faire face aux difficultés. Bien que des mécanismes participatifs ne puissent pas toujours être mis en place au début d'une analyse de situation, une collaboration avec les bénéficiaires et/ou les membres clés de la communauté devrait être considérée comme étant une priorité et être régulièrement encouragée.

### **Consultation générale**

Considérer les différents points de vue et situations sous tous les aspects d'une analyse de situation. Souvent, certains groupes de la population – tels que les femmes, les personnes âgées, les groupes ethniques et sociaux, les personnes pauvres ou les personnes moins éduquées – sont soit oubliés soit ne sont pas consultés à cause de divers facteurs culturels qui les rendent moins visibles et/ou accessibles. Les enfants sont aussi souvent ignorés et pas consultés, même s'ils sont les premiers bénéficiaires du projet potentiel. L'expérience a montré, cependant, que les enfants et les jeunes représentent des ressources importantes et apportent une contribution très spécifique.

### **Collaboration avec les principaux représentants**

Impliquer les acteurs clés de la communauté (chefs traditionnels, religieux ou politiques, guérisseurs traditionnels, enseignants, personnel de santé, etc.) dans l'analyse de situation; cela facilite l'entrée dans une communauté et aide à obtenir un soutien ainsi qu'un apport d'informations. Il n'est pas toujours facile d'identifier ces ressources car certaines personnes peuvent être physiquement et/ou émotionnellement incapables de participer à cet exercice. D'autre part, certaines personnes (par ex. les personnes appartenant à des groupes religieux, politiques, ethniques ou armés) peuvent avoir un intérêt particulier à se proclamer leaders ou membre d'une organisation non-gouvernementale (ONG). Lorsque de nouveaux leaders peuvent être identifiés, soyez prudent pour éviter tout abus de leadership. Dans certains cas, si les leaders de la communauté reçoivent trop de responsabilités supplémentaires, ils sont alors incapables de continuer à remplir leurs engagements initiaux.

### **Respecter le bien-être des personnes, la confidentialité et la vie privée**

Demander aux personnes de partager leurs expériences et préoccupations peut s'avérer inapproprié et nuisible, surtout lors des premières phases d'une urgence. Pour le bien-être psychologique de certaines personnes, il est préférable d'éviter d'aborder des problèmes sensibles car cela peut ré ouvrir des blessures profondes. La qualité d'une analyse de situation dépendra de la capacité des «évaluateurs» à respecter et à gérer les sentiments des personnes, avec sensibilité, et à écouter ce dont elles ont besoin ou ce qu'elles sont capables d'exprimer (sans se comporter comme un psychologue). Il est essentiel que le personnel possède les compétences pour agir de la sorte – laisser suffisamment de temps, choisir un endroit approprié, etc. Garder toujours confidentielles les informations sensibles et les gérer avec prudence.

### **Respecter la culture et les traditions**

Dans certains contextes, il peut être inapproprié de discuter de certains sujets; certaines personnes peuvent ne pas être à même ou ne pas être autorisées à exprimer certains sentiments, surtout vis à vis d'étrangers. «Respect de la culture» signifie que la personne responsable de l'analyse doit être sensibilisée aux variables culturelles quant à l'expression des sentiments et à leurs signes extérieurs, à la détresse psychologique et aux mécanismes d'adaptation (par ex. mort, guérison, rituels, etc.). Porter une attention particulière à l'abus possible des concepts occidentaux et aux incompréhensions culturelles et linguistiques.

### **Prendre le temps d'instaurer la confiance**

La qualité des informations collectées repose fortement sur un climat de confiance. Avant de grouper des discussions et des entretiens, il est important d'établir un premier contact avec les gens. Les évaluations sur la protection des enfants doivent commencer doucement, de préférence par le biais de la collecte d'informations basiques quantitatives (par ex. nombre d'enfants, nombre de familles, etc.). L'expérience a montré que, pour faciliter l'accès à la communauté, il est utile de combiner les analyses de situations sur la protection des enfants avec d'autres types d'analyses de situations, telles que les installations d'eau et sanitaires, l'hygiène, les éléments alimentaires et non-alimentaires et les activités de distribution. L'évaluation initiale peut aussi être l'opportunité de fournir des informations de base sur l'impact de la catastrophe, le soutien matériel, le relogement, etc. Indéniablement, cette approche renforce l'objectif de la visite et peut s'avérer particulièrement aidante pour la population.

### **Etre clair quant aux objectifs de l'analyse de situation et au type d'informations à collecter**

Souvent, les populations affectées par la crise sont sollicitées par plusieurs organisations effectuant leurs évaluations initiales respectives. Faites particulièrement attention à donner une explication claire sur le but et les objectifs de cette analyse de situation et définir sa contribution potentielle envers la communauté. Ne faites pas de promesses à cette étape. Donnez des informations sur l'analyse de situation à la population et tenez-la au courant des actions à suivre.

### **Éviter la duplication**

Afin d'éviter la duplication du travail et la confusion au sein des communautés, il est impératif que les organisations se partagent les résultats de leurs évaluations entre elles. Partager n'est pas toujours aisé – notamment lorsque, par exemple, différentes méthodes ou normes ont été appliquées lors de la collecte des informations qualitatives. Dans les cas où une communauté a dû travailler en collaboration avec plusieurs organisations (degré de saturation important), il peut être nécessaire d'utiliser une méthodologie différente, de cibler une zone ou un groupe différent ou simplement de retarder l'analyse de situation.

### **La politique de protection des enfants de Terre des hommes**

Toute personne prenant part à une analyse de situation de Tdh, en tant que bénévole, consultant ou membre du personnel, doit agir en conformité avec La politique de protection des enfants de Terre des hommes (PPE). A la suite d'une crise, les risques d'abus des enfants sont élevés et il est nécessaire d'être extrêmement vigilant. Quelque soit le degré de contact avec les enfants, assurez-vous que les membres de la communauté et les autres partenaires impliqués dans l'analyse de situation soient rendu attentifs aux attentes et aux pratiques de Tdh en termes de PPE.

## La méthodologie

La méthodologie à suivre lors de l'analyse de situation varie selon: a) le mandat de l'organisation; b) les ressources disponibles; c) le contexte; et d) la phase du projet. L'évaluation initiale peut être perçue comme un processus d'apprentissage – à la fois flexible et structuré. Un risque important dans la conduite d'une évaluation est d'être subjectif et de ne pas prendre en compte la spécificité de chaque contexte. Il y a une tendance à ne voir que ce que l'on veut et ainsi à perdre son objectivité; il est donc primordial d'adopter une approche flexible. Baser l'évaluation sur les principes définis ci-dessus chaque fois; cela donnera une structure au processus.

Lors des premières phases d'une urgence, la priorité dans la réponse aux besoins de survie est d'identifier les enfants non accompagnés, inscrire les enfants, réunir les familles et donner des informations. L'évaluation initiale doit se concentrer sur ces problèmes urgents.

Afin de commencer l'évaluation initiale le plus vite possible, créer une équipe. L'expertise et l'expérience sont essentielles pour garantir la qualité d'une analyse de situation. Les évaluateurs doivent avoir une

compréhension claire des questions psychosociales et de protection et aussi être capables d'anticiper les besoins et les risques, à la fois sur le court/long terme et aux niveaux individuel/collectif. Selon la taille de la communauté, l'équipe est constituée idéalement de 4 à 5 personnes: un évaluateur principal, deux experts nationaux dans la protection des enfants, un traducteur et un conducteur. Soyez particulièrement attentif au profil de chaque membre du personnel afin de garantir que personne n'a de préjugé lié à l'ethnicité, au genre ou à la religion. Le personnel des ONG ou des organisations basées sur la communauté (CBO) peuvent apporter un soutien humain et technique inestimable lors de l'évaluation initiale. Définir un plan d'action clair avant de commencer une évaluation. Quelque soit le profil des membres de l'équipe, ils doivent être informés et formés sur les éléments fondamentaux des principes de Tdh, les outils de collecte de données et les mécanismes de signalement des informations. Dans la plupart des cas, les entretiens et discussions délicats avec les populations affectées – les enfants – devraient être effectués par des membres du personnel très compétents, assistés d'un traducteur qui joue un rôle crucial dans la transmission des informations. Les outils utilisés lors d'une analyse de situation sont différents et complémentaires. Les informations collectées peuvent être classées de générales (sur le pays) à individuelles (sur un enfant) et peuvent comprendre des données qualitatives et/ou quantitatives.

**Les acteurs et ressources principaux comprennent:**

- Les leaders de la communauté ou leaders religieux
- Les personnes affectées, y compris les enfants
- Les enseignants, professionnels de la santé
- Les autorités gouvernementales (par ex. sécurité sociale, santé, éducation, justice)
- L'armée et les groupes armés
- Les ONG locales et nationales
- Les agences de l'ONU et les ONG internationales travaillant dans la protection des enfants
- Les structures de coordination (par ex. santé, la protection ou l'éducation)
- Les médias et sites internet (par ex. [www.reliefweb.org](http://www.reliefweb.org))

**Les techniques utilisées dans la collecte d'informations comprennent:**

- L'observation
- Les entretiens individuels
- Les groupes de discussions ciblées
  - Les questionnaires
- Les lectures (par ex. évaluations, rapports, livres, articles)
- Les mécanismes de réunions et de coordination

Faites attention à la sélection des sources d'information. Les gens appliquent souvent leurs propres perceptions ou interprétations à une situation donc il est important de considérer les informations selon leur provenance (groupes ethniques ou religieux, gouvernements, partis politiques etc.). Les sources devraient varier autant que possible.

## ? Les informations à collecter

L'analyse de situation permet, grâce à la collecte de données, que la compréhension d'une situation devienne plus élaborée. Le Haut commissariat des Nations-unies pour les réfugiés (UNHCR) met en œuvre une série de démarches afin de garantir une analyse participative (2). Les données qui ne semblent pas pertinentes au premier abord, peuvent s'avérer importantes par la suite. Il est primordial d'avoir une vue d'ensemble de la situation, la plus large possible, avant d'entrer dans les détails. Une analyse de situation peut être divisée en quatre étapes, englobant les acteurs et les techniques cités ci-dessus.

**Étape 1:** Passer en revue les informations disponibles sur la situation avant la crise

**Étape 2:** Passer en revue les informations concernant la crise et ses effets immédiats

**Étape 3:** Identifier les questions psychosociales ou de protection clés et les acteurs principaux

**Étape 4:** Systématiser les informations

### **Étape 1: Passer en revue les informations disponibles sur la situation avant la crise:**

- Données géographiques, environnementales et socio-économiques
- Caractéristiques de la population (religions, politiques, langues, traditions, activités économiques, éducation etc.)
- Organisations administratives et politiques
- Organisations sociales et familiales
- Pratiques générales envers les enfants, soins des enfants et éducation
- Questions et divisions liées au genre et à l'âge (rôles, règles)
- Préoccupations générales d'ordre psychosocial et en matière de protection
- Personnes vulnérables

### **Étape 2: Passer en revue les informations concernant la crise et ses effets immédiats:**

- Nature de la crise – quand et comment est-elle survenue
- Population affectée (nombre des victimes groupées par âge, genre, ethnie et religion)
- Dégâts matériels et environnementaux (maisons, écoles, hôpitaux, points d'eau, routes, sites religieux, etc.)
- Situation en termes de besoins de survie essentiels et de risque (nourriture, eau, santé, hygiène, abris, vêtements, sécurité)
- Emplacement de la population (accessibilité, camps, villages, abris, etc.)
- Personnes vulnérables nécessitant une attention particulière
- Évènements à venir probables (nouveau désastre, déplacement, départ massif, pillage, tensions ethniques)
- Informations fournies aux populations affectées (types et manières)

### **Étape 3: Identifier les questions psychosociales ou de protection clés et les acteurs principaux**

Basées sur une liste mise au point par Save the Children (3), les questions principales en termes de protection sont posées ci-dessous.

- Combien y a-t-il de familles dont le chef de famille est une femme, et quels sont les problèmes qu'elles rencontrent?
- Combien de pères seuls s'occupent-ils de leurs enfants et quels problèmes particuliers rencontrent-ils – notamment s'il y a des nourrissons?
- Comment les «enfants séparés» sont-ils définis au sein de la communauté? Combien d'«enfants séparés» vivent dans leur famille proche, une famille sans lien de parenté, tous seuls ou en groupes? Quel âge ont-ils? Leurs conditions actuelles de vie sont-elles adéquates?
- Quelles sont les causes typiques de leur séparation? Quelles étapes doivent être entreprises afin de

- débuter un programme pour retrouver leur famille?
- Combien y a-t-il d'enfants handicapés? Quels types de handicaps présentent-ils? Quelles sont les attitudes typiques à l'égard du handicap au sein de cette société et quel est son impact?
  - Combien y a-t-il d'enfants ayant des parents handicapés, malades ou âgés? Quels sont leurs problèmes particuliers?
  - De quelle manière les personnes ont-elles été affectées par leurs expériences du conflit et de la fuite? Des parents ou enfants ont-ils été témoins ou victimes de violences, y compris de viols? Comment ces personnes gèrent-elles ces problèmes?
  - Combien d'enfants ont besoin d'écoles primaires? Quels sont leurs précédentes expériences éducatives?
  - Combien y a-t-il d'enseignants parmi la population réfugiée?
  - Combien d'adolescents nécessitent une éducation secondaire? Quel est l'impact du manque d'infrastructures éducatives?
  - Quel impact l'urgence a-t-elle eu sur les moyens d'existence de la famille? Quelles sont les pressions économiques sur les familles? Quelles sont les conséquences – par ex. les adultes et les enfants sont-ils poussés à chercher un travail? Quel type de travail? Où peuvent-ils trouver du travail? Quels sont les effets du travail sur le développement des enfants?
  - Comment les adolescents se débrouillent-ils généralement? A quels problèmes sont-ils confrontés – par ex. problèmes sexuels, danger de recrutement dans les services armés, ennui, dépression etc.?
  - Quelle est la fréquence de la malnutrition des enfants? Dans quelle mesure les conditions du camp contribuent-elles à ce problème, par ex. nature et qualité de la nourriture, exigences accaparant le temps de la mère, facteurs culturels tels que la priorité donnée aux garçons en période de pénurie de nourriture?
  - Combien de femmes enceintes ou allaitantes y a-t-il et quels sont leurs besoins particuliers?
  - Y a-t-il des familles réfugiées vivant en dehors du camp? Quels sont leurs besoins et ressources spécifiques et quels problèmes particuliers présentent-elles en termes de protection et aide, accès aux services, etc.?
  - Existement-ils des facteurs particuliers mettant potentiellement les enfants et adolescents dans une situation encore plus risquée – par ex. violence sexuelle ou recrutement dans les services armés?

#### **Etape 4: Systématiser l'information**

Les équipes devraient se réunir à la fin de chaque journée ou session afin de passer en revue et discuter les données collectées. Par exemple, si un enfant mentionne, lors d'une visite au domicile familial, qu'il ou elle ne va pas à l'école, les équipes devraient systématiquement enregistrer cette information sur l'un des formulaires spécifiquement conçus. Ce formulaire étant complété par chaque groupe, les différences et similarités deviendront évidentes et permettront une planification mieux ciblée.

## Conseils

Lors d'une évaluation initiale, il est particulièrement important d'être centré sur l'enfant. Des problèmes de protection «dissimulés» peuvent ne pas être abordés ouvertement du fait de la vulnérabilité de la population ciblée (par ex. enfants ou femmes).

En parlant avec des enfants, gardez à l'esprit les points ci-dessous (4).

- Faites en sorte que l'atmosphère soit amicale et informelle afin que les enfants se sentent à l'aise. Une suggestion est que les membres de l'équipe leurs disent qu'ils souhaitent apprendre ce que les enfants ont à dire. Les membres de l'équipe peuvent également partager certaines informations personnelles les concernant, afin que les enfants puissent les considérer comme des «personnes à part entière». Ils peuvent dire, par exemple, «J'ai des enfants à la maison... J'ai un chien... un chat... Je viens de... Je parle... chez moi...».
- Ayez des connaissances basiques sur la manière de travailler avec des enfants dans le contexte culturel spécifique avant de commencer à travailler avec eux.
- Utilisez un langage chaleureux adapté aux enfants et évitez les suggestions.
- Identifiez à l'avance quels défis peuvent apparaître et discutez de la meilleure façon de les relever. Un soutien d'experts, tels que le personnel médical, devrait toujours être disponible si des problèmes complexes surgissent. Les équipes devraient également se mettre d'accord sur des principes de base à suivre lorsqu'elles travaillent avec les enfants. Ceci facilitera la résolution des problèmes si une divergence au niveau de la méthodologie se produit, et cela empêchera également des désaccords.
- Composez des équipes d'hommes et de femmes lorsque vous travaillez avec des filles et des garçons car certains enfants préfèrent parler avec des personnes du même sexe.

## Références et autres ressources

### Références

- (1) *Manuel de cycle de projet*, Lausanne, Terre des hommes, 2001.
- (2) *Tools for participatory assessment (avant-projet)*, Genève, bureau du Haut commissariat des Nations-unies pour les réfugiés, 2006.
- (3) Analyse de situation. Dans: *Action for the Rights of Children (ARC)*, Stockholm, Save the Children Suède, 2001. ([www.savethechildren.net/arc/files/main.html](http://www.savethechildren.net/arc/files/main.html))
- (4) *Observation, listening and communication: prerequisites for intervention. In: Instructor's Guide*, Genève, Terre des hommes, 2005.

### Autres ressources

*IASC Guidelines on Mental Health and Psychosocial Support*, 2006. ([www.who.int](http://www.who.int))

*Consultation with and participation by beneficiaries and affected populations in the process of planning, managing, monitoring and evaluating humanitarian action*, ANALP Global Study, Sri Lanka. Londres, Overseas Development Institute, 2003.

*Handbook on psychosocial assessment of children and communities in emergencies*, UNICEF bureau Asie du sud-est et Pacifique Office (EAPRO) & Regional Emergency Psychosocial Support Network, 2005.

## Annexes<sup>2</sup>

### Annexe 1: Thèmes et exemples de questions sur les risques liés à la protection

#### **Moyens d'existence**

- Quels compétences les hommes et les femmes ont-ils qui leur permettent d'avoir un revenu?
- Combien de temps les femmes et les hommes doivent-ils passer à des activités génératrices de revenus?
- Qui fait quoi dans la communauté et combien de temps cela prend-il?
- Les femmes ont-elles des problèmes d'accès aux marchés, provisions, technologies, crédits, formations et informations et manquent-elles de pouvoir de décision ? Les hommes ont-ils les mêmes problèmes?
- Qui a accès aux différentes ressources (par ex. qui travaille, qui a accès aux marchés et aux matériels tels que le bois)?
- Qui décide comment les ressources sont utilisées? Qui décide de l'intégration locale et qui décide d'un retour?
- Quel est l'impact de ces problèmes sur les filles, les garçons, les adolescents, les femmes et les hommes?

#### **Education**

- Que font les filles et les garçons de leur temps?
- Qui va à l'école et qui n'y va pas?
- Que font les filles qui ne vont pas à l'école de leur temps? Et les garçons?
- Que font les filles qui vont à l'école en dehors de l'école? Et les garçons?
- Avez-vous peur (ou vos enfants ont-ils peur) d'aller à l'école ou de quelque chose à l'école?
- Qui reste à la maison ? Qui est responsable? Quel est l'impact sur la famille?
- Comment les filles et les garçons sont-ils pris en charge si les parents retournent chez eux et les laissent à l'école?

#### **Participation de la communauté**

- Les femmes participent-elles aux comités? A quelle fréquence? Si dans la négative, pourquoi ne participent-elles pas? Est-ce que les enfants participent aux comités?
- Les femmes peuvent-elles prendre des décisions? Qu'en pensent les femmes? Et les hommes? Quel est l'impact sur la communauté?
- Que voudraient changer les femmes et les hommes? Comment procéderiez-vous aux changements?
- De quelle manière les femmes et les hommes participent-ils à la reconstruction de leur pays d'origine ou au processus de prise de décision lorsqu'ils décident de s'installer localement?

#### **Santé/Nourriture/Nutrition/Eau/Refuge**

- Quels types de problèmes de santé sont les plus répandus dans la communauté?
- Qui prend soin des personnes lorsqu'elles sont malades?
- Qui les personnes vont-elles voir lorsqu'elles ne se sentent pas bien? Que se passe-t-il si elles sont malades la nuit ou le weekend? Quels types de problèmes sont pris en charge? Lesquels ne sont pas pris en charge?
- Y a-t-il des enfants dans la communauté qui ne reçoivent pas de la nourriture appropriée? D'autres personnes qui n'ont pas ou pas assez à manger? Y a-t-il des enfants souffrant de malnutrition dans la communauté? Comment sont-ils traités? Peut-on leur rendre visite?
- Les femmes enceintes ou allaitant mangent-elles différemment des autres membres du ménage?
- Comment utilisez-vous l'eau? De quelle manière maintenez-vous une hygiène personnelle/communautaire?
- De quelle manière les maisons et environs peuvent-ils être gardés propres afin d'éviter les risques pour la santé? Comment se présentent la disposition et la conception des espaces de vie? Des villes, des camps?

### **Sécurité**

- Quels sont les dangers que vous avez rencontrés dans cet environnement?
- Avez-vous le sentiment que votre sécurité physique est en danger? A quel moment de la journée? Pourquoi?
- Quelle est l'origine du danger? Qui est impliqué?
- Quelles sont vos inquiétudes lorsque vous quittez votre maison?
- Quelles sont vos inquiétudes vis à vis de vos enfants/mari/épouse?
- Avez-vous eu connaissance d'incidents/problèmes qui seraient arrivés à vos amis ou voisins?
- Comment pouvez-vous faire cesser la violence domestique?
- Y a-t-il de la violence? Quels types de violences?
- Qu'en pensent les hommes? Et les femmes? Les filles et les garçons? Qu'en pensez-vous?
- Que peut-on y faire?
- Où se produit la violence ? (voir ci-dessous)

### **Faire face aux risques et développer des solutions**

- De quelle manière pensez-vous que la situation pourrait être améliorée? Comment vous et vos voisins vivez avec ces risques?
- Que faites-vous pour protéger vos enfants?
- Quels services et activités sont disponibles pour vous aider à surmonter ces risques? De quelle manière peuvent-ils vous aider?
- De quelle façon ces problèmes étaient gérés/évités dans vos cultures/traditions avant votre déplacement? Comment ces solutions pourraient être appliquées à ce contexte?
- Seriez-vous volontaire pour aider à améliorer la situation? De quelle manière pensez-vous être en mesure d'aider?

### **Prioriser les risques**

- Parmi tous les problèmes dont nous avons discuté, lesquels considérez-vous comme étant les plus importants/urgents?
- Qui devrait être impliqué?
- Que pourrait faire la communauté pour aborder ce problème?

## Annexe 2: Formulaire de systématisation pour chaque discussion de sous-groupe

Groupe: \_\_\_\_\_ Sous-groupe: (Sexe: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_) No. de personnes: \_\_\_\_\_  
 Modérateurs: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_  
 Date: \_\_\_\_\_

Risques/incidents liés à la protection	Causes	Capacités au sein de la communauté	Solutions proposées par les sous-groupes	Problèmes les plus importants à résoudre tels qu'exprimés par les personnes concernées	Action urgente de suivi

## Annexe 3: Annotations des réunions

Méthode de recherche d'informations	Sexe féminin, âge, milieu	Sexe masculin, âge, milieu	Nombre total de personnes rencontrées
Observation participative			
Discussions semi-structurées			
Discussions de groupes ciblées			
			<b>Total</b>

## Annexe 3a: Exemple d'annotations des réunions

Méthode de recherche d'informations	Femmes	Hommes	Nombre total de personnes rencontrées
Observé	<i>Aux écoles, points d'eau, points de distribution de nourriture</i>	<i>Pauses café, postes frontaliers</i>	
Réunions semi-structurées	<i>Chefs réfugiés: 7 Enseignants réfugiés: 5 Association de parents: 3 Personnel de santé réfugiés: 3 Communauté hôte: 10</i>	<i>Chefs réfugiés: 7 Enseignants réfugiés: 5 Association de parents: 3 Personnel de santé réfugiés: 3 Communauté hôte: 10</i>	<i>Chefs réfugiés: 14 Enseignants réfugiés: 10 Association de parents: 6 Personnel de santé réfugiés: 6 Communauté hôte: 20</i>
Discussions de groupe ciblées	<i>Groupes d'âge: (10-13): 13 (14-17): 14 (18-39): 15 (40+): 15</i>	<i>Groupes d'âge: (10-13): 13 (14-17): 14 (18-39): 15 (40+): 15</i>	<i>Groupes d'âge: (10-13): 26 (14-17): 28 (18-39): 30 (40+): 30</i>
Discussions individuelles	<i>Ménages les plus pauvres: 5 Minorités ethniques: 5 Communauté hôte: 5 Partenaires de mise en œuvre: 5 Représentants gouvernementaux variés: 5 Autres: 5</i>	<i>Ménages les plus pauvres: 5 Minorités ethniques: 5 Communauté hôte: 5 Partenaires de mise en œuvre: 5 Représentants gouvernementaux variés: 5 Autres: 5</i>	<i>Ménages les plus pauvres: 10 Minorités ethniques: 10 Communauté hôte: 10 Partenaires de mise en œuvre: 10 Représentants gouvernementaux variés: 10 Autres: 10</i>
			<b>Total: 230 participants</b>





# II

module

## Mobilisation communautaire

## ✓ Justification

Souvent, suite à une catastrophe, les structures sociales sont bouleversées – les habitants sont extrêmement stressés et doivent répondre aux besoins essentiels tels que se procurer un abri, de la nourriture et avoir accès à des soins médicaux. La mobilisation communautaire<sup>1</sup> est un concept qui englobe l'utilisation des ressources de la communauté (humaines et matérielles), ses forces (mécanismes déjà en place) et prend en compte les souhaits d'une communauté et ses remarques afin de développer un projet. Les familles, enseignants, leaders de la communauté et religieux, ainsi que les représentants gouvernementaux et non-gouvernementaux, travaillent de concert afin de soutenir le rétablissement de mécanismes existants ou nouveaux au sein de la communauté. Pour atteindre cet objectif, des membres spécifiques de la communauté peuvent être impliqués à divers moments pendant le projet : comme au cours de l'analyse de situation, de la planification, de la mise en œuvre, ou de l'évaluation.

Les objectifs spécifiques de la mobilisation communautaire sont:

- De renforcer une communauté en développant ses capacités et ses réseaux sociaux
- De créer un projet adéquat et durable grâce à l'engagement et l'appropriation de la communauté

Dans un contexte d'urgence, lorsqu'une réaction rapide est nécessaire, la mobilisation communautaire peut s'avérer extrêmement difficile. Si une population est sévèrement affectée, la mobilisation communautaire est un moyen d'identifier les problèmes de protection des enfants, d'informer les communautés sur les risques potentiels et, enfin, de renforcer et d'autonomiser les mécanismes de la communauté.

La mobilisation communautaire peut être un but en soi (par ex. une intervention basée sur la communauté) ou le moyen d'atteindre un but. Par exemple, en Colombie, le but d'un projet en faveur des personnes déplacées est de «former les leaders de la communauté dans des domaines tels que la santé, la prise en charge psychosociale et la protection pour qu'ils puissent soutenir leur propre communauté». Sur tous les différents axes d'un projet au Sri Lanka, le but est «d'assurer la protection et le bien-être psychosocial de 5000 enfants affectés par le Tsunami de 2004».

Le terme communauté peut se comprendre de trois façons différentes (1):

- Une unité territoriale de la société – par ex. un village, une ville, un quartier, une grande ville ou un camp de réfugiés
- Une unité d'organisation sociale – par ex. une communauté académique ou résidentielle
- Un type d'interaction sociale – par ex. un sentiment d'appartenance, des objectifs communs, une coopération, un respect mutuel

Dans un contexte d'urgence – une catastrophe naturelle ou le début d'un conflit – tous les membres d'une communauté souffrent des effets, partageant le deuil, la peur, la détresse émotionnelle et le manque d'un certain nombre de besoins essentiels. Leur expériences de vie communes les aident à développer des atouts au sein de la communauté – certains endossent des rôles de leader, ils développent des mécanismes de protection et planifient des stratégies organisationnelles. Dans de tels contextes, comme dans un camp de réfugiés, nous qualifions le groupe de «communauté», même s'il s'agit d'une communauté artificielle.

Après avoir défini le terme «communauté», il est important de décider les manières et les moyens d'engager ses membres dans le processus de mobilisation. Les différents niveaux de participation comprennent des activités qualifiées d'extrêmement simple jusqu'à des activités très complexes (2). Certaines des activités dans lesquelles la communauté peut s'impliquer sont décrites ci-contre.

**Déblocage d'informations** – Donner des informations et des messages qui a) informent la communauté sur la situation actuelle, et b) aident ses membres à accéder aux services. Garantir que la communauté est bien informée favorise leur participation dans le processus de prise de décision.

**Consultation** – Demander aux membres de la communauté leurs opinions sur certains aspects d'une situation ou d'un problème. Leurs opinions sont alors prises en compte lors de la prise de décisions.

**L'initiative** – Conseiller la communauté sur la manière de résoudre un problème ou de transformer une situation.

**Observation de la communauté** – Observer les activités au sein de la communauté afin de contrôler quelles sont les obligations qui sont remplies.

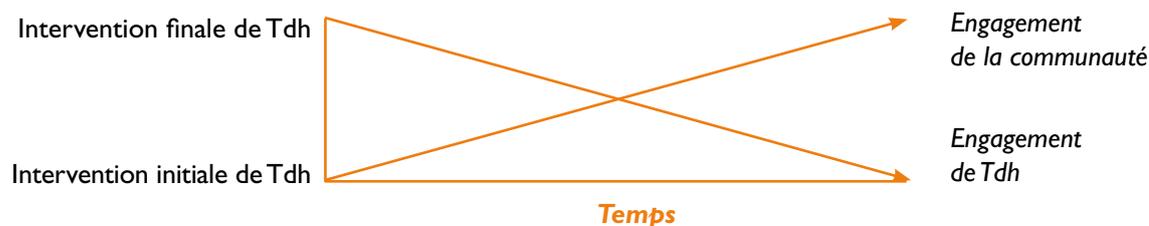
**Négociation** – Arriver à un accord entre les membres de la communauté pour définir la meilleure solution à un problème.

**Prise de décision** – Adopter une idée ou une action en accord avec la communauté choisie parmi plusieurs alternatives.

**Gestion** – Toutes les ressources qui visent à mettre en œuvre des activités et procédures afin d'obtenir un résultat final spécifique, tel que la résolution d'un problème, la satisfaction d'un besoin ou la gestion d'une situation.

Certains projets possèdent davantage de possibilités d'engager la communauté que d'autres. Terre des hommes encourage une mobilisation communautaire la plus haute possible dans tous ses projets. Le graphique ci-dessous illustre la situation idéale pour Tdh, c'est-à-dire avoir une forte présence et influence au début d'un projet, puis progressivement passer la main aux organisations ou représentants de la communauté.

### Transition de l'engagement de Tdh



Afin de décider la manière d'approcher une communauté et de travailler avec elle, vous devez poser les questions suivantes:

- Jusqu'à quel point la communauté est-elle à même de participer (au début, en cours de projet, à la fin)?
- Quel rôle aura la communauté dans l'analyse de situation, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet?
- La communauté sera-t-elle impliquée en tant qu'acteur direct?
- De quelle manière le projet peut-il être durable?

Les informations mentionnées ci-dessus soutiennent la conceptualisation et la planification d'intervention basé sur la communauté avec une stratégie favorisant la mobilisation communautaire.

## Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de la mobilisation communautaire sont les enfants et les familles de la communauté ciblée. Bien qu'un grand nombre d'acteurs soient impliqués, l'objectif final est d'améliorer le bien-être général des enfants et des familles.

## Partenaires

Les groupes qui sont déjà en contact direct avec la communauté – tels que ceux listés ci-dessous – sont les partenaires les plus pertinents; ils connaissent bien non seulement la communauté mais ont aussi accès à elle et à ses réseaux existants:

- Parents
- Enseignants et personnel scolaire
- Leaders de la communauté et de la religion
- Organisations basées sur la communauté (par ex. groupes de jeunes, groupe de mères, ONG nationales)
- Organisation gouvernementale travaillant dans le domaine de la protection des enfants (par ex. affaires sociales, justice, santé)
- Organisations internationales (par ex. agences des Nations-unies et ONG)

## Objectifs et résultats

Selon le degré de participation d'une communauté, on peut s'attendre aux résultats suivants.

- a) La communauté est plus solide grâce au renforcement des capacités locales et des réseaux.
- b) Le projet est durable du fait du degré élevé de l'engagement et de l'appropriation de la communauté.

## Indicateurs

Basé sur les différents résultats et degrés d'engagement, les indicateurs possibles suivants peuvent être observés.

### **La communauté est plus solide grâce au renforcement des capacités locales et des réseaux**

- La communauté<sup>2</sup> peut identifier les problèmes liés à la protection des enfants et sait à qui les référer.
- La communauté se met d'accord sur des procédures de base concernant la prise en charge des enfants à risque.
- La communauté est engagée dans des activités liées à la protection (campagnes, activités socio-éducatives, festivals pour les enfants et les jeunes, etc.)

### **Le projet est durable du fait du degré élevé de l'engagement et de l'appropriation de la communauté**

- Des groupes de discussion sont créés afin d'analyser la situation, de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer le projet
- Des membres de la communauté sont recrutés pour travailler en tant qu'animateurs, éducateurs sociaux, etc.
- La communauté participe à la construction et la maintenance des centres.
- Les parents sont régulièrement informés du développement de leurs enfants et participent à leurs activités.

## Activités

Dans le but de garantir la mobilisation communautaire, de nombreuses activités peuvent être organisées.

### **Renforcer la communauté (3)**

- Identifier les ressources humaines de la communauté, telles que les anciens, les guérisseurs traditionnels, les chefs religieux, les sages-femmes, les enseignants, les éducateurs psychosociaux, les groupes de jeunes, les groupes de femmes et les groupes religieux. Une stratégie utile consiste à dresser la liste des ressources locales en demandant aux membres de la communauté vers qui ils se tournent en cas de besoin dans les moments de crise. Des noms de groupes particuliers ou de personnes seront probablement mentionnés plusieurs fois; ceci donnera une indication des personnes à même d'aider la population affectée. Rencontrer ces personnes et groupes identifiés et demander s'ils peuvent apporter leur aide.
- Faciliter le processus d'identification des actions prioritaires par la communauté. Favoriser un processus de réflexion collective regroupant les acteurs principaux ou les groupes de la communauté afin de discuter de l'impact, de l'organisation sociale, des mécanismes en place, des meilleures pratiques, etc.
- Soutenir et encourager activement les initiatives de la communauté qui favorisent le soutien de la famille et de la communauté. Par exemple, si des personnes locales organisent des activités éducatives mais ont besoin de ressources de base, telles que papier et matériel d'écriture, il faut soutenir leurs activités en leur fournissant le matériel nécessaire. Demander régulièrement ce qui peut être effectué pour soutenir les efforts locaux.
- Encourager et soutenir les activités supplémentaires qui favorisent le soutien de la famille et de tous les membres de la communauté affectés par l'urgence et notamment ceux qui sont le plus exposé aux risques. Ces activités comprennent:
  - L'organisation de l'accès aux informations concernant les services, les personnes manquantes, la sécurité, etc.
  - Les groupes de discussions
  - Des activités structurées pour les enfants et les jeunes
  - Des groupes de soutien et d'activités pour les femmes
  - Les campagnes et les plaidoyers
  - Les clubs de sport et de jeunes, par ex. pour les adolescents exposés à des problèmes sociaux ou comportementaux
- Organiser des sessions (courtes) de formation participatives si nécessaire. Combiner la formation avec un soutien de suivi. Lorsque le soutien local est inadéquat ou trop faible pour atteindre des buts particuliers, il peut s'avérer utile de former des agents de proximité/travailleurs communautaires, y compris des bénévoles, afin de remplir des tâches simples telles qu'assister les familles, chercher des enfants séparés, etc.
- Si nécessaire, être le porte-parole des communautés les plus vulnérables; insister auprès d'autres organisations pour qu'elles dispensent des services nécessaires à la communauté ou qu'elles facilitent l'accès à des services en dehors de la communauté. Généralement, les personnes déjà marginalisées avant le début d'une crise restent « invisibles » et sans soutien pendant et après cette crise. Cette marginalisation et « invisibilité » entraînent une détresse importante. Le personnel humanitaire devrait résoudre ce problème en reliant leur travail aux problèmes de justice sociale et en s'exprimant pour le compte de ces personnes.

La participation des enfants est essentielle. Impliquez les enfants dans les différentes phases du projet – lors de l'évaluation et la mise en œuvre. Vu l'ampleur de ce sujet, un module séparé sera dédié à la participation des enfants, abordant les objectifs, activités possibles et outils pour garantir une mise en œuvre réussie.

### Créer un projet durable (3)

- Discuter avec une variété d'informateurs et de groupes clés pour comprendre comment la communauté s'organise – ou la manière dont elle était organisée auparavant – pour affronter la crise. Mettre en commun leurs idées quant à la manière dont les différentes agences peuvent participer à l'effort de secours. Rencontrer séparément les différents sous-groupes, définis par exemple en fonction de la religion, l'ethnicité, l'affinité politique, le genre, l'âge, la caste et/ou la classe socio-économique.
- Établir des endroits sûrs au début du projet pour les réunions, discussions et dissémination d'informations. Les endroits sûrs, qui peuvent être soit couverts soit en plein air, permettent aux groupes de se rencontrer pour planifier la manière de participer aux efforts de secours et d'organiser des activités d'entraide.
- Favoriser un processus de réflexion collective regroupant les acteurs ou groupes clés des communautés. Une des activités principales d'un processus de mobilisation participative est d'aider les membres de la communauté à faire le lien entre ce qu'ils avaient auparavant, la situation dans laquelle se trouve la communauté à présent, la situation dans laquelle ils veulent se retrouver et les moyens et manières d'y parvenir.

Les points ci-dessus devraient amener à une discussion sur les plans d'action et la distribution des tâches et responsabilités, prenant en compte les priorités et la faisabilité. Il devrait être clairement compris par toutes les personnes concernées si une action relève de la responsabilité de la communauté elle-même ou d'agents extérieurs (tels que l'État). Si la responsabilité relève de la communauté, un plan d'action de la communauté devrait être développé; si la responsabilité relève des agents extérieurs, un plan de coordination et de lobbying communautaire devrait être établi.

## Le personnel

- Le délégué – doit être au courant du développement de la stratégie qui concerne la communauté.
- Le coordinateur de projet – surveille la mise en œuvre de la stratégie adoptée par la communauté et participe aux activités associées, notamment celles où il/elle peut faciliter les discussions entre les différents acteurs clés.
- Le responsable de programme – supervise le développement de la stratégie ainsi que les activités, formations et réunions nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie et à la réussite des objectifs.
- Les formateurs – forment les animateurs et les éducateurs sociaux dans des domaines qui les aideront à s'autonomiser. Les formateurs peuvent également jouer un rôle central dans le renforcement de l'organisation de la communauté.

## Conseils

- Soyez sensibilisé aux différences culturelles afin d'éviter les tensions avec la communauté.
- Maintenez une relation d'honnêteté avec la communauté par le biais des contacts et des flux d'informations efficaces.
- Restez ouvert aux initiatives de la communauté et montrez de la flexibilité en impliquant les membres de la communauté dans le projet.
- Établissez des liens entre la communauté et les autres organisations.
- Ne concentrez pas toute l'information sur un ou deux chefs de la communauté mais, si possible, partagez les avec le plus grand nombre possible afin d'assurer qu'elle soit diffusée.

## Références et autres ressources

### Références

(1) Mobilisation de la communauté. Dans: *Action for the Rights of Children (ARC)*. Stockholm, Save the Children, 2001. ([www.savethechildren.net/arc/files/main.html](http://www.savethechildren.net/arc/files/main.html))

(2) GONZALEZ, Esperanza. *Manual sobre participación y organización para la gestión local*. Bogotá, Colombie, Servicio Nacional de Aprendizaje (SENA), 2001.

**Note:** un manuel qui s'adresse aux personnes travaillant dans le domaine des projets sur la participation de la communauté; il donne des outils, activités et suggestions pour un travail communautaire efficace.

(3) *IASC Guidelines on Mental Health and Psychosocial Support*, 2006. ([www.who.int](http://www.who.int))

### Autres ressources

*Triple P, Positive Parenting Program*. ([www.pfsc.uq.edu.au/02\\_ppp/ppp.html](http://www.pfsc.uq.edu.au/02_ppp/ppp.html))

*Participatory Learning and Action: A Trainer's Guide*. London, International Institute for Environment and Development, 1995.

**Note:** excellent pour ceux qui travaillent avec les communautés. Il utilise des approches participatives en rassemblant les informations et partageant la responsabilité.

**Disponibilité:** en anglais, peut-être en français et espagnol.

*When people play people*. Zakes Mda. Zed books, 1993.

**Note:** bon pour la mobilisation communautaire par le théâtre; utile pour le personnel du pays qui parle bien anglais.

*Capacitación para la organización y participación comunitaria*. Bogotá, Colombie, Servicio Nacional de Aprendizaje (SENA), 1999.

**Note:** formation pour la promotion de la participation de la communauté et l'organisation sociale. Excellent pour ceux qui travaillent avec des jeunes chefs de communauté.

## Annexes<sup>3</sup>

### Annexe 1: Dix questions classiques à poser dans un groupe de discussion

1. Si vous étiez responsable, quels types de changements effectueriez-vous?
2. Si ce projet recevait un prix, quel serait-il?
3. Si vous étiez modérateur, quelle serait la prochaine question que vous poseriez au groupe?
4. Que diriez-vous à un meilleur ami ou un membre de votre famille à propos de ce projet?
5. Si le projet pouvait parler, que dirait-il de lui-même?
6. Si vous pouviez changer une chose sur ce projet, que changeriez-vous et pour quelle raison principale?
7. Que manque-t-il pour que ce projet soit parfait?
8. Pouvez-vous me dire cinq choses positives sur ce projet, même si ce sont de toutes petites choses?
9. Si vous étiez responsable de la promotion de ce projet, quels points clés souligneriez-vous auprès des collecteurs de fonds?
10. Que devez-vous savoir sur ce projet afin de l'accepter ou de le rejeter?

### Annexe 2: Exemples de questions pour les groupes de discussion sur la prévention de la violence

1. Quels sont les endroits où vous vous sentez en sécurité et les endroits où vous vous sentez en danger?  
(FAIRE DES LISTES SUR UN TABLEAU)
2. Que signifie pour vous le mot «violence»? Ou quelle est votre définition de la violence?
3. Donnez-moi un exemple de violence dont vous avez été témoin ou dont vous avez été l'objet dans la communauté?\*
4. Quelles sont les causes de la violence?  
(DETECTER: alcool, drogue, persécution, victime de maltraitance dans le passé.  
DONNEZ DES INDICES SI NÉCESSAIRE)
5. Pourquoi certaines personnes sont-elles victimes ou cibles de violence?
6. Que peut-on faire pour éviter d'être la cible de violence?
7. Que pouvez-vous faire pour aider une personne victime de violence?
8. Certaines personnes sont à l'origine de la violence. Elles sont violentes envers les autres. Que pouvez-vous faire pour aider ces personnes?
9. Que peuvent faire les autres pour stopper la violence?  
SUIVI
  - 9a. Parents
  - 9b. Personnel scolaire
  - 9c. Intervention de la police et de la justice
  - 9d. Autres
10. Si vous pouviez faire une chose qui réduit la violence dans votre communauté, quelle serait-elle?
11. Quelle est la chose la plus importante dont nous avons parlé aujourd'hui?

\* Soyez attentif aux réponses données. Si les participants commencent à parler de violence familiale personnelle, vous devrez peut-être leur rappeler de donner des réponses générales. Si vous entendez des exemples de maltraitance, vous devrez les signaler. Soyez attentif à ce que cela ne devienne pas un endroit où les personnes échangent des histoires de violence effrayantes, mais plutôt un forum pour identifier des stratégies de solution. Mettez bien l'accent sur les solutions et non sur les actes de violence.

## Annexe 3: Exemples de questions pour le groupe de discussion à propos de l'évaluation de la communauté

1. Le mot « communauté » peut signifier un certain nombre de choses. Décrivez votre communauté. Qui la compose? Quelles en sont les valeurs principales?
2. Quels sont les forces de votre communauté?
3. De quelle manière votre communauté a-t-elle changé ces cinq dernières années?
4. Si une personne extérieure à la communauté voulait connaître les besoins et atouts spécifiques à la communauté, comment s'y prendrait-elle? Qui serait écouté? Que devrait-il être pris en compte?
5. Quelles traditions de dons ou partage existent au sein de votre communauté? (de quelle manière les personnes s'entraident-elles dans votre communauté?)
6. Quels sont les obstacles ou barrières au travail en commun?
7. De quelles façons votre communauté travaille-t-elle avec les autres communautés?
8. Lorsque vous entendez parler du projet, que vous vient à l'esprit?
9. Pensez à la manière dont le projet pourrait aider votre communauté. De manière plus spécifique, réfléchissez à autre chose que l'argent. Que vous vient à l'esprit?
10. Réfléchissez à la manière dont le projet pourrait entraver ou empirer la situation de votre communauté. Qu'est-ce qui pourrait faire empirer les choses?
11. Le but de cette discussion était de découvrir de quelle manière le projet peut aider votre communauté et les personnes. Ceci pourrait se faire de plusieurs façons, telles que fournir à votre communauté des personnes ayant des compétences, une expertise, de l'argent ou toute autre forme de soutien. Pensez à ce dont nous avons discuté. Y a-t-il autre chose que nous n'avons pas abordé?



A young child is shown in profile, facing left, against a warm, orange-toned background. The child is wearing a white t-shirt with a drawing on it. The overall image has a soft, slightly blurred quality, suggesting an outdoor setting. The text is overlaid on the right side of the image.

# III

module

## Activités récréatives

## ✓ Justification

Dans une situation d'urgence – une catastrophe naturelle ou un début de conflit – le temps et l'espace pour jouer sont les premiers éléments qui disparaissent de la vie d'un enfant. Les activités récréatives organisées dans un environnement sûr et structuré aident les enfants à se remettre, à continuer à se développer et à se socialiser et leur donnent la possibilité de:

- Se détendre physiquement, mentalement et émotionnellement
- Exprimer leurs sentiments et pensées
- Rétablir un sentiment de sécurité et sûreté
- Reconstruire des routines de vie normale
- Reprendre confiance et d'explorer de nouvelles choses
- S'amuser
- Apprendre des compétences sociales
- Apprendre des règles, normes et valeurs sociales

## ⊙ Bénéficiaires

Les bénéficiaires des activités récréatives sont pour la plupart des enfants (1):

- 0 à 2/3 ans: bébés
- 3 à 5/6 ans: enfants pré - scolarisés
- 6 à 12/13 ans: enfants scolarisés
- 13 à 18 ans: adolescents et préadolescents

Les animateurs affectés par la crise et travaillant directement avec les enfants peuvent aussi être considérés comme des bénéficiaires. Les activités récréatives leur permettent aussi de s'engager dans un processus de guérison et d'apprentissage.

N'oubliez pas d'inclure dans les activités récréatives les enfants avec des besoins spécifiques. Il est important que les centres soient accessibles à tous les enfants quelles que soient leurs capacités. Une façon d'inclure ces enfants peut se faire par un appui des autres enfants ou en recrutant un animateur spécialisé.

## 💬 Partenaires

Le contexte historique et conjoncturel d'un projet particulier définit le type de partenaires impliqués, notamment:

- Les écoles, hôpitaux, institutions religieuses
- Les organisations basées sur la communauté (CBO), telles que les groupes des femmes, les clubs de jeunes, etc.
- Les organisations gouvernementales (services sociaux, santé, justice, éducation, etc.)
- Les organisations non gouvernementales (nationales et internationales)

## ⇒ Objectifs et résultats

En gardant en tête la finalité et l'objectif final de l'ensemble du projet – pouvant comprendre plusieurs axes (2) – le résultat attendu des activités récréatives consiste à ce que les enfants bénéficient d'une augmentation des sentiments de bien-être physique, mental et social.

## Indicateurs

Dans le contexte d'un projet où sont prévues des activités récréatives, nous pouvons mesurer les résultats en utilisant les indicateurs suivants.

### **Les enfants ont atteint un état de bien-être physique et sont en bonne forme physique:**

- L'enfant est nourri
- L'enfant dort bien
- L'enfant est propre
- L'enfant est en sécurité / n'a pas peur
- L'enfant affiche un comportement moteur adapté à son âge

### **Les enfants ont atteint un état de bien-être mental et sont plus résilients:**

- L'enfant participe activement aux activités du centre et va à l'école
- L'enfant a une bonne relation avec ses parents
- L'enfant a des valeurs spirituelles
- L'enfant crée des plans d'avenir
- L'enfant a une bonne imagination et rêve

### **Les enfants ont atteint un état de bien-être social et acquis des compétences sociales:**

- L'enfant joue avec les autres enfants (partage les jouets, etc.)
- L'enfant a une image positive (connaissance de soi) et une bonne estime de lui-même
- L'enfant est capable de prendre des décisions
- L'enfant a atteint un état d'indépendance

Afin de vérifier les progrès, créez un dossier pour chaque enfant inclu dans le projet. Remplissez les formulaires adéquats avec l'enfant et la personne responsable de lui. Suivez les enfants en utilisant une approche participative dans laquelle l'enfant souligne sa perception des progrès accomplis et propose des objectifs de développement qu'il souhaite atteindre.

## Activités

Afin de remplir les objectifs, les activités peuvent se diviser en trois catégories:

**Les activités physiques** – Comprenant les jeux libres et les sports. Grâce à une action directe, les animateurs font attention aux enfants, leur offrant un divertissement immédiat et de la sécurité.

**Creative arts activities** – Comprenant la musique, le théâtre et les activités manuelles. Grâce à diverses performances de scénarios et de fabrication ou conception d'objets, les animateurs créent un environnement créatif pour l'apprentissage.

**Les activités éducatives** – Comprenant les jeux avec règles, la lecture et les leçons d'hygiène et de compétences de vie basiques. Grâce à une structure et une direction, les animateurs peuvent enseigner et/ou renforcer les compétences sociales<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il est important de rappeler que Tdh ne vise pas à remplacer le système scolaire en place ou à encourager les enfants à se rendre dans un centre Tdh au détriment de l'école.

Certains principes sous-jacents à garder en tête sont exposés ci-dessous:

- S'assurer d'avoir un équilibre entre les trois types d'activités (physiques, créatives et éducatives).
- S'assurer que les activités sont adaptées à l'âge, aux besoins et à la culture (besoins de développement et par rapport au genre).
- S'assurer qu'il y ait des étapes progressives des activités des plus simples aux plus compliquées.
- S'assurer de la participation maximale de tous (travail par deux ou en petits groupes afin que chacun soit inclus et ait l'opportunité d'apprendre).
- S'assurer d'avoir des objectifs clairs pour chaque activité (par ex. théâtre pour améliorer l'estime de soi et les capacités de communication).
- Suivre le processus d'apprentissage en 5 étapes décrit ci-dessous:

- 1) Expliquer: présenter une activité, par ex. un jeu, très brièvement.
- 2) Exemple: faire une démonstration avec une personne ou un petit groupe pendant que les autres regardent.
- 3) Expérience A: les enfants pratiquent et/ou jouent en petits groupes sans compétition.
- 4) Expliquer: stopper l'activité (jeu); expliquer tout ce qui doit être corrigé et souligner le but<sup>2</sup> du jeu.
- 5) Expérience B: les enfants pratiquent ou jouent à nouveau, cette fois en gardant à l'esprit l'objectif – ils apprennent!

Les activités sont utilisées comme processus et pas comme un objectif final. Les activités permettent aux enfants d'explorer leurs perceptions du monde et leur vision de la réalité. Il est important de considérer les enfants comme acteurs dans leur(s) propre(s) projet(s), et de les inclure autant que possible dans la planification, l'évaluation et dans les routines quotidiennes des centres. Le personnel et les animateurs qui travaillent avec les enfants doivent reconnaître l'importance de l'opinion des enfants et encourager et faciliter activement leur contribution aux activités et leur responsabilisation envers ces dernières.

mains	tête	cœur
Aptitudes physiques	Aptitudes mentales	Aptitudes sociales
force rapidité flexibilité endurance résistance orientation réaction rythme équilibre	observation anticipation décision concentration stratégie	enthousiasme joie estime de soi détermination créativité responsabilité honnêteté fair-play respect coopération communication empathie confiance

Lorsque vous planifiez des activités, gardez en tête les phases d'un cycle d'atelier.

### Les trois phases d'un cycle d'atelier



Préparation	Activité ou jeu	Vérification que tout a été compris
Introduction	Objectif principal atteint	Questions Relaxation

## Outils

- Ressources matérielles et physiques.
- Directives sur la manière de mener les activités.
- Règles générales pour les activités – elles devraient être instaurées par les enfants.
- Formulaire, tels que les dossiers des enfants, les listes de groupes, listes d'activités, calendriers.
- Directives des réunions avec le personnel afin de partager la vision, les procédures et la mise en œuvre.
- Code de conduite qui doit être signé par l'ensemble du personnel de Tdh.
- Établir un document sur les «normes minimales» avec le personnel et les enfants. Celui-ci devrait présenter les règles se rapportant au centre – par exemple, les corvées de nettoyage, le rangement des équipements et la responsabilité de la boîte de premiers secours. Inscrivez les noms des personnes à prévenir pour toutes questions relatives à la sécurité, et/ou à la protection des enfants et aux premiers secours.
- Établir une liste de ressources relative au site géographique du centre en cas d'urgence ou d'évacuation. Inscrivez les détails d'un point d'évacuation précédemment identifié et dressez la liste des numéros de téléphone/adresses de la police et des services de soins médicaux, des chefs de la communauté et du personnel de Tdh. Affichez cette liste dans le centre de telle sorte qu'elle soit accessible à tous.

## Personnel

Chaque projet a des besoins en personnel différents. En fonction des besoins et de la disponibilité des bénévoles ainsi que du personnel professionnel, les rôles suivants(3) doivent être pourvus:

- animateurs
- spécialistes d'activités
- travailleurs sociaux
- superviseur de centre

## Conseils

Les normes de sécurité standard à respecter lors de la création d'un centre sont listées ci-dessous.

- Le terrain ne doit comporter aucun objet dangereux – verre, débris, etc.
- Le centre doit être entouré d'une barrière adéquate pour empêcher d'une part les animaux de rentrer et d'autre part pour surveiller les enfants sortants ou entrants. Le portail doit être construit de manière à ce que les parents puissent voir de l'autre côté.
- Si des tentes sont utilisées, les piquets visibles doivent être recouverts de caoutchouc.
- Les enfants doivent avoir suffisamment d'espace pour courir.
- L'eau doit être disponible pour que les enfants puissent se laver les mains et boire.
- Des toilettes doivent être disponibles – une pour les filles et une pour les garçons.
- Une surface dure (tapis, tables ou béton) doit être disponible pour les activités de dessin.
- Les puits doivent être recouverts de grillage solide.
- Le centre ne doit pas avoir de fuite lorsqu'il pleut, ou ne doit pas devenir trop chaud lorsqu'il y a du soleil.
- Si de la nourriture chaude est servie, le coin cuisine doit se trouver loin de l'endroit abrité et avoir un toit.
- Des extincteurs doivent être disponibles et contrôlés régulièrement.
- Des radiateurs ou ventilateurs doivent être disponibles en cas de nécessité.
- Une boîte de premiers secours (qui peut se verrouiller) doit être disponible et une personne formée aux premiers secours doit en être responsable. Afin d'éviter le risque d'overdose, le kit ne devrait pas contenir de cachets (analgésique) tels que Paracétamol, Anadin ou Nurofen; il ne doit ni contenir de lotions, sprays ou crèmes contre les brûlures. Les cachets ne peuvent être administrés aux enfants que par les parents ou un docteur.
- Chaque enfant malade doit pouvoir disposer d'une tasse.

## Références et ressources

### Références

(1) *Enfants Réfugiés du Monde, Malle de jeux internationale: restaurer l'activité ludique des enfants en situation de crise*. Nicole Dagnini, Philippe Valls, Collection Pratiques, Fondation de France, 2004.

**Note:** très bon livre sur les théories derrière les activités de loisirs.

**Disponibilité:** anglais, français.

(2) *Protection des Enfants; Manuel pour intervention en situation de crise humanitaire*. p. 17

(3) *Protection des Enfants; Manuel pour intervention en situation de crise humanitaire*. P. 22

### Ressources

*Mouvement, Jeux et Sport*. Lausanne, Terre des hommes, 2006.

**Disponibilité:** français, anglais. Copie version imprimée et cd-rom (sous PDF).

*Manuel 20 Jeux*. Lausanne, Terre des hommes, 2006.

**Note:** il s'agit d'un manuel pratique comportant une sélection de 20 petits jeux avec des buts physiques et psychosociaux – apprendre à se connaître, la confiance, la communication et la coopération.

Ce manuel donne des instructions sur la manière de mettre ces jeux en œuvre.

**Disponibilité:** français, anglais et espagnol. Version papier et CD-ROM (PDF).

*Participatory Learning and Action: A Trainer's Guide*. Londres, International Institute for Environment and Development, 1995.

**Note:** excellent pour les personnes travaillant avec les communautés. Il utilise les approches participatives pour la collecte d'informations et le partage de la responsabilité.

**Disponibilité:** anglais et peut-être français et espagnol.

Yaconelli M, Rice W. *Best of Play It! Over 150 Great Games for Youth Groups* (Youth Specialties S.). Zondervan Publishing House, 2000.

**Note:** très bon pour les personnes travaillant avec des enfants plus âgés; il comprend plusieurs activités de groupe et de consolidation de l'esprit d'équipe.

**Disponibilité:** anglais.

Brandes D and Philips H. *The Gamesters Handbook* (Volumes 1 & 2). Nelson Thomas Publishers, 1998.

**Note:** ces deux volumes sont excellents et fortement recommandés. Ils comprennent des activités utiles à la résolution de problèmes et peuvent être utilisés purement en tant que livres de référence pour les activités.

**Disponibilité:** anglais.

Boal Augusto. *Games for Actors and Non Actors*. Traduit par Adrian Jackson. Routledge, 1992.

**Note:** très axé sur le théâtre en tant qu'outil de changement et de groupe de travail; n'est pas adéquat comme unique modèle de jeux. Un livre adéquat pour les personnes souhaitant utiliser le théâtre pour le développement ou pour des jeux à thèmes, tout en ayant un but très spécifique. Ce livre accompagne l'approche *Theatre of the Oppressed*.

**Disponibilité:** anglais, français, espagnol et portugais.

*Jouons ensemble, Jeux coopératifs, 40 jeux de groupe pour les 6-12 ans... et les autres*. Edition Non-violence actualité, 2001.

**Note:** format pratique, utilisant les cartes de jeux individuelles; inclus certains jeux utiles.

**Disponibilité:** français.

## Annexes

### Annexe 1: Normes pour un endroit/environnement adapté aux enfants

#### **1. Capacité d'un centre**

Chaque endroit est sensé accueillir un minimum de \_\_\_ et un maximum de \_\_\_ enfants de moins de \_\_\_ ans.

#### **2. Structures physiques**

##### **2.1. Emplacement du site**

L'emplacement d'un site est sensé remplir les critères suivants:

- a) Accessible – proche des abris et/ou du lieu de résidence de la communauté
- b) Sécurisé – vue dégagée, sans risque et loin de la route principale
- c) Pratique – pour installer les tentes, accueillir les enfants et avec un terrain de jeu adéquat
- d) Bien connu des villageois et de leurs enfants
- e) Favorable pour accéder aux points d'eau, à l'électricité et aux toilettes

##### **2.2. Infrastructure – structures physiques essentielles**

Chaque site est sensé comprendre les équipements standards suivants:

- a) Un abri pouvant accueillir un minimum de 40 enfants à la fois
- b) Un terrain de jeu pour le football, volleyball et pour des installations d'autres jeux
- c) Une citerne d'eau
- d) Des toilettes
- e) Des barrières
- f) Un refroidisseur d'air
- g) Des poubelles
- h) Des extincteurs

##### **2.3. Matériel – équipements nécessaires aux services du programme**

Chaque centre est sensé posséder les équipements standards suivants:

- a) Équipement sportif
- b) Équipement de jeu
- c) Équipement éducationnel
- d) Boîte de premiers secours
- e) Autres outils et équipements nécessaires en fonction des besoins et intérêts des enfants.

#### **3. Normes en matière de nutrition pour les jeunes enfants**

Chaque enfant de moins de 18 ans est sensé recevoir les snacks suivants:

- a) Un fruit ou une friandise
- b) Un verre de lait ou de jus de fruit

#### 4. Main d'œuvre/Personnel

Chaque centre est sensé posséder le personnel suivant:

Poste	Qualification	Profession	Nombre	Plein temps/mi-temps
Garde				
Animateur				
Spécialiste d'activités				
Assistant social				
Responsable de centre				

#### 5. Programme

##### 5.1 Éléments d'activités

Chaque site assure les activités suivantes et les adaptent en fonction des intérêts des enfants et des pratiques culturelles des villageois:

- A. Activités physiques
- B. Activités artistiques
- C. Activités éducatives

##### 5.2. Calendrier des services du programme

Chaque site a les heures d'ouverture suivantes, en fonction des heures d'école:

Lundi	de	...h	à ...h
Mardi	de	...h	à ...h
Mercredi	de	...h	à ...h
Jeudi	de	...h	à ...h
Vendredi	de	...h	à ...h
Samedi	de	...h	à ...h
Dimanche	de	...h	à ...h

## Annexe 2: Règles d'or pour un environnement/site adapté à l'enfant

### **Chaque adulte travaillant avec les enfants,**

1. Devrait être conscient de ne pas affecter le bien-être d'un enfant en aucune façon.
2. Devrait s'engager à partager ses préoccupations dès qu'il soupçonne ou observe la maltraitance d'un enfant.
3. Devrait être conscient que le non respect des droits des enfants signifie maltraiter les enfants.
4. Devrait respecter les droits des enfants
  - A vivre, grandir et se développer,
  - du mieux possible,
  - d'avoir les mêmes chances et,
  - de participer aux décisions qui les affectent,
  - chaque décision doit se faire dans le meilleur de leurs intérêts.
5. Ne devrait pas aller au-delà de la relation enfant-adulte de quelque manière que ce soit.
6. Devrait être conscient de son obligation morale de protéger les enfants de toute forme de maltraitance.
7. Ne devrait pas pénétrer dans le centre avec des explosifs ou des objets dangereux tels que des couteaux ou des drogues.

### **Rôle des animateurs dans les centres communautaires pour enfants**

L'animateur est une personne ressource. Les responsabilités qui lui incombent sont nombreuses. Pour cela, il doit appliquer les devoirs suivants:

1. Respecter les horaires
2. Être maître de lui
3. Appliquer ce qu'il dit
4. Être disponible pour les enfants
5. Connaître ses limites et capacités
6. Pouvoir s'auto-évaluer
7. S'impliquer avec régularité
8. Être toujours patient
9. Être proactif dans la protection des enfants
10. Poursuivre une formation continue
11. Être communicatif
12. Respecter les règles
13. Etablir un dialogue permanent avec les enfants
14. Ecouter les enfants et adapter les approches à leurs besoins
15. Guider l'enfant dans le processus de prise de décision.
16. Apprendre à l'enfant à respecter les autres, l'environnement et la propriété
17. Aimer l'enfant
18. Contribuer à créer un environnement qui soit adapté aux enfants
19. Maîtriser son activité, posséder les connaissances et compétences nécessaires
20. Prendre soin des enfants physiquement, mentalement, émotionnellement, socialement et moralement

## Annexe 3: Formulaire de suivi individuel

Camp/centre: \_\_\_\_\_ Responsable: \_\_\_\_\_

Animateur référent: \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_

Date de début du suivi: \_\_\_\_\_

Recommandé à un assistant social de Tdh?  Non  Oui

Date de recommandation \_\_\_\_\_

Quelle est le comportement/les difficultés de l'enfant pendant les activités?

- Handicap physique  Agressivité  Impoli/n'écoute jamais les adultes  
 Isolé / aucun contact avec les autres enfants  Contact difficile avec les autres enfants  
 Trop actif – aucune concentration  Timidité extrême  Triste, déprimé  
 Attachement extrême aux adultes  Handicap mental  
 Autre, veuillez préciser \_\_\_\_\_

Donnez plus de détails sur le comportement/les difficultés de l'enfant (si nécessaire)

---

---

---

---

Approche/stratégie suggérée pour aider l'enfant dans le centre (objectif de soutien)?

---

---

---

---

Information: changements, progression, événements spécifiques	Date

## Annexe 4: Formulaire de rapport hebdomadaire pour les Responsables

Camp:		Responsable:	
Centre:		Date:	
Enfants			
Un enfant ayant des besoins/problèmes spécifiques a-t-il été identifié? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, combien? _____			
Nom et âge	Problème identifié	Mesures prises?	Suivi
			Formulaire de suivi du centre <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Référence à un assistant social <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
			Formulaire de suivi du centre <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Référence à un assistant social <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
			Formulaire de suivi du centre <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Référence à un assistant social <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
			Formulaire de suivi du centre <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Référence à un assistant social <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
			Formulaire de suivi du centre <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Référence à un assistant social <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
<b>État de santé général des enfants</b>			
<input type="checkbox"/> Problème oculaire (nombre) _____ <input type="checkbox"/> Problème d'estomac (nombre) _____ <input type="checkbox"/> Paludisme (nombre) _____ <input type="checkbox"/> Fièvre jaune (nombre) _____ <input type="checkbox"/> Problème de nutrition (nombre) _____ <input type="checkbox"/> Autre problème / Précisez _____ (nombre) _____			
Mesures prises:			
<input type="checkbox"/> Sensibilisation de l'enfant <input type="checkbox"/> Sensibilisation de la famille <input type="checkbox"/> Référence directe à l'hôpital (nombre) _____ <input type="checkbox"/> Autre, précisez _____			
État d'hygiène général des enfants		<input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais Dans l'ensemble il est: <input type="checkbox"/> Stable <input type="checkbox"/> En dégradation <input type="checkbox"/> en amélioration Raison connue: _____	
Incidents à l'intérieur/en dehors du centre			
Avez-vous remarqué une longue absence des enfants venant régulièrement? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, raison connue: _____			
Comment décririez-vous la présence de l'enfant? <input type="checkbox"/> Stable <input type="checkbox"/> En forte augmentation <input type="checkbox"/> En forte baisse (nb/raison) _____ Raison connue: _____			

## Équipe du centre

Problèmes principaux abordés			
Réunion hebdomadaire avec les animateurs			
Relations avec l'équipe	<p>Relations entre les animateurs</p> <input type="checkbox"/> Bonnes <input type="checkbox"/> Moyennes <input type="checkbox"/> Mauvaises	<p>Coopération avec l'équipe</p> <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Mauvaise	<p>Relations avec le responsable</p> <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Mauvaise
Attitude du personnel pendant les activités	<p>Tous les enfants sont appuyés et encouragés à participer aux activités, et sont aidés, surtout les enfants les plus vulnérables.</p> <p>Le personnel sait se faire obéir des enfants sans agressivité et sait gérer les conflits entre les enfants.</p> <p>Les enfants sont consultés, impliqués dans les prises de décisions et reçoivent des responsabilités au sein du centre.</p> <p>Le personnel garantit la sécurité des enfants à tout instant.</p> <p>Le personnel s'adresse gentiment aux enfants et se comporte chaleureusement.</p> <p>Le personnel est à même de proposer des activités variées, prend des initiatives concernant les activités.</p> <p>Le personnel est dynamique et joyeux pendant les activités.</p> <p>Le personnel arrive à identifier les enfants nécessitant une attention et un soutien particuliers dans le centre.</p> <p>Le personnel peut s'adapter aux besoins variés des enfants.</p> <p>Le personnel prend le temps d'interagir individuellement avec les enfants.</p>	<p>Détails</p>	<p>Détails</p>

Activités			
Le calendrier d'activités a-t-il été respecté? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, pourquoi?: _____			
Type d'activités	Quantité générale/semaine	Qualité générale	Variété
Activités physiques	<input type="checkbox"/> Suffisantes <input type="checkbox"/> Insuffisantes	<input type="checkbox"/> Bon déroulement <input type="checkbox"/> Difficultés	<input type="checkbox"/> Activités variées <input type="checkbox"/> Toujours les mêmes
Activités artistiques, créatives	<input type="checkbox"/> Suffisantes <input type="checkbox"/> Insuffisantes	<input type="checkbox"/> Bon déroulement <input type="checkbox"/> Difficultés	<input type="checkbox"/> Activités variées <input type="checkbox"/> Toujours les mêmes
Activités d'aptitudes sociales/de découverte	<input type="checkbox"/> Suffisantes <input type="checkbox"/> Insuffisantes	<input type="checkbox"/> Bon déroulement <input type="checkbox"/> Difficultés	<input type="checkbox"/> Activités variées <input type="checkbox"/> Toujours les mêmes
Activités linguistiques	<input type="checkbox"/> Suffisantes <input type="checkbox"/> Insuffisantes	<input type="checkbox"/> Bon déroulement <input type="checkbox"/> Difficultés	<input type="checkbox"/> Activités variées <input type="checkbox"/> Toujours les mêmes
Jeux collectifs et individuels	<input type="checkbox"/> Suffisantes <input type="checkbox"/> Insuffisantes	<input type="checkbox"/> Bon déroulement <input type="checkbox"/> Difficultés	<input type="checkbox"/> Activités variées <input type="checkbox"/> Toujours les mêmes
Soins hygiéniques et sensibilisation	<input type="checkbox"/> Suffisantes <input type="checkbox"/> Insuffisantes	<input type="checkbox"/> Bon déroulement <input type="checkbox"/> Difficultés	<input type="checkbox"/> Activités variées <input type="checkbox"/> Toujours les mêmes
Action suggérée pour améliorer les activités du centre:			

Logistique	
Conditions d'abris	<input type="checkbox"/> Bonnes <input type="checkbox"/> Moyennes <input type="checkbox"/> Mauvaises Si mauvaises, pourquoi?
Approvisionnement en eau	<input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais Si mauvais, pourquoi?
Propreté	<input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Mauvaise Si mauvaise, pourquoi?
Si un problème s'est présenté dans ce domaine, qu'avez-vous fait?	
Avez-vous besoin du soutien d'un assistant de coordinateur? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, détails:	
Communauté et Cheikhs	
Plaintes, incidents	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, détails:
Avez-vous eu des contacts avec les membres de la communauté?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, détails:
Problème de sécurité	<input type="checkbox"/> Dans le centre <input type="checkbox"/> Dans le camp <input type="checkbox"/> Détails:
Autre problème / informations à partager	

## Annexe 5: exemples d'activités

### \* Activité physique \*

Rues et avenues (relaxation/ échauffement)

8 ans et +

*Il s'agit s'une activité physique qui fait suite au thème du travail de groupe commencé dans des activités précédentes.*

**But:** Encourager les enfants à travailler ensemble

**Objectif:**

- Les enfants doivent travailler ensemble pour atteindre un but commun
- Les enfants se dépensent physiquement
- Les enfants se relaxent et libèrent leur tension
- Les enfants s'amuse

**Méthode:**

1. Un enfant est le chasseur, et un enfant est le chassé (jeu du chat et de la souris).
2. Les autres enfants forment quatre lignes parallèles, chaque enfant se trouvant à une longueur de bras, touchant les doigts des enfants à côté de lui (bras tendus, doigts qui se touchent).
3. Chaque enfant devrait se trouver directement derrière l'enfant devant lui, avec la même distance entre l'enfant à côté de lui et celui se trouvant devant, comme sur une grille. Exemple (X = un enfant):

X    X    X    X    X    Les enfants font face à une direction: RUES →

X    X    X    X    X

X    X    X    X    X    Les enfants font face à une autre direction: AVENUES

X    X    X    X    X

4. L'animateur crie RUES, et tous les enfants font face à une direction, leurs doigts se touchant, à une longueur de bras de distance.
5. Le chat et la souris doivent se pourchasser dans les rues, sans passer sous les bras des enfants formant les lignes de division. Ils ne peuvent rentrer et sortir qu'aux extrémités de la grille.
6. L'animateur peut changer à tous moment et crier AVENUES, chaque enfant doit alors de tourner vers la droite, et le chat et la souris doivent se pourchasser comme décrit auparavant.
7. Chaque fois que l'animateur crie RUES ou AVENUES, les enfants doivent faire un demi-tour, en gardant la même position mais en changeant de direction.
8. Changer le chat et la souris afin que chacun ait son tour.

Essayer d'équilibrer l'utilisation des activités libres et guidées, à savoir, donner aux enfants l'occasion de jouer librement et de s'exprimer, et aussi de faire des exercices guidés plus difficiles.

## \* Activité créative \*

Statues et Photographies (activité principale - psycho-éducative)

5 à 18 ans

Cette activité est inspirée par «Action Stop», et fonctionne bien si elle est pratiquée juste après. Elle est basée sur des exercices «d'images» développés par Augusto Boal. Veuillez vous référer à «Games for Actors and non Actors» dans la section références.

### But:

- Encourager les enfants à travailler ensemble
- Fournir une amorce au théâtre ou au jeu de rôle
- Explorer une idée, un thème ou une attitude de manière visuelle/non verbale

### Objectif:

- Les enfants doivent travailler ensemble afin d'atteindre un but commun
- Les enfants apprennent en observant les autres et apprennent à décoder les images non verbales
- Les enfants se dépensent physiquement et utilisent leur imagination sans avoir recours à la parole
- Les enfants apprennent à accepter les idées qui leur sont proposées par les autres

**No. d'enfants:** Groupes de 5 à 7

### Méthode:

1. En fonction de l'aspect que vous souhaitez explorer («l'amitié» par exemple) ou si vous voulez juste vous amuser, trouvez un mot simple qui va suggérer quelque chose aux enfants.
2. Si cette activité fait suite à l'activité précédente (Action Stop), criez le mot en tant que dernier mot du jeu – prenons «amitié» comme exemple. Sinon, demandez aux enfants de faire Stop sur «amitié» si l'activité précédente n'était pas «action Stop».
3. Lorsque les enfants s'arrêtent, demandez-leur de changer légèrement leur position s'ils ne sont pas confortables.
4. Demandez-leur de se souvenir de leur position et de l'endroit où ils se situent par rapport aux autres.
5. Demandez à un groupe de garder leur position «stop», et tous les autres peuvent se relaxer.
6. Les autres enfants peuvent à présent se déplacer librement autour des enfants «stoppés» et regarder sous tous les angles possibles, mais ils NE PEUVENT PAS LES TOUCHER !
7. Demandez aux enfants ce qu'ils voient en posant des questions ouvertes. Par exemple, «Que se passe-t-il ici?», «Que fait Mary?», «Qu'est-ce que signifie si deux personnes se tiennent par la main?», etc. Et finalement «Que préférez-vous sur ce que le groupe 1. a fait?»
8. Demandez à tous les groupes d'échanger les rôles, en validant le travail de chaque groupe et en discutant sur ce que vous voyez.

### Alternatives:

Vous pouvez vous arrêter là ou utiliser cette activité comme point de départ au jeu de rôle ou au théâtre en utilisant les éléments ci-dessous:

9. Choisissez une image à l'arrêt et demandez de faire un «stop» une minute dans le futur ou une heure ou deux minutes dans le passé etc. (vous pouvez utiliser un magnétophone ou un magnétoscope si vous préférez «avancer, stop, play, reculer»)
10. Stopper à tout moment et ajouter le son si vous le souhaitez «si Mary devait parler, que dirait-elle?» ou «Mary, à quoi penses-tu?» etc. dépendant du niveau de confort du groupe.
11. Si vous explorez un thème difficile, essayez d'explorer le processus d'une image (amis qui se battent) à la suivante (amis qui se réconcilient), par étapes, avec différents stop, discutant chaque étape.
12. Discutez de l'activité avec les enfants lorsque vous avez fini.

Il est important d'avoir une activité physique à la fin de cet exercice car il peut nécessiter beaucoup d'attention et de concentration.

## \* Activité éducative \*

« Les noms en gestes »

dès 6 ans

*Activité idéale pour une première prise de contact vivante, dans un groupe qui ne se connaît pas, ou comme rituel de début d'activité, pour consolider les liens dans le groupe de manière créative, à travers des noms et des gestes.*

### **Déroulement**

Le groupe est debout en cercle. L'animateur commence en disant son propre nom à haute et intelligible voix tout en exécutant un geste clair qui l'identifie. Les autres l'observent attentivement et, une fois qu'il a terminé, imitent le geste tous en même temps, tout en répétant le prénom avec la même intonation. Le suivant se présente à son tour avec un geste différent du premier, et les autres imitent. Ainsi de suite jusqu'à ce que chacun ait dit son nom accompagné d'un geste.

### **Objectifs**

Sur le plan psychosocial, on développe l'expression corporelle et la créativité pour exprimer l'identité de chacun à travers un geste spécifique. Chaque personnalité peut ainsi être affirmée et différenciée des autres. La confiance en soi est un aspect important de ce jeu car chacun s'expose individuellement. L'autre pôle de cette activité est la capacité d'observation et d'imitation de la part du reste du groupe. Sur le plan physique, rien de particulier, si ce n'est le mouvement dans sa précision.

### **Conseils**

Il est très probable que les enfants qui font ce jeu pour la première fois se sentent gênés de s'exprimer par le corps tout en disant leur nom à haute voix. A l'animateur de les encourager pour qu'ils surmontent leur timidité. Le mimétisme est une autre tendance des enfants, qui font presque le même geste que le joueur précédent. Insister sur l'aspect unique de chaque personnalité et sur le fait que chaque geste doit donc aussi être unique.

Il est souvent nécessaire de faire un second tour en insistant sur la créativité de chacun et sur la qualité de l'exécution du geste lors de l'imitation.

Cette activité peut être faite à plusieurs reprises, lors de plusieurs sessions, avec le même groupe d'enfants. Il est aussi possible et recommandé de changer de critère de gestes: animaux, métiers etc. Avec des enfants plus grands, dès 9 ans, on peut être plus exigeant par rapport à l'exécution du geste, l'imitation etc.

### **Discussion**

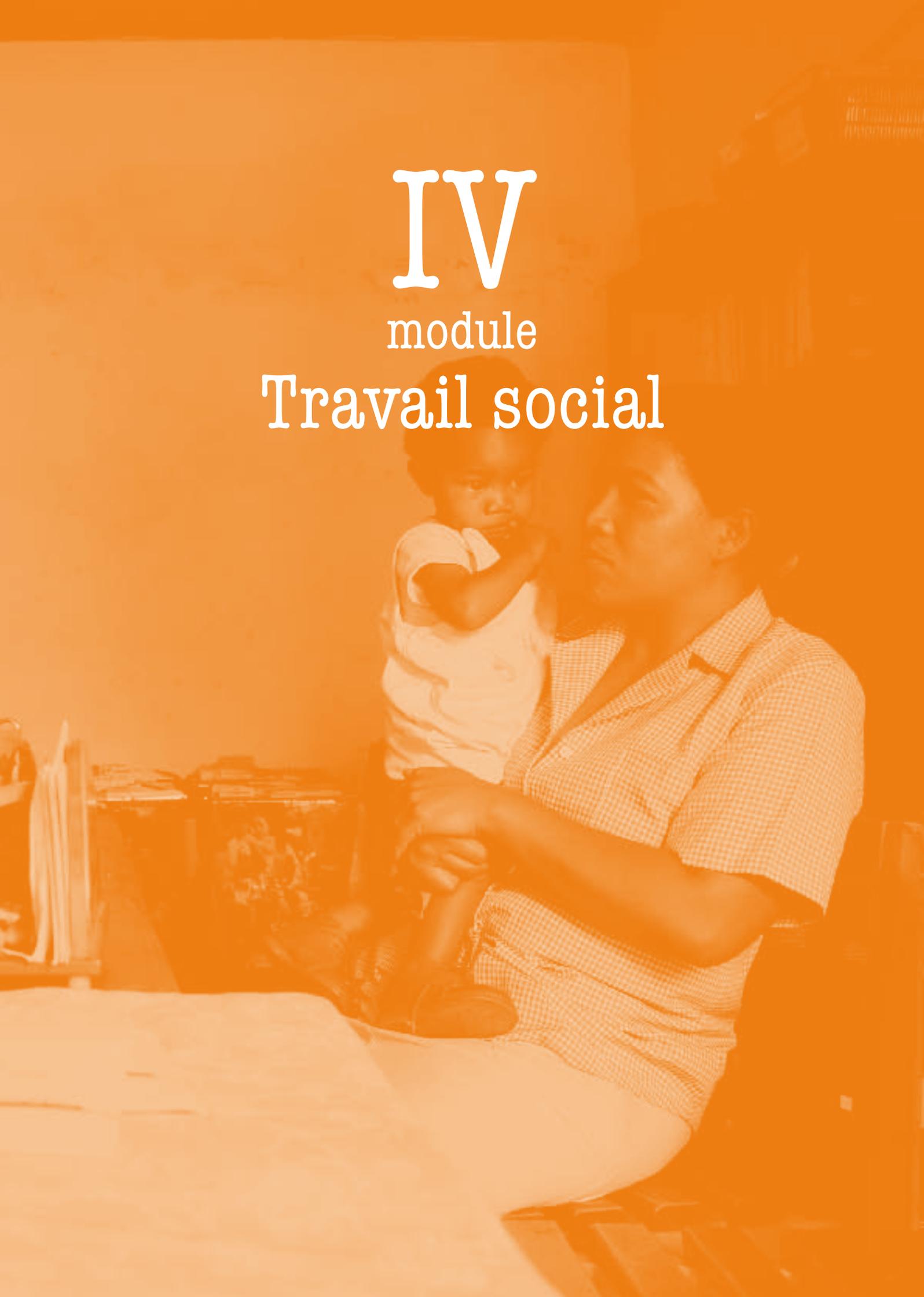
- Est-il difficile de trouver un geste spécifique à soi et différent des autres? Pourquoi?
- Comment est-ce que vous vous êtes senti quand tout le monde a imité votre geste en disant votre nom à l'unisson?
- Est-il difficile d'imiter exactement ce que font les autres? Pourquoi?
- Peut-on apprendre de nouvelles choses sur ses camarades à travers ce jeu? Comment?
- Peut-on imaginer d'autres gestes, d'autres critères que la personnalité? Lesquels?
- Etc.



# IV

module

## Travail social



## ✓ Justification

*Les enfants sont particulièrement vulnérables lors de situations d'urgence. Les risques auxquels ils sont exposés incluent la perte de leurs papiers d'identité, des difficultés à accéder à une éducation formelle, le manque de soins, l'exploitation, la séparation d'avec leurs tuteurs ou les mauvais traitements. En plus de l'impact immédiat de la crise sur les enfants, l'impact sur les parents, leur famille ou leur communauté ont des répercussions supplémentaires sur eux. Dans la plupart des contextes de crise – qu'il s'agisse de catastrophes ou de conflits – les mécanismes préexistants de protection formels et informels aux niveaux familial, communautaire ou institutionnel s'effondrent.*

Au sein du projet, les deux objectifs principaux de l'assistance aux enfants les plus vulnérables sont:

- a) Créer une culture organisationnelle de protection des enfants, basée sur une compréhension de ses principes et de sa valeur.
- b) Apporter une réponse en matière de protection des enfants orientée vers l'action qui soutient les enfants individuellement et collectivement, dans le respect des principes généraux d'intervention sociale.

Créer une culture organisationnelle de protection des enfants constitue un élément fondamental pour faire du travail social. Bien que ce soit le travailleur social ou l'agent chargé de la protection des enfants qui est responsable des activités directes, le souci de la protection doit être intégrée dans tous les secteurs, y compris dans la distribution alimentaire, l'allocation d'abris, les services de santé, l'accès à l'éducation et la distribution d'eau et de matériels d'assainissement. De plus, au démarrage d'un projet, chaque délégué de Tdh doit s'assurer que tous les membres du personnel, y compris les travailleurs sociaux, animateurs, spécialistes des installations sanitaires, cuisiniers ou conducteurs, reçoivent une formation de base sur les valeurs et principes de protection de Tdh. Chaque membre du personnel doit signer le code de conduite de protection des enfants et être mis au courant des règles de comportement en vigueur, des mécanismes de plainte et des sanctions.

Il est de la responsabilité de chaque membre du personnel de savoir de quelle manière la protection des enfants fonctionnent au sein du projet, quelque en soient ses objectifs (ou sa fonction). La direction patronale est primordiale à la création d'une culture de travail; tous les personnels exécutifs, qu'ils soient expatriés ou nationaux, doivent connaître les valeurs et la primauté de ce cadre. Grâce à une alliance des dirigeants, une généralisation de procédure et de langage, une culture de protection des enfants se développera et va se répandre à tous les employés. Afin de s'assurer que les problèmes de protection sont bien soulevés, donner des formations régulières et décrire et identifier des personnes de référence. Le message principal à transmettre est de savoir quoi faire si des problèmes de protection des enfants devaient apparaître. Les membres du personnel du projet sont responsables d'identifier des ressources permettant d'apporter assistance et des réponses claires aux problèmes de protection des enfants. Le plus simple est de commencer par poser des questions, telles que: que devons-nous faire si nous rencontrons un enfant victime de maltraitance? Que devons-nous faire si nous voyons un enfant souffrant de malnutrition sévère? Qui peut nous aider? Que pouvons-nous faire pour aider le ou les enfant(s)?

Un des plus grands défis auxquels il faut faire face dans le domaine du travail social est que les problèmes sont nombreux, complexes, très profondément enracinés et pas toujours en lien avec la crise en cours. Les leçons tirées des années passées nous ont permis d'établir des règles suivantes:

- Travailler avec responsabilité et avec des outils pouvant servir de preuve - documents papier et/ou électroniques.
- Evaluer chaque cas individuellement et agir en fonction – aucun cas n'est identique à un autre.
- Se concentrer sur une réaction immédiate plutôt que de chercher à changer un problème chronique.
- Créer et utiliser un système de référence – gouvernemental et/ou non gouvernemental.
- Identifier les mécanismes de protection déjà existants dans la communauté.
- Comprendre que, dans les situations de crise, les problèmes ne peuvent pas être tous résolus.
- Se concentrer sur les enfants et travailler vers l'extérieur pour les aider.
- Ne pas prendre le rôle et les responsabilités des services gouvernementaux existants.
- Sensibiliser chaque membre du personnel à ses responsabilités quel que soit son poste au sein du projet.

## Bénéficiaires

Bien que la plupart des enfants sont vulnérables dans un contexte de crise, les problèmes sont particulièrement aigus pour ceux qui l'étaient déjà avant la crise, tels que:

- Les enfants handicapés physiques ou mentaux
- Les enfants en charge de famille
- Les enfants dont les parents sont absents ou négligents
- Les enfants dont les parents ou tuteurs sont vulnérables (par ex. âgés, handicapés, pauvres ou alcooliques)
- Les enfants en situation de rue
- Les enfants qui travaillent
- Les enfants déplacés
- Les enfants séparés
- Les enfants sans certificat de naissance ou documents officiels
- Les enfants à risque d'être recrutés dans des conflits armés
- Les enfants issus de populations minoritaires

## Partenaires

Protéger les enfants implique intrinsèquement de travailler avec les personnes qui en ont la charge, les communautés et/ou les fournisseurs de services. En gardant cela à l'esprit, il peut y avoir plusieurs partenaires clés.

### • **Tuteurs et familles**

Du fait que les parents et familles font souvent partie intégrante à la fois du problème et de la solution, ils doivent être considérés comme des partenaires principaux. Ils peuvent être ciblés directement au niveau de la famille (visites à domicile, sensibilisation de la famille, groupes de soutien, etc.) ou responsabilisés par le biais d'activités de groupe telles que les comités de parents ou les discussions de groupe.

### • **Acteurs de la communauté**

Les acteurs clés au sein de la communauté comprennent les leaders politiques ou religieux, les enseignants, le personnel de santé, les représentants du gouvernement ou les membres des forces de police; ils peuvent s'avérer être des ressources solides et/ou servir d'intermédiaires dans la résolution des problèmes et la mise en place de mécanismes de soutien

• **Organisations locales non gouvernementales et/ou basées sur la communauté**

Ces organisations ont généralement beaucoup d'expérience dans le domaine et seront au courant des réseaux en place. Elles sont donc des partenaires précieux et pertinents.

• **Institutions gouvernementales**

Les activités devraient être entreprises en partenariat avec les structures gouvernementales en place (pour le travail social, la santé, l'éducation, la justice [police], etc.). Bien que le fonctionnement de ces services peut avoir été bouleversé ou devenu inadéquat à la suite d'une urgence, faites des efforts continus pour obtenir leur soutien et leur coopération.

• **Agences des Nations-unies et organisation non gouvernementales internationales**

Les organisations internationales peuvent jouer un rôle dans la prise en charge des soins d'urgence, la création des systèmes de référence, le partage des informations et le plaidoyer sur les autorités gouvernementales.

⇒ **Objectifs et résultats**

En gardant à l'esprit la finalité et l'objectif de l'ensemble du projet – qui peut comprendre plusieurs axes (I) – le résultat attendu du travail social est que les enfants les plus vulnérables de la zone d'intervention soient accompagnés individuellement et que des actions concrètes soient entreprises pour répondre à leurs besoins.

☞ **Indicateurs**

Résultats intermédiaires	Indicateurs
a) Les enfants en danger immédiat sont identifiés et pris en charge.	La communauté a moins d'enfants en danger immédiat.
b) Un système de gestion de l'information existe afin de formaliser les pratiques.	Le système d'information est utilisé dans toutes les activités relatives au travail social.
c) Un système de référence est mis en place.	Le système de référence est utilisé dans toutes les activités relatives au travail social.
d) Les enfants et les familles sont aidés.	Le nombre de familles demandant de l'aide a augmenté. Des solutions durables sont trouvées pour chaque enfant ou famille.

Dans le cadre d'un projet où un travail social est fourni, résultats intermédiaires et indicateurs sont résumés dans le tableau ci-dessus.

## Activités

S'intéresser aux besoins de protection individuels peut devenir particulièrement compliqué, il est donc crucial que le projet soit à la fois structuré et flexible. Sans structure, une organisation risque de se retrouver submergée et de devenir inefficace. Des systèmes de gestion efficaces et organisés sont nécessaires mais doivent demeurer flexibles afin de prendre en compte les différences individuelles et les difficultés de chaque terrain. Des réponses pré-structurées pourraient avoir des effets négatifs et aboutir à une gestion inappropriée du cas. Les étapes principales à l'aide sociale sont les suivantes:

1. Identifier les enfants en danger immédiat
2. Développer un système de gestion de l'information, comprenant suivi et évaluation
3. Mettre en place un système de référence
4. Etablir un processus systématique pour aider les enfants et leurs familles
5. Etablir un plan d'action clair comprenant des stratégies de sortie

Rappelez-vous qu'il est important, toutefois, d'éviter de développer des projets d'activités où le projet risquerait de remplacer le rôle et les fonctions des services gouvernementaux responsables.

### **Identifier les enfants en danger immédiat**

L'identification des enfants à risque est la première étape du processus de protection.

#### **a) Assistance/dépistage:**

Immédiatement après une catastrophe ou une crise majeure, implanter un processus de collecte de donnée rapide mais à grande échelle afin de détecter les enfants (non accompagnés, séparés, handicapés, orphelins, etc.) qui ont un besoin immédiat de protection et afin d'obtenir une vue d'ensemble de la zone dans laquelle Tdh va travailler. Des activités d'assistance peuvent alors être menées par le biais de visites dans les familles, les écoles, les communautés et des visites de camps ou points de rencontre.

#### **b) Activités basée au centre:**

Identifier les enfants nécessitant une aide particulière en les regroupant dans des centres ou des espaces chaleureux adaptés aux enfants. Des indicateurs clairs de problèmes de protection incluent:

- Un enfant qui va au centre de manière irrégulière.
- Un enfant qui ne va pas à l'école.
- Un enfant qui a des problèmes de santé récurrents.
- Un enfant qui ne participe pas aux activités.
- Un enfant qui a des blessures physiques inexplicables et suspectes.
- Un enfant agressif, hyper sensible, passif, excessivement attaché ou montrant des comportements sexuels ne correspondant pas à son groupe d'âge ou à son contexte social.

Les enfants les plus vulnérables (par ex. handicapés, exploités ou victimes de violence) ont généralement un accès limité aux centres, c'est pourquoi il est primordial de garder en tête que les activités d'assistance sont complémentaires aux activités des centres.

**c) Collaboration de la communauté:**

Une forte participation de la communauté est décisive pour identifier les enfants vulnérables. Les communautés sont souvent les mieux placées pour identifier un comportement non-approprié dans le contexte culturel. Elles doivent être sensibilisées sur les risques et les problèmes auxquels les enfants sont confrontés. Maintenir un contact régulier avec la communauté et identifier des personnes de référence à autonomiser et à former au travail de détection des cas les plus vulnérables. Ces personnes peuvent inclure le personnel de santé, les enseignants, le personnel des organisations non gouvernementales, les leaders religieux et communautaires, les membres des groupes de surveillance de la communauté ou des groupes de femmes.

**d) Partage d'informations:**

Chaque membre du personnel de Tdh est responsable du signalement et du partage des problèmes et informations avec le gouvernement, les agences des Nations-unies ou toute autre agence de coordination. Souligner les risques et les besoins facilitent le plaidoyer en faveur d'une amélioration des services.

**Développer des systèmes de gestion de l'information**

Une fois les cas d'enfants vulnérables identifiés; collecter les informations, les évaluer et garantir un suivi professionnel, non seulement pour créer une demande mais aussi pour répondre à une demande existante. Un système de gestion de l'information doit être en place afin de suivre chaque cas individuel. Une bonne solution est de commencer avec un système simple et progressivement avancer par rapport à l'augmentation de la capacité du projet. Un système de gestion de l'information suivra les prochains pas:

**1. Enregistrement et analyse du cas individuel****2. Classement du cas et planification du suivi****3. Révision et fermeture**

Le processus de gestion de l'information peut être adapté pour les activités psychosociales. Dans chaque projet, tous les enfants doivent être enregistrés afin d'assurer une redevabilité envers les bénéficiaires et les bailleurs.

**a) Collecte d'informations:**

Afin d'être le plus précis possible, un ou plusieurs entretiens avec l'enfant et/ou son tuteur sont nécessaires. Les travailleurs sociaux doivent également rencontrer toutes autres personnes impliquées dans le quotidien de l'enfant (par ex. ses enseignants, voisins, amis, médecins, animateurs, etc.). Une différence nette doit être faite entre a) les informations essentielles collectées pour obtenir et fournir une vue d'ensemble de la situation de l'enfant (par ex. nom, adresse, tuteurs, statut socio-économique, statut éducatif, situation de santé, etc.), et b) les informations approfondies qui sont nécessaires afin de gérer le cas individuel. Ces dernières sont tenues confidentielles dans un dossier (sur support papier ou électronique) dans un endroit sûr. Aucun de ces documents confidentiels ne doivent être laissés en cas d'évacuation – ils doivent être emportés ou détruits sur place (brûlés ou effacés).

**b) Évaluation du risque:** Une fois les cas identifiés et les informations collectées, documenter et évaluer les cas de protection des enfants sur la base du type de problème, de l'urgence de la réponse exigée, des risques éventuels, des ressources disponibles et des actions possibles. De nombreux cas exigent une réponse complexe et coordonnée nécessitant le concours de différents acteurs au sein du projet et dans la région. La plupart des cas impliquent tous les aspects du projet, impliquant le personnel logistique, administratif et de support.

**c) Procédures internes:**

Etablir un système de classement simple, de référencement précis, une méthodologie de classification claire et des procédures de suivi. Les procédures internes doivent être simples et claires afin d'en permettre le suivi facilement. Collecter suffisamment d'informations sur le cas, analyser la situation et prendre une décision qui apportera la réponse la plus appropriée. Dans tous les cas, les enfants et leurs parents doivent faire partie intégrante du processus décisionnel. Tous les acteurs liés au problème ou à sa solution doivent être entendus. Considérer les conséquences à court, moyen et long terme.

Exemple de formulaire:

	Problème(s)	Urgence	Risques	Ressources/ Acteurs	Actions
<b>Enfant 1</b>					
<b>Enfant 2</b>					
<b>Enfant 3</b>					

**d) Organigramme du personnel:**

Un processus de révision formel doit être développé et mis en place afin d'assurer la responsabilisation du personnel ainsi que le suivi et la gestion appropriés des cas. Ce processus d'assurance qualité est nécessaire pour maintenir une structure claire d'engagement et de responsabilité et doit être appliqué de façon rigoureuse. Chaque employé faisant partie du processus doit avoir des responsabilités spécifiques.

**Mettre en place un système de référence**

Une priorité du projet est d'identifier des partenaires potentiels – cette activité devrait avoir été initiée pendant l'analyse de situation. Son but est d'identifier des ressources potentielles dans le réseau de protection de l'enfance. Ce processus est continu car les acteurs changent au cours du temps. Cependant, les mécanismes de référence doivent être formalisés et standardisés afin de garantir l'efficacité. Créer un guide de référence comprenant les informations suivantes pour chaque organisation partenaire:

- Nom de l'organisation, adresse, téléphone, personnes de contact
- Activité principale, activités additionnelles
- Type/s et âge/s des bénéficiaires
- Heures d'ouverture et de fermeture

Dans la mesure du possible, donner la priorité aux services communautaires et gouvernementaux (par ex. hôpitaux, écoles, institutions et police) pour le mécanisme de référence. Formuler des accords de partenariat clairs – un protocole d'accord (MoU) par exemple. De plus, il est vital de vérifier et promouvoir l'adhésion des partenaires aux normes de Tdh en matière de qualité et de protection des enfants. Dans les contextes d'urgence et de développement, les services communautaires et gouvernementaux peuvent être affaiblis et incapables de fournir une aide de qualité. Les organisations internationales peuvent proposer des formations, un soutien matériel et financier afin d'améliorer la délivrance de ces services.

**Aider les familles et les enfants**

Une participation élevée de la part de la communauté est essentielle pour établir des mécanismes d'entraide. Le Module B (mobilisation de la communauté) fournit des informations supplémentaires sur les activités qui peuvent être organisées au sein de la communauté.

- Identifier les ressources humaines dans la communauté (par ex. les leaders, sage-femmes, enseignants, mères).
- Faciliter le processus d'identification des actions prioritaires (par ex. favoriser un processus de réflexion commune).
- Soutenir les initiatives de la communauté (par ex. apporter un soutien matériel afin d'établir une école).
- Encourager et soutenir les activités additionnelles (par ex. campagnes de communication, groupes pour les jeunes).
- Donner des sessions de formation participatives courtes (par ex. premiers secours, dispense de soins).
- Si nécessaire, être le porte parole des communautés les plus vulnérables.

Les activités qui peuvent être organisées par les travailleurs sociaux comprennent notamment les activités suivantes:

- Orienter les enfants vers des espaces adaptés.
- Servir de médiateur dans les conflits familiaux.
- Obtenir des certificats de naissance.
- Promouvoir et faciliter la présence à l'école.
- Favoriser les contacts avec les services de santé.
- Travailler avec les services du gouvernement pour trouver des maisons d'accueil si un/des enfant(s) ne peuvent pas demeurer au domicile familial.
- Former au domaine de la protection des enfants.
- Organiser des activités de sensibilisation de la communauté.
- Réunir les familles et/ou les communautés.
- Favoriser le meilleur intérêt de l'enfant auprès de la famille, la communauté, les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux.

Dans un contexte d'urgence, Tdh n'organise pas d'activités cliniques, psychologiques ou psychothérapeutiques approfondies. Comme il est dit dans la Cochrane Review (2), le debriefing psychologique est soit équivalent, soit moins efficace, que les interventions de contrôle ou d'éducation pour prévenir ou réduire la sévérité d'un ESPT (Etat de stress post-traumatique), la dépression, l'anxiété et la morbidité psychologique générale. Le soutien apporté par le personnel de protection, les psychologues ou les travailleurs sociaux consiste principalement à écouter, informer, soutenir, conseiller et guider.

Les principes fondamentaux des activités sociales incluent:

- Le respect du meilleur intérêt de l'enfant
- Le respect du statut émotionnel de la personne
- Le respect de l'intimité et la confidentialité de la personne
- Le respect du droit de la personne à ne pas répondre
- Le respect de la culture et de la religion de la personne
- La clarté (avec les adultes et les enfants) quant aux objectifs de la visite
- Le respect des règles d'entretien et de conseils pour enfants

Les membres de l'équipe qui mènent des entretiens devraient recevoir des règles claires et des formations approfondies sur les principes de communication, le soutien et la gestion des cas.

### **Établir un plan d'action clair**

Il est crucial, dans toute fonction ayant trait au travail social, de ne pas devenir une partie intégrante du problème des personnes ayant besoin de l'aide. Chaque acteur soulage ou contribue au problème de l'enfant; les opinions ou actions de chaque acteur doivent donc être considérées. Les acteurs principaux sont l'enfant, la famille et/ou les tuteurs. Les acteurs secondaires peuvent inclure le gouvernement, la famille proche et éloignée, les membres de la communauté ou les personnes faisant partie de la structure sociale.

Il est important de rencontrer les acteurs principaux et secondaires afin de discuter de leurs souhaits pour l'enfant et d'établir un objectif et un plan d'action facile à comprendre. Le but doit être clair pour l'enfant, peut importe s'il le perçoit de manière favorable ou non. Cela garantira au personnel de Tdh de maintenir des actions axées vers un objectif précis et non pas d'agir de manière ad hoc. Grâce à l'établissement et à la maintenance de l'information et aux systèmes de gestion des risques, basés sur des décisions responsables, il est plus facile et possible d'atteindre les buts fixés. Quelques activités suggérées sont décrites ci-dessous:

- Fixer des buts réalistes pouvant être atteints qui abordent le problème de protection en fonction du contexte social de l'enfant.
- Enregistrer toutes les informations collectées et les décisions prises.
- Organiser les buts d'intervention désirés pour chaque acteur.
- Fixer un point de fin d'intervention pour Tdh qui soit clair et travailler à l'envers pour l'atteindre.
- Se concentrer sur l'enfant et travailler vers l'extérieur en prenant son opinion en compte.
- Fixer des réunions régulières de gestion de cas afin de garantir la conformité et la clarté de l'action.

### **Ne pas prendre le rôle et la fonction des services gouvernementaux responsables**

Toute programmation d'intervention en matière de travail social ne doit pas remplacer le rôle et la fonction des services gouvernementaux en place. Il se peut qu'un programme de Tdh soit mieux financé, équipé et ait davantage de personnel que les services gouvernementaux de prise en charge des enfants. Cela peut amener à une relation où le gouvernement devient dépendant ou inactif. Soyez vigilant à cet égard. Les programmes de Tdh ne devraient pas fournir de services au point de supplanter ou affaiblir la position et l'autorité des services de prise en charge des enfants déjà en place, même si ces services sont considérés comme inefficaces. Si les services sont effectivement inefficaces, les projets de Tdh devraient avoir la capacité de les responsabiliser, les former et les soutenir – cette éventualité devrait avoir été soulignée dans le processus d'évaluation initiale. Le principe opérationnel fondamental consiste à travailler avec les services gouvernementaux, d'utiliser leur autorité légale et leurs processus d'aide aux enfants et, simultanément, de proposer de les aider si nécessaire.

Il est important de se rappeler les points clés suivants:

- Le personnel de Tdh ne possède aucune autorité législative pour intervenir dans le retrait des enfants.
- Lors de la conception des projets, vous devez considérer avec attention la présence, le rôle et les activités des services sociaux.
- Fixer des limites claires au personnel sur ce que Tdh fait et ne fait pas dans le cadre du projet.

## Personnel

Les responsabilités sont généralement partagées entre le personnel de terrain et le personnel formé spécifiquement à la protection.

Les travailleurs sociaux, souvent sur le terrain, gèrent des cas simples tels que ceux ayant trait à l'hygiène, l'éducation, la référence de problèmes médicaux simples etc., et établissent des contacts réguliers avec la famille/les familles et la communauté en:

- Travaillant au niveau de la base en partenariat avec les communautés, familles et personnel du centre
- Identifiant les enfants et familles vulnérables
- Gérant des cas simples
- Se chargeant de la collecte d'informations de base et des visites aux familles
- Référant les cas les plus sérieux aux agents de protection
- Identifiant les ressources locales et les partenaires au niveau communautaire
- Disséminant des informations à propos des activités de Tdh
- Participant aux activités de sensibilisation organisées au niveau communautaire

Les agents de protection des enfants sont des membres du personnel spécialisés qui se chargent systématiquement des cas les plus délicats et urgents nécessitant compétences spécifiques, confidentialité, action immédiate et surveillance très stricte. Leurs devoirs comprennent:

- La gestion des cas les plus délicats
- La surveillance de tous les cas (y compris ceux gérés par les travailleurs sociaux)
- L'identification des ressources et des partenaires au niveau le plus haut (ville, district, national)
- La recommandation de cas à des partenaires extérieurs
- La gestion de la collection des données
- La prise en charge de la formation du personnel de base dans le domaine de la protection des enfants
- L'organisation et la conduite d'activités de sensibilisation au sein de la communauté

## Conseils

Concevoir et établir soigneusement des formulaires pour gérer les informations. Ces formulaires doivent être faciles à utiliser, donner au personnel des directives claires et permettre un transfert direct d'information, notamment si elles doivent être utilisées par du personnel ayant une formation ou des compétences minimales. Les formulaires devraient être traduits dans la langue locale utilisée et, autant que possible, inclure des listes de vérification et des interviews partiellement standardisées. Chaque fois qu'un formulaire est établi, testez-le avant utilisation afin de garantir qu'il est bien adapté et efficace. Le principe fondamental est de concevoir des formulaires simples, pratiques et le plus faciles d'utilisation possible.

Considérer qui conduira l'entretien avec l'enfant et la famille lorsqu'un cas individuel est identifié pour une action. Faites preuve de sensibilité par rapport au contexte et sélectionnez la personne la plus appropriée pour conduire l'entretien.

Lors de la collecte d'informations, faites attention à l'importance des questions posées, à la longueur du questionnaire et au fait que toutes les informations doivent être pertinentes et utiles. La collecte d'informations peut demander beaucoup de temps et mobiliser un personnel important, notamment lorsqu'elle concerne un grand nombre d'enfants.

## Références et ressources

### Références

- (1) *Protection des Enfants; Manuel pour intervention en situation de crise humanitaire*. p.19
- (2) *Cochrane Review, Psychological debriefing for preventing post traumatic stress disorder*.

### Ressources

*Guide de l'instructeur: observation, écoute et communication, les préalables à l'intervention*. Lausanne, Terre des hommes, 2005.

**Note:** un manuel court contenant des exercices pratiques sur l'identité, la motivation, l'intervention appropriée et des informations concernant l'observation, l'analyse et l'action.

**Disponibilité:** français et anglais; version papier et cd-rom (format PDF).

*Safety Certificate*. (Tdh Palestine)

**Note:** un outil de sensibilisation développé en Palestine afin de prévenir les différentes formes d'exploitation et de violence. Il comprend 10 sessions et est présenté comme un manuel de formation, un manuel pour les parents, un livret pour les enfants et une épingle de sûreté.

**Disponibilité:** arabe et prochainement anglais.

*Livro sobre Mim*. (Tdh Brésil)

**Note:** un outil pour le suivi individuel d'enfants qui souffrent d'un manque d'attention et d'estime de soi. Il comprend 10 sessions avec l'enfant comportant des sujets de discussions sur des thèmes aussi variés que l'école, la famille, les amis, les activités quotidiennes les émotions et les plans d'avenir.

**Disponibilité:** portugais et prochainement français.

*Aimer et élever son enfant*. Cameroun, (EMDA), 2005.

**Note:** un guide pour travailler sur la parentalité avec les familles.

**Disponibilité:** français.

*Minimum Standards for Education in Emergencies, Chronic and Early Reconstruction*. Paris, (INEE) , 2004.

**Note:** un manuel sur les valeurs et principes fondamentaux pour les enseignants.

**Disponibilité:** anglais.

*Interagency Guiding Principles on Unaccompanied and Separated Children*. Geneva, 2004.

**Note:** information pour les ONG sur comment travailler avec des enfants séparés. Elle porte sur des sujets tels que la recherche et la réunification familiale, l'arrangement des soins et les droits de l'enfant.

**Disponibilité:** anglais.

# Annexes

## Annexe 1. Dossier d'identification de l'enfant - Sri Lanka

I. Information générale								
Centre		Code Centre						
Rempli par				Fonction				
Date du premier enregistrement				Code de l'enfant				
II. Informations personnelles de l'enfant								
Prénom usuel				Prénom				
Nom de famille								
Sexe F/M		Age		Date de naissance				
Lieu de naissance								
Lieu de résidence actuel				Originaire de (village, district)				
Numéro de carte d'identité						Perdue	<input type="checkbox"/>	
Groupe ethnique				Langue maternelle				
Religion								
III. Informations sur la famille de l'enfant								
Membres de la famille	Nom(s)	Vivant O / N		Age	Vivant avec l'enfant O / N		Profession	Lieu de résidence si ne vit pas avec l'enfant
Père								
Mère								
Grands-parents maternels								
Grands-parents paternels								

							Inscrit à l'école O / N	Dans un centre O / N	
Frères									
Sœurs									
Un membre de la famille est-il décédé lors du Tsunami ou a-t-il été porté disparu? Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Grand-mère <input type="checkbox"/> Grand-père <input type="checkbox"/> Frères et sœurs <input type="checkbox"/> _____ Autre <input type="checkbox"/> _____									
<b>IV. Si l'enfant ne vit pas avec son/ses parent(s), la personne responsable est:</b>									
Nom							Age		
Profession									
Raison pour laquelle l'enfant vit avec cette personne / expliquez									
Nature du lien avec l'enfant							Procédure officielle d'accueil: oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
<b>Autres personnes vivant avec l'enfant</b>									
Nom	Sexe (F/M)	Age	Lien avec l'enfant						
<b>Situation familiale de l'enfant</b>									
A ce jour la famille est: <input type="checkbox"/> rentrée chez elle <input type="checkbox"/> dans un camp de réfugiés <input type="checkbox"/> hébergée par des parents ou des amis <input type="checkbox"/> dans une nouvelle maison									
Si la famille n'est pas rentrée chez elle, c'est par ce que: <input type="checkbox"/> la maison est encore partiellement ou totalement détruite <input type="checkbox"/> elle a peur de rentrer chez elle <input type="checkbox"/> leur maison se trouve dans une zone où il est maintenant impossible de construire <input type="checkbox"/> autre _____									

Lors du Tsunami	<input type="checkbox"/> la maison a été partiellement ou totalement détruite <input type="checkbox"/> la famille a tout perdu ou presque toutes ses possessions et sa maison		
Le revenu de la famille est-il suffisant pour couvrir les besoins de la famille?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Détails:			
Les membres de la famille ont-ils des besoins matériels spécifiques?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Détails:			
<b>V. Education</b>			
L'enfant allait-il à l'école avant le tsunami?			
Oui <input type="checkbox"/>	Nom de l'école _____	Niveau _____	
Non <input type="checkbox"/>	Pourquoi? _____		
L'enfant va-t-il à l'école à présent?			
Oui <input type="checkbox"/>	Nom de l'école _____	Niveau _____	
Non <input type="checkbox"/>	Pourquoi? _____		
L'enfant assiste-t-il à des cours?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
L'enfant se rend-il dans une école religieuse?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
L'enfant se rend-il régulièrement au temple ou à la mosquée?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Noms des meilleurs amis de l'enfant			
	Inscrit dans le centre	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	Inscrit dans le centre	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
<b>VI. Santé et état mental de l'enfant</b>			
	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>Expliquez</b>
L'enfant a-t-il des handicaps (mentaux ou physiques)?			
L'enfant a-t-il bénéficié d'une aide ou d'un soutien spécifique à cet égard? (école spécialisée, membre artificiel...)			
L'enfant a-t-il été physiquement affecté par le tsunami?			
A ce jour, la santé de l'enfant est-elle toujours affectée?			
<b>L'enfant a-t-il des problèmes physiques sans raison médicale connue tels que:</b>			
Maux de tête			Nausée, ne se sent pas bien
Problèmes oculaires (sauf si corrigés par des lunettes)			Rougeurs ou autre problèmes de peau
Douleurs (autres que mal de ventre ou mal de tête)			
Vomissements			
L'enfant a-t-il vu un docteur depuis le tsunami?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

<b>Avant le tsunami</b>					
L'enfant souffrait-il d'une maladie chronique?					
L'enfant a-t-il été très malade ou sérieusement blessé au cours des 12 derniers mois?					
L'enfant a-t-il été opéré au cours des 12 derniers mois?					
<b>VII. Depuis le tsunami, y a-t-il eu des changements dans le comportement ou les émotions de l'enfant?</b>					
Réponse spontanée donnée par: <input type="checkbox"/> un membre de la famille proche, qui? _____ <input type="checkbox"/> autre, qui? _____					
<b>Est-ce que l'enfant</b>	<b>Y</b>	<b>N</b>	<b>Est-ce que l'enfant</b>	<b>Y</b>	<b>N</b>
A des difficultés à quitter la maison, la famille ou le tuteur, et s'accroche à sa mère/son tuteur?			A plus de difficultés à se concentrer ou à se rappeler, par ex pour les devoirs d'école?		
A davantage de troubles du sommeil qu'auparavant, tels que endormissements ou réveils soudain?			A perdu l'appétit ou mange moins qu'avant?		
Fait des rêves ou cauchemars récurrents ayant un rapport avec le tsunami?			A plus peur des étrangers qu'auparavant?		
A davantage de difficultés à contrôler ses émotions, telles que la détresse, la colère...?					
Montre qu'il a peur d'un autre tsunami et en parle fréquemment?			Est moins intéressé par son éducation et son avenir?		
Ne veut jamais en parler et évite tout – endroit ou situation – qui le lui rappelle?			Est plus agressif qu'auparavant, que ce soit avec ses tuteurs, les membres de sa famille ou à l'école?		
Semble plus en retrait ou timide qu'auparavant ?			Pleure souvent ou est triste?		
Semble souvent distrait, rêveur ou plongé dans ses pensées?			Mime son expérience du tsunami lorsqu'il joue ou dessine?		
Dit qu'il a des images du tsunami qui lui reviennent brusquement à l'esprit?			Cherche davantage l'attention des adultes qui prennent soin de lui?		
La famille ou l'enfant ont-ils reçu un soutien depuis le tsunami de la part d'un psychologue professionnel vis à vis de ces problèmes? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, de qui? _____					
Avez-vous remarqué des améliorations? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>					
Autre détail ou information qui doit être mentionné:					
<b>Suivi de TDH</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>					







Coordonnées des parents	
Nom de la mère	
Domicile de la mère	
Nom du père	
Domicile du père	
Avec qui l'enfant vit-il? - Relation:	Adresse:

Date ou époque de l'incident:
Où l'incident s'est-il produit?:
Faites une description du problème de protection de l'enfant:

Sécurité immédiate de l'enfant
Où se trouve l'enfant actuellement?
Avec qui l'enfant est-il?
L'enfant est-il dans un lieu sûr?      Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Comment l'enfant vous a-t-il semblé?
En larmes    Choqué    En colère    Violent    Passif    Soumis    Fatigué    Silencieux    Normal Autre .....

Besoins médicaux immédiats de l'enfant
Problèmes de santé ou besoins spécifiques:      Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Lesquels?:







## Annexe 4. Système de gestion des cas - Sri Lanka

	Types de cas	Description (exemples)	Catégorie	Risque	Responsabilité principale (agent de protection des enfants (CPO)/travailleur social(SW))	Temps de signalement minimum au CPO	Responsabilité immédiate de la gestion des cas	Responsabilité finale de la gestion des cas
<b>A</b>	<b>Maltraitance de l'enfant</b>	Physique Sexuelle Négligence Travail des enfants Enfants soldats Trafic d'enfants	1	Élevé	CPO	24 heures	CPO	Manager
			2	Moyen	CPO	24 heures	CPO	Manager
			3	Faible	CPO	24 heures	CPO	Manager
			4	Pas d'action	CPO	24 heures	CPO	Manager
<b>B</b>	<b>Santé</b>	Physique/Médical Handicap	1	Élevé	CPO	24 heures	CPO	Manager
			2	Moyen	CPO	24 heures	CPO	Manager
			3	Faible	SW	2 jours	CS	CPO
			4	Pas d'action	SW	2 jours	CS	CPO
<b>C</b>	<b>Psychologique</b>	Traumatisme Santé mentale	1	Élevé	Psychologue	24 heures	CPO	Manager
			2	Moyen	SW	2 jours	CS	CPO
			2	Faible	SW	2 jours	CS	CPO
			4	Pas d'action	SW	2 jours	CS	CPO
<b>D</b>	<b>Chronique</b>	Violence domestique Alcool / Drogue Éclatement familial Pauvreté	1	Élevé	Psychologue	24 heures	CPO	CPO
			2	Moyen	SW	2 jours	CS	CPO
			3	Faible	SW	2 jours	CS	CPO
			4	Pas d'action	SW	2 jours	CS	CPO
<b>E</b>	<b>Social</b>	BCertificat de naissance Présence à l'école Travail (référence à une formation professionnelle) Enfant séparé ou déplacé	1	Élevé	Psychologue	24 heures	CPO	Manager
			2	Moyen	SW	2 jours	CS	CPO
			2	Faible	SW	2 jours	CS	CPO
			4	Pas d'action	SW	2 jours	CS	CPO





s hommes

